

Faculté des sciences  
économiques, sociales  
et des territoires

---



**Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille**

Master de Sciences et Technologies  
Mention Urbanisme et Aménagement  
Spécialité : **ACTEUR**

Région Hauts-de-France, Département du Nord,  
Métropole Européenne de Lille

## **Urbanité et Grande précarité: dynamiques, réalités et mise en tension des enjeux dans les espaces urbains**

Tutrice Universitaire : Pauline BOSREDON

Tutrice Professionnelle : Laure Duclercq

Organisme: Association Entourage  
All. Clémentine Deman, 59000 Lille



Julien- DJEMAI  
Année universitaire 2022-2023

Djemai J. 2023,  
 Institut d'Aménagement et Urbanisme de Lille, Université Lille 1, mémoire de deuxième année de  
 Master Urbanisme et Aménagement, parcours ACTEUR, 101p.

Mots-clés:

Sans abris; Grande précarité; Socialisation; Droit de cité; Tiers secteur

Keywords:

Homelessness; Precariousness; Socialization, Citizenship; nonprofit microcosm

Résumé:

Alors que logement est un droit fondamental, tous n'en bénéficient pas au même titre que les autres citoyens. On leur donne autant de nom qu'il peut y avoir de regards qui se posent sur eux. Sans abris, SDF, clochards, marginaux ou zonards, ils sont ceux dépourvus d'un toit. Plus encore, le manque d'un chez soi abrite d'autres maux et stigmates avec lesquels ces individus doivent composer et lutter pour subsister. A défaut d'un chez soi, ils habitent l'urbain, trottoirs, parvis et lieux divers à l'abri des intempéries et des autres. Parangon de l'urgence sociale, le sans domicile lutte contre sa condition quotidiennement dans un système de réhabilitation qui ne lui laisse que peu la possibilité d'agir de lui-même. Ce système, bien qu'en progressive évolution en France, conserve sa composante urgente et sa focalisation sur le logement sans pour autant adresser la question d'une urbanité pacifiée pour tous, contraints par une compétition d'enjeux socio-économiques denses dans les métropoles néo-libérales.

Ainsi, s'illustrent alors des villes contradictoires, encourageant des dispositifs dédiés et un effort soutenu d'un côté et y confrontant des espaces urbains répressifs et ségrégués dans lesquels ceux qui n'ont pas de chez soi semblent disposés selon une logique d'invisibilisation.

Se pose alors en troisième voie le tiers secteur, vivier associatif et d'expérimentation qui s'investit dans une autre conception de la solidarité en créant ces oasis urbaines pacifiées, propices à l'expression du droit de cité de chacun et dans lesquels se construit une autre urbanité.

Even though housing is a fundamental right, all people cannot have access to it as other citizens. We give them as many names as people looking at them. Homeless, roofless, Bum, non-conformist, disadvantaged areas, they are those lacking a roof. Moreover, the lack of a place of your own hides aches and scars with which those people have to compose and fight against to subsist. In the absence of a home, they are living in urban places, footpaths, parvis and many other locations to be sheltered from bad weather and other people. Paragon of the social urgency, the homeless fight against his status daily in a rehabilitation system which does not leave him the possibility to act by himself. This system, which is in a progressive upgrade in France, keeps the idea of urgency in his model and continues to be focused on housing without giving a sight to the question of a pacified urbanity for all, obliged by a competition of dense socio-economical stakes in the neoliberal metropolis. So, it shows contradictory cities, supporting dedicated services and keeping an effort by one side, and in the other and it is opposed by urban spaces constructed as repressive and segregative in which those without a home seems to be placed to respond to a hiding logic. As a third path, the nonprofit world try and experiment his investing in another conception of solidarity by creating urban pacified oasis, appropriate to express his citizenship for each one in which is constructed another idea of urbanity.

## Remerciements

Au terme de ce travail universitaire ayant pris cours sur plusieurs mois, j'ai à cœur de remercier celles et ceux qui ont rendu cette étude possible par leur soutien et leur bienveillance.

Tout d'abord je souhaiterais remercier ma tutrice universitaire Madame Pauline Bosredon, maître de conférences à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille qui, malgré le caractère atypique de cette étude et de ma mission de stage, m'a soutenue dans mon projet à la fois en ayant permis celui-ci et en me faisant bénéficier ses nombreuses recommandations dans la définition de mon sujet.

Je tiens également à remercier Monsieur Levent Ünsaldi, enseignant au sein de l'institut de Science Humaines et Sociales grâce à qui j'ai pu mobiliser un socle théorique indispensable à cette étude en termes d'observation participante et de regard ethnographique.

Je veux aussi faire part de ma gratitude à l'association Entourage et notamment à ma tutrice professionnelle Madame Laure Duclercq, responsable de l'antenne lilloise grâce à qui j'ai pu à la fois m'investir dans un projet riche de sens et mobiliser des compétences acquises lors de ce Master en Urbanisme et aménagement. Je lui suis également reconnaissant pour tous les temps d'échanges qui m'ont permis de mieux saisir certains enjeux propre à ce milieu dont je ne connaissais pas tous les tenants.

C'est également un remerciement que je souhaite faire parvenir à toutes celles et ceux qui ont offert de leur temps pour orienter ma réflexion, proposer des pistes ou encore en ayant éclairci des zones d'ombres dont je n'avais pas conscience lors de nos échanges quotidiens au tiers lieu au Fil de Soi.

Je remercie donc les équipes de la Cloche, de Benenova, d'Habitat & Humanisme et de Solinum avec lesquelles j'ai pu échanger tout au long du temps passé au sein du Fil de Soi.

Enfin je tiens à évoquer tous ceux anonymisés dans ce travail qui ont pris de leur temps pour partager leurs expériences, celles-ci ayant vraiment enrichi ma réflexion.

## -Sommaire -

<b>Préambule</b>	4
<b>Introduction</b>	6
<b>Problématisation</b>	11
<b>Méthodologie</b>	12
<b>I. La figure du sans-domicile.</b>	
1. Evolution de la figure de grande précarité, du vagabond au sans domicile fixe	
a. Le bon et le mauvais pauvre	14
b. Perspective moderne: un flou sémantique	20
2. Poser le regard sur l'itinérance du sans abri.	
a. L'espace urbain : une ressource indispensable balbutiante ?	28
b. L'espace public comme milieu qui leur est hostile.	35
<b>II. La place des politiques et stratégies publiques dans les parcours de rue.</b>	
1. Stratégies de remédiation du sans abrisme par la politique du " <i>Logement d'abord</i> "	
a. De l'ancien système " <i>en escaliers</i> " vers un accès direct au logement.	44
b. Limites réelles et perçues du programme.	50
2. Justice spatiale dans l'espace urbain et formes du rejet.	56
<b>III. Le tiers secteur: un levier supplémentaire.</b>	
1. Le tiers secteur de la métropole européenne de Lille: dynamiques imbriquées et maillage territorial	75
2. Entourage, la convivialité comme expression du droit de cité	83
<b>Conclusion</b>	91
<b>Bibliographie</b>	95
<b>Table des figures</b>	100

## Préambule

j'ai réalisé mon stage au sein de l'antenne Lilloise de l'association Entourage.

Entourage, c'est une association de loi 1901 apparue en 2014 qui lutte contre la grande précarité et plus particulièrement contre l'isolement relationnel.

Entourage se déploie notamment via une application mobile dont le leitmotiv est "un réseau social vraiment social".

Entourage, c'est aussi le dispositif de retour à l'emploi LinkedOut. Le dispositif sert notamment à construire un réseau professionnel parallèle et solidaire pour les personnes isolées professionnellement.

L'association se déploie sur plusieurs territoires en France: Paris, le 93, le 92, Rennes, Nantes, Lorient, Marseille, Lille et Bordeaux.

Chaque antenne, sauf quelques exceptions, dispose d'une équipe salariée et permanente. A Lille, l'équipe salariée est composée comme suit:

- Une responsable d'antenne, chargée de gérer les financements de l'antenne et de déployer l'action sur le territoire via la gestion des budgets, la prospection de partenariats et le recrutement, l'accompagnement et la formation des équipes temporaires.
- Une coordinatrice du parcours coach-candidat pour le dispositif LinkedOut qui accompagne coach bénévoles et candidats dans le bon déroulement du parcours d'insertion professionnelle.
- Un chargé de partenariats Entreprises pour LinkedOut qui permet de créer un vivier professionnel pour le dispositif de retour à l'emploi. Entre sensibilisation et partenariats, il s'assure de diffuser le dispositif dans le secteur professionnel et permet de créer un réseau professionnel solidaire dense et pluridisciplinaire.

En complément de cette équipe permanente est déployée une équipe temporaire, principalement composée d'étudiants:

- Une chargée de déploiement sur le secteur Roubaix-Tourcoing, également responsable de la communication de l'antenne.
- Une chargée d'animation et de modération de l'application Entourage sur le territoire.
- Un chargé de partenariat et de programme ambassadeurs.

Parmi ces postes, sont choisis des étudiants en alternance, en service civique ou encore en stage de master 2. J'occupe personnellement le poste de chargé de partenariats et du programme ambassadeurs.

Mon poste est assez polyvalent et consiste en plusieurs missions. Il y est question de gérer et animer le réseau de partenaires de l'association mais également de coordonner le recrutement, la formation et le déploiement des ambassadeurs de l'association.

La gestion du réseau de partenaires passe par des actions de communication, la gestion d'un CRM (customer relationship manager) et par des réunions, permanences, temps de coopération avec celles-ci.

J'ai aussi pour mission de maintenir une veille sur le secteur associatif de la MEL et prospecter de nouveaux partenaires et contacts à référencer sur CRM.

Parmi mes prospections, un volet particulier est mis sur les partenariats sportifs. Cette emphase sur les partenaires sportifs est notamment justifiée par le soutien du programme Impact 2024 qui nous invite à développer le sport comme outil de pour la solidarité.

Ainsi, mes missions de prospection demandent également une action de sensibilisation auprès des partenaires afin de clarifier l'action d'Entourage.

Le logiciel de relation clients (CRM) est un outil dense qui est assez transversal, il intervient également dans la communication interne (reporting de données, mesure d'impacts...) qui font partie de mes missions annexes.

L'autre volet essentiel de ma mission est la gestion de la base bénévole appelée "ambassadeurs" dans l'association.

Plus que des bénévoles classiques, plutôt entrevus comme riverains ou sympathisants dans nos bases de données, les ambassadeurs sont une partie des bénévoles qui bénéficient d'une formation au message de l'association.

Ils sont tous signataires d'une charte d'engagement et sortent tous d'une formation que je coordonne sur le territoire. Cette mission va de la prospection de potentiels ambassadeurs à la mise en place des actions de terrains qu'ils portent.

Leur rôle sera davantage défini lors du développement pour le rôle clé qu'ils jouent au sein du projet territorial de l'association.

Mon rôle auprès d'eux est de réaliser le sourcing des bénévoles, leur formation au message de l'association et à la posture adéquate ainsi qu'accompagner leur déploiement sur les différents espaces clés de l'association sur le territoire.

Ce mode de fonctionnement est très lié au côté start-up de l'asso qui a un modèle très évolutif et qui souhaite agir sur la précarité sans pour autant être un acteur de l'accompagnement sanitaire et social, le tout construit sur la base de l'innovation.

*“Avant de rencontrer No, je croyais que la violence était dans les cris, les coups, la guerre et le sang. Maintenant je sais que la violence est aussi dans le silence, qu’elle est parfois invisible à l’œil nu. La violence est ce temps qui recouvre les blessures, l’enchaînement irréductible des jours, cet impossible retour en arrière. La violence est ce qui nous échappe, elle se tait, ne se montre pas, la violence est ce qui ne trouve pas d’explication, ce qui à jamais restera opaque.”*

Delphine de Vigan, *No et Moi*

## **Introduction**

Si je choisis d’introduire cet écrit par ce court extrait du roman de Delphine de Vigan *“No et Moi”*, c’est en partie car cet ouvrage m’est sans cesse revenu à l’esprit lors de cette étude.

D’une simple lecture conseillée lors de mon parcours scolaire, j’y ai finalement trouvé beaucoup de précision. D’un ouvrage que je pensais d’abord romancé, mon expérience de terrain n’a fait qu’en confirmer la réalité et la finesse, relevant presque du travail ethnographique. Cette violence ici décrite par l’auteure, c’est celle qui ne se voit pas sur les corps, est celle qui achève de déconnecter le sans abri de sa place de citoyen. Dans ces quelques lignes, l’auteure évoque le silence, le temps, l’incompréhension et aussi la fatalité que porte souvent en elle la grande précarité. En ce sens, ces lignes ne demandent qu’à être explicités, explorés afin d’en divulguer les mécanismes. Si ce travail porte sur le sans-abrisme, il n’en est pour autant pas une étude au prisme social, mais en tant qu’enjeu propre à nos façons de penser la ville. Quand j’évoque nos *“façons de penser la ville”*, j’entends traiter des modèles urbains occidentaux, communs à une majorité de pays européens et qui montrent des stratégies de développement similaires. D’autre part, il faut également considérer que le modèle français sera principalement étudié pour la spécificité de son système politique en place, ses particularités administratives et enfin sa mise en relation avec l’expérience de terrain qu’y est mienne après ce stage effectué sur la métropole européenne de Lille.

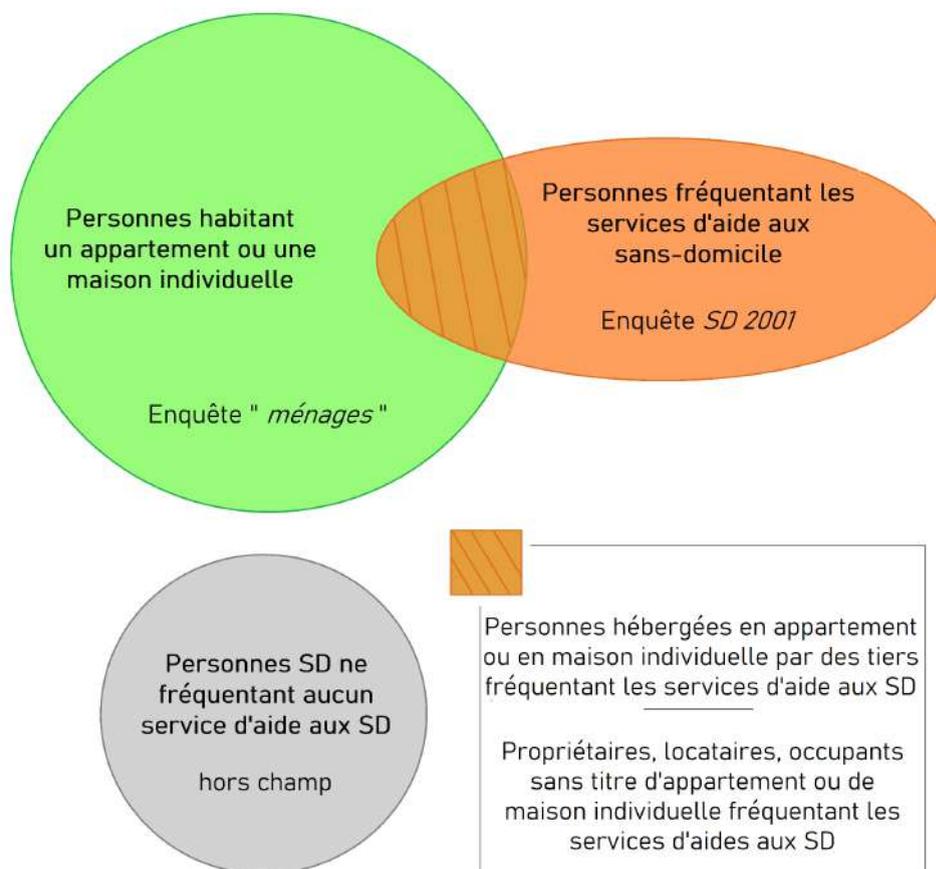
Si le cadre est défini, encore faut-il poser une définition de départ aux mots clés de cette étude, amorce de notre réflexion, dont nous essaierons d’étayer le contenu au fil de ce travail. Le choix ici fait est donc celui de se référer à une définition généraliste et de grande audience afin qu’elle soit la définition de référence d’une part importante de la population. Je choisis donc de prendre la définition de l’INSEE du sans domicile, succédant à la figure du sans-logis.

Cette définition est issue de l’enquête sans domicile de 2001. En effet, dans un document méthode d’enquête produit par l’INSEE et l’auteure C.Brousse en 2006, le sans-domicile y est défini comme suit:

“Une personne sera dite sans-domicile un jour donné, si la nuit précédente elle a été dans l’une ou l’autre des deux situations suivantes : soit elle a eu recours à un service d’hébergement, soit elle a dormi dans un lieu non prévu pour l’habitation (rue, abri de fortune)”.

Il est important de constater ici que la définition ne distingue pas sans abri et sans domicile fixe, et ce pour des raisons évoquées plus avant dans la note méthodologique. Parmi celles-ci se posent notamment les difficultés de recensement des personnes en grande précarité, soit parce qu’elles se dissimulent, soit parce que leur condition varie beaucoup (d’un statut à l’autre) et ce de façon non prévisible. L’auteure présente par ailleurs cette complexité au biais d’un schéma qui illustre les failles d’un recensement via les structures d’hébergement.

Fig 1 : Failles méthodologiques du recensement de l’enquête sans domicile



Note méthodologique de l’Insee retravaillée, Djemai Julien, IAUGL-M2 UA, 2023.

Cette faille même dans le recensement est un trait en soit du mode d’habiter du précarier actuel, tel qu’il témoigne d’une incompatibilité avec les us de la cité.

“Je vais pas dormir à la Halte, c’est pire que dehors. J’suis bien sur mon parking, j’ai pas besoin de dormir les yeux ouverts pour pas me faire voler ou me faire planter.”

–R. rencontré en maraude.

Une fois la définition de départ du sans domicile identifiée, il faut encore préciser le lien pour l'instant ténu entre sans-abrisme et Urbanisme qui justifie en partie cette étude, justification qui prend alors tout son sens une fois un regard plus théorique et historique posé sur la genèse de l'urbanisme.

Reprenons d'ailleurs l'essai de définition de l'urbanisme de P.Merlin, tel qu'il tend à illustrer l'urbanisme comme une discipline réflexive, où convergent d'autres disciplines scientifiques comme la sociologie ou encore l'économie.

*“Le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse (1982-1985) le définit comme “ l’art d’aménager et d’organiser les agglomérations humaines ” et, de façon plus précise, “ l’art de disposer l’espace urbain ou rural au sens le plus large (bâtiments d’habitation, de travail, de loisirs, réseaux de circulation et d’échanges) pour obtenir son meilleur fonctionnement et améliorer les rapports sociaux ”.”*

Ainsi, ce premier pan de définition choisi par P. Merlin définit l'urbanisme dans sa qualité d'aménageur. L'aménagement des espaces étant principalement associé à des impératifs performantiels, d'optimisation ou encore d'ergonomie. Ces qualités attribuées à l'urbanisme sont par ailleurs confirmées plus loin. De plus, il y est également fait mention de son rôle dans les relations sociales.

*“Le Grand Larousse du xxe siècle (1927-1933) ajoutait : “ de telle sorte que les fonctions et les relations entre des hommes s’exercent de la façon la plus commode, la plus économique et la plus harmonieuse ”.”*

Pour autant, il demeure encore des champs de l'urbanisme sur lesquels repose aussi ce travail. Par conséquent, les éléments de définition proposés par Géoconfluence<sup>1</sup> complètent assez cette vision de l'urbanisme à laquelle je souhaite me référer dans ce travail.

*“La planification urbaine sert toujours un projet politique et n’est jamais neutre sur le plan idéologique. La cité antique reflète une conception de la citoyenneté ; la ville coloniale une négation de toute culture préexistante. Au XXe siècle, la planification urbaine a pu servir le projet post-colonial de certains États, par exemple en se dotant d’une nouvelle capitale ex-nihilo. Elle est souvent une façon, pour le pouvoir politique, de reprendre le contrôle sur des entités urbaines jugées indociles”*

Cette première portion de définition permet de relever la fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'urbanisme. En effet, si l'urbanisme “sert toujours un projet politique” c'est notamment car il est construit comme ressource par le maître d'ouvrage qui, dans le cadre public, est principalement un représentant du pouvoir public.

---

<sup>1</sup> <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisme-et-planification-urbaine>

Ainsi, il est important de rappeler que le projet urbain est souvent le reflet d'une stratégie politique, d'une vision précise des enjeux et opportunités, faiblesses et atouts d'une agglomération humaine, d'un scope particulier au sein de celle-ci.

Un second extrait de cet essai de définition est aussi d'une grande importance pour ce travail, car il illustre les dynamiques d'attraction et de rejet qui habitent l'urbanisme.

*“Depuis les dernières décennies du XXe siècle, la planification urbaine sert souvent le projet politique et économique de la ville néolibérale. S'appuyant sur un urbanisme de projet, faisant appel à des partenariats public-privé, elle vise à améliorer la compétitivité des villes dans la compétition internationale pour attirer les investissements et les touristes. Elle se fait souvent au détriment des populations jugées indésirables.”*

Cet extrait permet de prendre conscience de deux thématiques fortes de cette étude, l'actuel modèle néolibéral (ou entrepreneurial) qui investit nos villes d'une part, et les dynamiques de rejet et d'attraction qui intègrent aussi les stratégies de spatialisation des publics.

Il est donc possible de s'interroger sur deux points, le premier étant l'éventuel rejet induit par le modèle entrepreneurial qui pourrait en lui-même être incompatible avec le sans abrisme d'une part, mais avant tout sa remédiation.

Ensuite, il permet également de se demander comment se construit la stratégie de l'acteur public face à la grande précarité, et comment elle se traduit spatialement. C'est également la question de la mise en tension des divers enjeux politiques et stratégiques qui interroge, savoir lesquels sont priorisés, compatibles ou non.

En ce sens, le sans abrisme existe sur deux plans, à la fois celui de l'exclu, l'indésirable du modèle urbain prescrit par le politique, traduit en dispositifs de rejet en villes par l'urbaniste mais aussi comme preuve de l'imperfection du projet urbain tel qu'il est et a été construit jusqu'à présent. Le sans abrisme est un des maux, un des enjeux de la modernité qui n'a pas encore trouvé de palliatif à cette porosité dans le modèle contemporain de faire la cité.

Si j'emploie ici le terme de cité, c'est parce qu'il ramène à deux traits qui définissent assez finement le sans abrisme. Dans son ouvrage *“Sociologie du Logement”*, Yankel Fijalkowski, Sociologue Urbaniste, fait mention du *“droit de cité”* et rappelle que la domiciliation est un droit constitutif. De plus, il légitime le rôle sociétal du logement: *“Le domicile renvoie à l'inscription de l'individu dans la société. “Élire domicile” signifie adopter le principe d'habiter continûment un lieu et d'en faire le centre de son activité.”* p12

Ainsi, les traits évoqués par Fijalkowski dans sa définition du droit de cité reprennent alors les dimensions matérielles et intangibles du sans abrisme. D'une part, le sans abri y est identifiable tel qu'il n'est pas en possession d'un *“chez lui”*. Il lui manque le logement qui est pensé comme un repère fixe dans une ville en constant mouvement selon F. Ascher. Logement qui, pour Fijalkowski, est la clef de voûte de l'activité du citoyen. Ainsi, plus encore que le logement, le sans logis est celui qui n'est pas

concerné par les affaires de la cité, tel qu'il n'est pas en capacité d'y avoir un rôle quel qu'il soit.

Dans un essai de définition de l'urbanité, F. Beaucire et X. Desjardins évoquent ce lien organique entre processus sociaux et d'identité et aménagements urbains:

*“Le défi est de taille, car l'urbanité exprime finalement le partage de valeurs communes aux citoyens et, par voie de conséquence, une aptitude à l'intégration sociale et culturelle. Si l'urbanité ne désigne donc pas d'abord une forme urbaine particulière, ni même un agencement socio-spatial particulier, elle est pourtant en partie conditionnée (mais jusqu'à quel point ?) par la conception de lieux favorisant la coprésence, la rencontre et l'échange : la véritable justification de l'urbanisme ?”*

Par conséquent, c'est de cet état de fait que part cette étude. Elle portera sur la figure du sans domicile, dont la définition demeure encore vacillante pour de nombreuses raisons qui entremêlent phénomènes sociologiques, anthropologiques et urbanité. C'est ainsi que se pose d'abord la question du sans-abrisme comme une forme de marginalité qui voit sa condition fortement liée à tout un enchevêtrement de facteurs. Ensemble de facteurs qui aboutissent à cette idée de la violence, celle de la déconnexion avec la cité, de la chute dans le monadisme social par la perte de ses repères auparavant acquis.

Ces repères, la sociologie les nomment *habitus* lorsqu'il est question de pratiques et d'usages. Lorsqu'il est question d'éléments qui permettent visuellement d'associer une personne à une classe sociale, il s'agit d'*hexis*. Popularisés par Bourdieu en France, ces concepts sont essentiels à l'étude de la figure du sans-abri car ils permettent de plus précisément situer cette forme de marginalité. Ils permettent d'associer et de dissocier certains individus qui en surface semblent tous appartenir à cette même frange de la précarité, qui se caractérise finalement par une importante altérité.

## **Problématisation**

En somme, ce travail est celui d'une mise en tension des enjeux. C'est en confrontant différentes scopes et réalités vécues que ce travail s'ancre véritablement dans l'urbanisme.

Si nous avons évoqué qu'un des principaux enjeux de l'urbanisme et la création d'une ville faite pour tous ceux qui y habitent, cette question se pose également pour ceux qui y vivent sans toit. Les questions qui se posent sont alors liées aux enjeux de prise en compte d'un habiter alternatif qui semble dissonant avec le modèle urbain actuel. Il paraît alors nécessaire de s'interroger sur la construction des dynamiques urbaines qui ont fondé la ville ainsi et également en quoi le modèle actuel sanctionne ceux qui l'habitent différemment.

Pour ce faire, il est nécessaire de comprendre en quoi la figure du grand précaire s'est construite différemment au cours de l'histoire occidentale et comment celle-ci se voit être marginalisée par la ville qui lui est contemporaine. En somme, il s'agit d'identifier comment l'urbain conditionne les modes de vie et lesquels y sont favorisés ou réprimés jusqu'aux modèles modernes. Ce travail de représentations est nécessaire car il explicite finalement les prénotions associées aux grands précaires et pose alors un cadre propice à une déconstruction de cet agrégat d'individus et de parcours divers. Par conséquent, comprendre le pourquoi de cette agrégation de tous ces parcours individuels; alors unis sous la bannière de la politique de l'urgence permet également de comprendre les stratégies mises en place par les acteurs publics.

La politique de l'urgence, alors construite comme réponse moderne à la condition du grand précaire est à la fois cause et conséquence de ce statu quo insoluble. Envisagé comme mal conjoncturel, il faut s'interroger sur la cohérence ou non qui s'opère entre représentations sociétales modernes et parcours vécus par les individus. Il n'est pas question dans ce travail de se demander comment on tombe à la rue, sujet trop politique et transversal pour être étudié succinctement dans un travail qui se veut être un entre deux entre Urbanisme et Sociologie de la Ville. Ainsi il y est plus question de se demander ce qu'est la rue et quelles violences autres échappent au regard des acteurs urbains, qu'ils soient des pouvoirs publics, privés mais aussi des riverains. Comme déjà énoncé auparavant, la ville se construit pour répondre à des usages, mais quels usages favorise-t-elle ? De la même manière, pourquoi certains autres font l'objet d'un rejet comme la grande précarité ? Par conséquent il faut justifier que pour établir des éléments de réponse, il faut comprendre et clarifier les usages du grand précaire qui semblent opacifiés dans l'urbain, comme invisibilisés.

De ce fait, même s'il me paraît difficile d'établir une problématique pouvant synthétiser ces interrogations, je souhaite me reposer sur celle-ci au départ de cette étude.

***Quels rapports la ville et le grand précaire entretiennent-ils et quels conflits urbains naissent de la mise en tension des enjeux dans les métropoles néo-libérales ?***

## Méthodologie

Pour réaliser cette étude, je compte utiliser plusieurs outils afin de prendre en compte une majorité d'informations, toutes n'ayant pas les mêmes sources.

Premièrement, une démarche universitaire classique servira de socle à mes réflexions sur le sujet. Je choisis ainsi de recourir à la littérature académique mais également aux divers rapports et mesures d'impacts fournies à l'issue des études publiques sur le sans-abrisme et la grande précarité.

Cet intérêt pour les rapports publics est motivé par deux questions, la première est de saisir quelles sont les stratégies utilisées à l'échelle nationale ainsi qu'à l'échelle de la métropole de Lille. La seconde est de saisir quelles sont les stratégies mises en place en matière de "remédiation" et de "rejet" et quelles tensions y sont associées.

Autrement, plus qu'un simple socle, la littérature académique est aussi importante car ce travail aura pour but d'y confronter mes expériences de terrain.

Plus qu'un regard critique, il sera question de voir comment ces informations se précisent une fois sur le terrain, quelles choses semblent communes ou particulières à des spécificités géographiques, temporelles.

Ainsi, ces connaissances auront le double rôle de clés de lecture mais également de conjectures, soumises à mes expériences de terrain.

Enfin, je souhaite profiter de ma mission au sein de l'association Entourage en tant que chargé de partenariats pour vraiment me saisir du terrain.

Ainsi, une démarche d'observation de terrain d'une part et d'observation participante dans la partie gestion de projet seront les plus values de ce travail.

De plus, comme précédemment évoqué, il ne s'agira pas d'une simple synthèse des deux mais bien une tentation de démarche réflexive où les connaissances acquises des deux côtés (académiques d'une part, opérationnelles de l'autre) se mettent mutuellement à l'épreuve. Par ailleurs, ma position au sein de l'association me permet l'accès à un ensemble de données qualitatives et quantitatives. En effet j'ai l'opportunité d'échanger avec de nombreux profils de personnes en précarité et d'y associer les heurts et maux grâce à ceux qui m'en font part. Il en va de même pour mon contact avec les riverains, les agents du tiers secteur et du secteur professionnel qui me permettent de recueillir leurs freins, méconnaissances et ressentis et ambitions envers les publics précaires.

Ainsi, je souhaite me servir de cette expérience très polyvalente pour livrer un travail pluridisciplinaire, assez représentatif de mes appétences pour les sciences humaines.



# I. La Figure du sans domicile.

## 1. Evolution de la figure de grande précarité, du vagabond au sans domicile fixe

Cette partie introduit un regard plus historique de la figure du sans logis, elle repose notamment sur l'évolution des termes employés pour définir ces publics et quels stigmates y sont associés. Plus qu'un simple regard historique, cette partie permet aussi de constater que la grande précarité a toujours été synonyme de marginalité. Cette marginalité est affirmée par diverses formes de rejets, institutionnels ou sociaux.

### a. **Le bon et le mauvais pauvre**

Bien que ce travail traite d'une perspective moderne, il est tout de même nécessaire de faire un historique de la figure de la grande précarité. Plus qu'un rappel à valeur didactique, cet historique permet de comprendre le profond lien entre évolution sociétale et évolution de la grande précarité.

Souvent liée aux questions économiques et de subsistance, la précarité est classiquement associée à un défaut de capitaux économiques et patrimoniaux (biens, logement).

Pour autant, lorsqu'on remonte au XIII<sup>e</sup> Siècle, la pauvreté n'était pas signe de marginalité. Par ailleurs, la pauvreté apparaissait comme une forme de dévotion évangélique.

En 1209, sous l'initiative de Saint François d'Assise voit le jour l'ordre des mendiants Franciscains, suivi par l'ordre des Clarisses (réservé aux femmes). Ces ordres religieux naissent sous l'idée d'une pauvreté évangélique telle que ne rien posséder serait une preuve de dévotion chrétienne.

Ainsi, le moyen âge fait peu cas de la pauvreté matérielle, la marginalité est ailleurs et c'est au biais de la figure du vagabond qu'elle s'exprime.

En effet, s'il est une chose que l'on retient de la parenthèse historique de D. Zeneidi Henry dans son ouvrage "*les SDF et la ville*", c'est ce lien presque organique entre dynamiques urbaines et évolution du précaire et de la marginalité.

*"Les vagabonds seront affublés jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle de termes dépréciatifs tel que caymands, maraux, bêtîtres, oyseux, ribauds, etc. associé à des petits métiers de mauvaises réputation, jongleurs, chanteurs, montreurs de curiosités, arracheurs de dents, vendeurs de thériaques ainsi que des occupations réprouvées, joueurs de dés et prostituée". p22*

On note ainsi que derrière le vagabond se cache en réalité tout un ensemble de personnes et profils qui catalysent une certaine idée commune de la marginalité. Idée construite pour et par le modèle de faire société de l'époque.

*"Elle illustre les différents procédés mis en œuvre par la société pour se construire des garde-fous, des normes et des marges" 22*

C'est ainsi que l'on comprend aisément l'écart perçu entre la figure du pauvre, qui respecte ce cadre normatif sociétal et le vagabond, qui entreprend de briser la norme par ses modes de vie.

En effet la distinction entre le précaire et le marginal est assez forte au moyen âge, telle que la distinction se passe par le respect de la norme sociale.

On identifie alors deux temps, celui où la distinction passe par les usages et celui où l'autorité a légiféré sur les usages. Entre autres, la mendicité est vue comme une condition sociale acceptée par l'Eglise, allant même jusqu'à en faire l'allégorie du Christ. Ainsi, la charité Chrétienne s'organise autour des places, aux abords des églises et la mendicité est clairement distinguée du vagabondage.

Fig. 2 Triptyque artistique autour du mendiant moyenâgeux



Saint Martin de Tours partageant son manteau - 1503  
J. Bourdichon



Saint Martin et le Mendiant - 1618  
A. Van Dyck



Saint Martin et le Mendiant  
- 1597  
le Greco

Ici Saint Martin est représenté offrant sa cape au mendiant, une certaine verticalité se dégage de cet échange. Le mendiant se distingue du saint par son apparence et par son immobilité, tel qu'il semble dépendre clairement de lui. C'est en ces éléments là que le mendiant se distingue du vagabond.

Par ses usages, le vagabondage est considéré comme perturbant la société en place. En effet, on lui attribue bon-gré mal-gré tous les maux de la société et on le nomme "*mauvais pauvre*".

"Au sein de ce monde religieux, des voix s'élevaient pour fustiger les mauvais pauvres indésirables qui avaient pour défaut de ne pas être fixes. toutes les tables de la mauvaise pauvreté dans ce cristalliser autour de la figure du vagabond, élément insaisissable et perpétuel trublion" - Zeneidi Henry, p. 23

Est alors reproché au vagabond son monadisme social, le fait qu'il soit à rebours de la société en place. Il est par ailleurs assimilé au fou, chaotique et imprévisible, il est en constant décalage avec la société et s'égaré toujours davantage en marginalité.

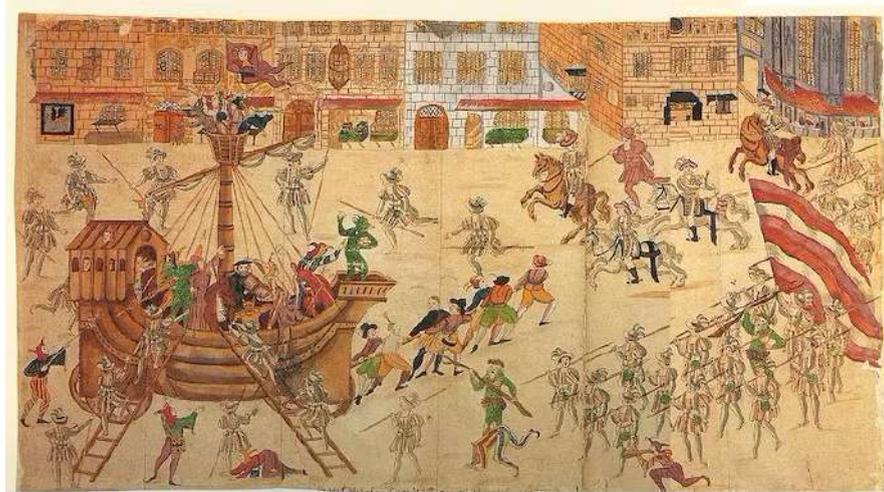


Fig. 3: **La nef des fous - 1498**  
B.Brandt

Dans son ouvrage *“La nef des fous”*, Benjamin Brandt fait son propre constat des dérives sociétales. Il attribue au fou nombre des critères du marginal, tel qu’il s’égaré et ne suit pas les règles sociétales. Il rappelle également cette distinction claire entre le bon et le mauvais pauvre qui, pour cette époque, repose sur deux points. Le premier est l’attachement au gain et le besoin de capitaux qui caractérise le marginal, dans ses pratiques qui transgressent souvent la loi ou la morale. Le second est la mobilité, le bon pauvre est sédentaire, il mendie devant les églises ou sur les places là où le vagabond va et vient constamment.

*“La limite entre les deux catégories commencent à être désigné clairement : il s'agit de la sédentarité, faisant ses débuts de normes sociales, et jouant un rôle important dans la catégorisation des pauvres.”* – Zeneidi Henry, p.23

Fig.4:



**Le Vagabond - 1490-1510**  
J. Bosch

Deuxième figure emblématique de la grande pauvreté et de la marginalité, le clochard est un fruit dérivé du vagabond. D.Zeneidi Henry le présente comme suit:

*“La complexité réside dans une sorte de dualité . En effet, il hérite de quelques caractéristiques du vagabond tout en étant autre, tout en ayant ses particularités.[...] Le passage du vagabond au clochard s'apparente à une passation de marginalité.”*

- Zeneidi Henry, p. 27

Cette question de passation de marginalité est intéressante, car elle suggère que la marginalité du Vagabond n'est plus en phase avec la société, que le décalage s'exprime désormais autrement. C'est important de soulever ce lien très étroit entre évolutions sociétales et représentations de la marginalité car cela montre comment se construit l'urbanité autour d'elles deux. Cela illustre ce qui est socialement enviable et ce qui est socialement réprouvé. Pour le clochard, le décalage est désormais spatial et temporel, il n'est plus en phase avec le rythme de la ville et sa façon de l'habiter. Le clochard est dépassé, D. Zeneidi dit même de lui qu'il *“s'enracine dans un univers dépassé et un paysage de misère moyenâgeuse”* - Zeneidi Henry, p.27

Ce décalage est alors constaté en deux points. Tout d'abord celui du décalage avec le modèle sociétal en place. Les sociétés occidentales se cristallisent autour des villes, composées en quartier, les activités humaines consistent en des allers et retours entre chaque quartier, d'une ville à l'autre, la société se saisit de la mobilité comme cœur de son activité. Le vagabond investit alors la ville, au plus près des richesses produites sans y contribuer, il devient immobile, investit un quartier et ne le quitte plus. Il devient clochard. Le processus est alors double, il est immobile face à une société en pleine dynamisation et *“ Il survit grâce aux déchets de la société. Sa situation est perçue comme définitive, sans retour possible”* - Zeneidi Henry, p.29.

Fig. 5: Diptyque artistique de la figure du Clochard



**Le clochard** - après 1886  
J.F Raffaelli



**Le chiffonnier épuisé** - 1880  
J.F Raffaelli

Ici, Jean François Raffaelli peintre français du XIXe siècle saisit pleinement le décalage entre chiffonniers, mendiants, clochards et le reste de la société. Il retranscrit pleinement la dépendance du clochard au travers de sa série d'œuvres sur le personnage du chiffonnier, ramassant les chiffons usés pour en tirer gagne pain. Peintre et graveur naturaliste, il livre ici un regard sur le clochard des banlieues parisiennes. Nombreux sont les exemples de clochards dans les œuvres de peintres parisiens, car ils sont nombreux à investir la capitale pour profiter de ses richesses, dépendre de ses déchets. Pour autant, Paris parvient encore à faire survivre un temps la figure du Vagabond, tout du moins du “mauvais pauvre” et ce, avec la *Cour des Miracles*. Dans *la nef des fous*, B. Brandt écrivait ceci :

« Certains se font mendiants à l'âge où, jeune et fort, et en pleine santé on pourrait travailler : pourquoi se fatiguer [...] Tous les faux estropiés et gibier de potence qui rôdent dans les foires lui font joyeuse escorte. [...] L'autre pendant le jour traîne sur des béquilles, mais quand il se voit seul, il trotte allégrement. »

Brandt écrit ces mots en 1494, bien avant l'époque de la cour des miracles qui pourtant, en est le chef-lieu bien plus tard. La cour des miracles est un ensemble de quartiers qualifiés de coupes-gorges et de zones de non droits. Leur nom provient des mendiants et marginaux qui, le jour, demandent la charité en exhibant handicaps et blessures et qui, le soir venu, retrouvent capacités motrices, guérissent “subitement”. Dans *Notre Dame de Paris*, Victor Hugo parle de la cour des miracles d'une façon qui, bien que romancée, évoque encore cette idée du mauvais pauvre moyenâgeux.

“cité des voleurs, hideuse verrue à la face de Paris ; égout d'où s'échappait chaque matin, et où revenait croupir chaque nuit ce ruisseau de vices, de mendicité et de vagabondage toujours débordé dans les rues des capitales ; ruche monstrueuse où rentraient le soir avec leur butin tous les frelons de l'ordre social ; hôpital menteur où le bohémien, le moine défroqué, l'écolier perdu, les vauriens de toutes les nations, espagnols, italiens, allemands, de toutes les religions, juifs, chrétiens, mahométans, idolâtres, couverts de plaies fardées, mendiants le jour, se transfiguraient la nuit en brigands ; immense vestiaire, en un mot, où s'habillaient et se déshabillaient à cette époque tous les acteurs de cette comédie éternelle que le vol, la prostitution et le meurtre jouent sur le pavé de Paris.”

Fig. 6: Diptyque artistique de la figure du mauvais précaire



La cour des miracles - 1860  
Gustave Doré



quatre mendiants au Pont au Change  
J.H Marlet

Ici subsiste alors, comme un écho, cette division entre d'un côté le clochard et de l'autre toute la communauté des "*mauvais pauvres*". Division qui tend à montrer que les mauvais pauvres abusent même de cette distinction pour attirer la charité à eux quand ils se travestissent en clochards.

Le clochard est une figure emblématique de la pauvreté, son nom est d'ailleurs porteur de sens, D. Zeneidi Henry le rappelle d'ailleurs lorsqu'elle le présente.

*"L'appellation clochard formé sur le mot clocher qui signifiait au Moyen-Âge "boiter" et issu de ce rapport au physique. Le corps du clochard se précise comme un support évocateur. Les images les plus courantes sont celles d'un être sale, crasse, pouilleux, en guenilles et vecteur de maladie." 28*

Ainsi, les notions d'hexis et d'habitus s'expriment déjà au sein du précarat, si certains se travestissent en clochard, c'est dans l'espoir de bénéficier de la charité propre à cette classe de la société. On note d'ailleurs que le clochard, contrairement aux délinquants des cours des miracles, n'est pas un danger.

"Il est plus haut et pas très fréquentable, le clochard n'en demeure pas moins sympathique, il est considéré comme totalement inoffensif. souvent âgé et alcoolique, il est l'absolue misère, l'ultime pauvreté, la phase terminale du processus de séparation d'avec le monde social" (Zeneidi Henry 28)

Cette description est intéressante car elle conjugue caractéristiques physiques, profil et pratiques derrière le mot clochard. Cela nous ramène de nouveaux à l'habitus et l'hexis de classe qui semble ici, très clairement défini. Un parallèle intéressant peut d'ailleurs être fait avec l'usage contemporain du mot clochard, beaucoup plus présent que celui de vagabond.

Si nous prenons la définition du dictionnaire Larousse du mot Clochard nous trouvons la définition suivante: "*Personne sans domicile, vivant misérablement en marge de la société.*"

On peut d'ailleurs conjuguer ce regard moderne avec l'usage d'un moteur de recherches pour voir quelles images sont associées au terme et déterminer ou non si des profils sont récurrents. Il est évident que la démarche ne permet pas d'obtenir de réelles informations scientifiques mais elle permet tout de même de constater des tendances intéressantes. Les moteurs de recherche fonctionnent sur des mécaniques de machine learning et de récurrences afin de proposer des résultats de recherche cohérents avec les attentes des utilisateurs. Cette relation permet alors de satisfaire l'utilisateur plutôt que de proposer des résultats "pertinents", d'autant plus lors de recherches réalisées autour de notions abstraites. Ici, les questions épistémologiques sont écartées afin de répondre à un cadre représentatif commun qui imagine le clochard selon certains traits.

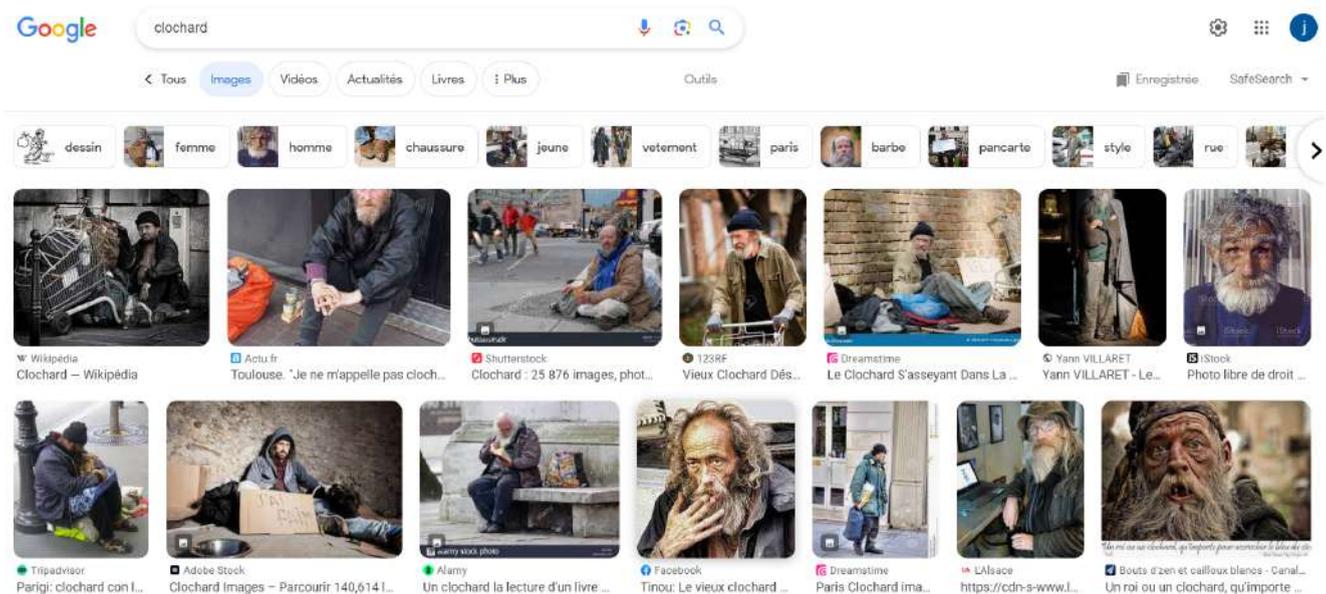


Fig. 7: capture d'écran du moteur de recherche Google: "clochard"

La recherche fait alors apparaître un profil type, pourtant la recherche ne comporte qu'un mot: clochard. Peut être que l'écriture au masculin focalise sur des profils masculins mais le mot n'indique aucun autre élément orientant la recherche. Le profil qui ressort rappelle alors la description proposée par D. Zeneidi Henry, celle d'un homme d'âge mûr, en guenilles et haillons, édentés à la pilosité hirsute.

Il colle d'ailleurs d'autant plus aux termes de Vexliard que l'auteure rappelle dans son propos.

*"À quelques exceptions près, nos sujets ont tous ce teint terreux, ces cheveux embroussaillés, une barbe de quinze jours, avec pour vêtements, la loque, le haillon, la guenille..."*

-Zeneidi Henry, p.28

## b. Perspective moderne: un flou sémantique ?

La modernité est également en proie à la grande précarité et voit son spectre d'autant plus épars et opaque.

En effet, bien que des progrès soient fait à ce jour, l'ethos, c'est-à-dire les prénotions enregistrées par les individus dès l'enfance, induisent un regard englobant sur la grande précarité, celui de la marginalité.

Là où auparavant subsistait encore une distinction entre bon et mauvais pauvre, il s'agissait d'une importante influence catholique. D'une époque où l'Eglise et l'Etat se confondaient, il en allait de même pour la société, qui tenait la charité chrétienne comme devoir citoyen et chrétien. Le contexte permettait encore d'excuser la précarité, voire de la légitimer.

Cette vision théologique peut se résumer tel que *"Dieu aurait pu rendre tous les hommes riches, mais il a voulu qu'il y ait des pauvres dans ce monde pour que les riches puissent ainsi racheter leurs péchés."* Ces paroles sont issues de la *Vie de Saint Eloi* et sont reprises

dans un article qui exprime assez clairement ce basculement de la grande précarité dans une société qui n'est plus théocratique.

*“Une formule classique qui résume l'essentiel de la théorie médiévale de l'église en matière de pauvreté. Aujourd'hui les pauvres deviennent encore plus pauvres parce qu'ils s'endettent pour acheter des biens de consommation. Quant au riche, il ne cherche plus à être absous, mais à détenir le pouvoir économique et l'influence sur les milieux politiques.”*<sup>2</sup>

Ce constat est important car il permet de requalifier le rapport au mendiant dans notre société. C'est aussi le changement de paradigme économique qui achève de déconnecter la société du bon pauvre, ne laissant plus que les marginaux comme qualificatif du grand précaire.

Ce changement de paradigme, très lié au modèle capitaliste, provient également d'une logique théologique, celle de Calvin qu'on dit souvent à l'origine du capitalisme.

Dans son ouvrage *“l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme”* le sociologue Weber tisse le lien entre l'essor du calvinisme et la naissance de la dynamique capitaliste. Sa théorie se fonde sur l'idée de prédestination qu'évoque Calvin, réel détachement aux principes initiaux de Saint François d'Assise. Là où les ordres mendiants fondaient leur mode de vie sur la maxime *“les premiers seront les premiers”*, le propos est tout autre avec la prédestination de Calvin. Pour ainsi dire, la dynamique est même à rebours de celle préalablement installée dans les ordres tel que la prédestination calviniste se définit comme suit:

*“Doctrine selon laquelle Dieu aurait par avance destiné certaines créatures à la béatitude, par le seul effet de sa grâce, et sans considération de leurs oeuvres, vouant les autres à la damnation”.*<sup>3</sup>

La prédestination joue un rôle dès lors clivant selon Weber, elle instigue l'idée que le succès sur Terre est l'expression de la bénédiction de Dieu, invitant ainsi à la quête dudit succès, et donc, de la richesse. Mais plus encore, elle désigne le précaire, la mendicité et la pauvreté comme étant l'expression de la damnation, et donc une condition méprisée par Dieu, invitant également les Hommes à la mépriser.

Cette parenthèse permet de souligner deux choses. Tout d'abord, le grand changement de dynamique vers le capitalisme moderne à induit des changements drastiques dans les sociétés occidentales. Ces mêmes changements sont appuyés par la séparation de l'Église et de l'État qui, une fois la modernité installée, met à l'écart les solidarités construites sur des bases théologiques.

Il faut ainsi, bien que brièvement car hors de notre sujet d'étude, souligner les différents facteurs qui ont aidé à construire le grand précaire moderne en France.

---

<sup>2</sup> Gouverner la misère, L'économiste Maghrébin 12 octobre 2022

<sup>3</sup> Encyclopédie universalis

Tout d'abord, la désindustrialisation a eu un impact majeur pour les classes populaires, en France, ceux qui en souffrent sont nombreux et se déclinent en de nombreux profils.

D'une part, les ouvriers français ayant été licenciés pour des fermetures d'usines, pour des délocalisations ou pour de la main d'œuvre moins chère en ont été les premières victimes, suivies de près par les travailleurs immigrés. Les travailleurs immigrés sont, par ailleurs, souvent rejetés par les autres classes sociales, tel qu'ils sont vus comme la source de tous les maux ou rejetés pour leur altérité.

*“ils sont là, désœuvrés, flânant sur nos trottoirs. Peu à peu, ils occupent certains quartiers de nos villes et dans leurs cafés bien à eux, aucun de nous ne se risque. On raconte qu'ils sont paresseux et instables, menteurs et impulsifs sans aucune retenue morale. [...] Que viennent donc faire chez nous, dit l'homme de la rue, tous ces Nord-Africains ? Que veut dire cette invasion croissante ?”<sup>4</sup>*

Ainsi, bien qu'il ne soit pas question de lien direct avec le grand précaire que nous évoquons, ces exemples soulèvent des dynamiques très claires. La diminution brutale de l'activité secondaire dans le secteur professionnel français a eu pour impact un écart entre offre d'emploi et demande impliquant plusieurs conséquences: chômage, emplois sous qualifiés et même développement de l'économie souterraine.

Les populations immigrées quant à elles suivent plusieurs logiques propres aux contextes nationaux qu'ils cherchent à fuir: précarité économique, paysage politique et social anxieux, réfugiés climatiques...

Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de profil type du sans logis moderne, on observe tout de même d'après l'étude d'échantillons d'individus une tendance qui se dessine.

La donnée manque lorsque l'on étudie sans abris, grand précaire et marginalité. Induite par les modes d'habiter la ville, la tendance à la dissimulation ou encore la déconnexion avec la société. Ainsi, il est difficile d'avoir une perspective quantitative sur les effectifs réels de cette strate sociale. En effet jusqu'à nos jours seules deux enquêtes globales ont été réalisées sur les sans logis en France, l'Enquête sans domicile de 2001 et celle de 2012. On notera d'ailleurs que l'enquête de 2001 est pionnière en Europe et ne trouve aucun précédent.

Par globale, on entend des enquêtes descriptives de la strate sociale, des parts et des profils, permettant d'émettre des corrélations éventuellement causales entre des facteurs de potentielle grande précarité et certains profils spécifiques. Ces enquêtes présentent, selon les études méthodologiques produites en parallèle, de nombreuses failles dans leurs estimations des effectifs de sans domicile, dûs à plusieurs facteurs.

---

<sup>4</sup> Archives Diocésaines de Lille; “D'où viennent-ils ?” extrait anonyme 1953

Le premier facteur est celui dont nous avons fait l'étude lors de notre essai de définition du sans domicile: la définition du champ d'étude au biais de services exclusifs.

En effet, les études présentent de nombreuses porosités dans leur ambition car elles centralisent leur observation sur les centres d'hébergement et services divers destinés aux sans domiciles. Le problème alors constaté est celui du libre arbitre des individus et également de l'expression des modes d'habiter la ville qu'ont les personnes issues de la grande précarité. Par libre arbitre, il est question du rapport aux services exclusifs aux sans domiciles. Ces services bien que fréquentés en presque exclusivité par des personnes en grande précarité ne sont pour autant pas en capacité d'accueillir tous les individus. Cette incapacité est liée à plusieurs facteurs, le premier est la capacité d'accueil de la structure. Les structures d'aide aux sans domicile sont souvent surchargées du fait du nombre important de sans domicile souhaitant faire usage de leurs services. Souvent, cette charge de travail importante est conjuguée avec des espaces d'accueil trop petits, exigus, des bénévoles trop peu nombreux, des équipes surmenées ou au turn over très important.

Ensuite, les services ne correspondent pas nécessairement aux besoins premiers des publics sans domicile, et ne peuvent parfois fournir aucun format adapté à leur accueil. Il faut avant tout rappeler que derrière les sans logis, sans domiciles et le grand précarité il y a en réalité beaucoup de profils très différents qui se cachent. Ainsi, bien que nombre des personnes auxquelles s'adressent ces services s'y rendent et permettent d'observer des résultats pertinents, il demeure aussi une importante part de personnes qui ne s'y rendent pas et ne souhaitent pas s'y rendre pour diverses raisons.

*“Spiritek j’y allais avant, maintenant j’y vais plus ça sert à rien. Je suis un addict tu sais ce que c’est l’addiction ? Moi j’en ai marre de Spiritek là bas tout les gens ils sont défoncés et ils se frappent ça me soule”* – W. un sans-abri à Gare Lille Flandres.

Si parmi l'ensemble des témoignages que j'ai pu recueillir j'ai fait le choix de ce témoignage c'est parce qu'il permet, une fois contextualisé, de distinguer plusieurs freins à la fréquentation des services dédiés.

Tout d'abord, la peur du danger saisit une partie des potentiels usagers. Entre rixes et vols, de nombreuses craintes rebutent une partie des potentiels usagers. Ensuite vient la lassitude, l'abandon, d'une situation personnelle qui n'avance pas et qui se dégrade dans la rue.

Par conséquent, les études sans domicile présentent des failles indéniables dans leur potentiel recensement des populations sans domicile, c'est pourquoi, combiner à l'absence d'étude récente, je ne souhaite pas faire usage de cette partie des informations mise à disposition

Ces deux études proposent néanmoins des informations clés dans l'étude des profils de sans domicile qui, bien que très variés, observent tout de même des tendances.

Fig. 8 : Caractéristiques sociodémographiques des sans domiciles

en %

	Sans-domicile nés en France	Sans-domicile nés à l'étranger			Ensemble des sans-domicile
		Non-francophones	Francophones	Ensemble	
Répartition	45	19	37	55	100
<b>Sexe</b>					
Hommes	66	65	57	60	62
Femmes	34	35	43	40	38
<b>Âge</b>					
18-29 ans	27	30	26	27	27
30-49 ans	45	56	55	55	50
50 ans ou plus	28	14	19	18	23
<b>Situation familiale</b>					
Personnes seules sans enfant	74	39	58	53	62
<i>dont : femmes</i>	16	7	14	12	14
Personnes en couple sans enfant	10	14	6	8	9
Personnes seules avec enfant(s)	9	11	17	15	12
Personnes en couple avec enfant(s)	7	36	19	24	17

Champ : sans-domicile de 18 ans ou plus vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Lecture : en 2012, 74 % des sans-domicile nés en France vivent seuls sans enfant (dont 16 % de femmes et 58 % d'hommes), 9 % vivent seuls avec un ou plusieurs enfants, 10 % vivent en couple sans enfant et 7 % vivent en couple avec un ou plusieurs enfants.

Note : les personnes « sans enfant » désignent les personnes sans-domicile qui ne sont pas accompagnées d'enfant mais elles peuvent avoir des enfants ne vivant pas avec elles. Les personnes avec enfant(s) désignent les personnes sans-domicile accompagnées d'au moins un enfant.

Sources : Insee/Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

Ce tableau extrait de l'enquête Insee de 2012 permet d'observer plusieurs éléments :

- Les hommes sont la population majoritaire chez les sans domicile et représentent 62% de l'effectif total contre 38% pour les femmes.
- Les étrangers (n'ayant pas la nationalité française) représentent la majeure partie des sans domicile avec 55% de représentation.
- Les personnes de 30 à 49 ans sont majoritaires avec 55% de représentation dans l'effectif total, les jeunes de 18 à 29 ans représentent plus d'un quart de l'effectif total.

Ce tableau comporte également des statistiques sur les structures familiales des SD mais, l'évaluation avec enfant dépendant de la présence in situ de l'enfant lors du référencement n'a pas une précision qui la rend exploitable à mon sens.

Pour autant, on peut tout de même constater que les couples avec enfants sont majoritairement représentés parmi les SD étrangers qui, au sein de leur catégorie ont une part plus importante de couples avec enfant que parmi les SD de nationalité française.

L'enquête met aussi à disposition des informations plus spécifiques qui donnent davantage de matériau à étudier concernant qui sont les SD et comment ils habitent la ville:

- L'Afrique est le continent le plus émigrant vers la France avec 33% de représentation totale immigration confondue.
- Parmi l'immigration africaine, le Maghreb pèse pour 13% et est ainsi surreprésenté considérant que l'autre pan de l'immigration africaine est nommé "autre Afrique" et représente 20% de l'effectif.

Il est intéressant ici de faire le rappel succinct de l'histoire très entremêlée de la France et du Maghreb. Géographiquement on sait que la France et le Maghreb sont séparés par des voies maritimes clandestines identifiées.

Fig. 9 : Voies d'immigrations clandestines



*Imap/quatrieme*

Ainsi, c'est le territoire d'Afrique le plus opportun pour migrer vers la France, qui, une fois couplée à l'histoire coloniale entre la France et l'Algérie laisse voir un réel lien entre les deux territoires. Ce lien se traduit par un territoire très francophone et où la culture populaire française est très répandue (chaînes télévisées, cinéma, produits de consommation...), rapprochant davantage les territoires.

La question du sans abris se mélange alors à la question de l'immigration clandestine, des réfugiés et globalement, des régularisations de sans-papiers. Question éminemment politique, elle demande un traitement individuel et ne saurait être étudiée succinctement avec pertinence. Pour ainsi dire, il est difficile de ne pas tomber dans le débat politique et donc, dans une forme de subjectivité au vu de la tension produite autour de cette question.

Pour autant, l'occulter revient à mettre au rebut un facteur clé de la grande précarité pour 55% des SD sur le sol français, la régularisation des papiers et l'illégalité dans laquelle ils occupent le territoire. C'est une réalité qui est par ailleurs confirmée et rendue plus tangible par les statistiques produites sur les revenus.

*“1 sans-domicile sur 3 vit avec moins de 300 euros par mois. Parmi les sans-domicile nés à l'étranger, 45 % sont dans ce cas. Les sans-domicile qui travaillent (un quart d'entre eux) ne s'en sortent pas beaucoup mieux, car les emplois qu'ils occupent sont très souvent précaires (contrats courts, temps partiel) et peu qualifiés. Leur niveau de diplôme faible et leurs difficultés dans la maîtrise du français compliquent leur insertion sur le marché du travail.”<sup>5</sup>*

De quoi parle-t-on finalement ?

S'il est une chose que nous devons retenir de la figure du sans logis, c'est qu'elle n'est pas invariable et inflexible, c'est une notion très liée aux évolutions qui lui sont contemporaines.

D'un contexte théocratique à une modernité plus néolibérale et entrepreneuriale, le rapport à la grande précarité est devenu tout autre. Ainsi, notre étude se doit de définir un rapport plus ou moins clair au public qu'il étudie, dans un souci de pertinence, pour autant, nous devinons désormais la complexité qui se cache derrière la grande précarité. De plus, nous savons désormais que le clivage entre grande précarité et marginalité n'est plus aussi clair qu'auparavant, il n'y a plus de “*bon ou de mauvais pauvre*” comme la société se le figurait au Moyen Âge.

Par conséquent nous ne pouvons nous satisfaire des définitions qui nous sont proposées auparavant, dans un souci de réflexivité adaptée à la pratique du terrain.

De plus, il faut que les termes que nous employons dans ce travail soient liés à notre réflexion sur l'urbain, sur les modes d'habiter et d'usiter la ville.

Ainsi je propose que ce mémoire construise sa réflexion sur trois notions, associées à trois catégories de publics. Les deux premières notions seront liées à l'accès aux services dédiés ou non, hébergement d'urgence ou autres et donc à leur capacité à mobiliser des réseaux de soutiens.

La première sera la catégorie “sans domicile fixe”, communément nommée SDF. La notion de SDF est intéressante car elle est souvent utilisée de façon très englobante. On met derrière ces termes un ensemble important d'individus avec des réalités pourtant très différentes. Il faut aussi rappeler que l'enquête sans domicile de l'Insee choisit d'utiliser le terme sans domicile et non pas sans domicile fixe. Ce choix est intéressant car il permet de constater un désengagement de la notion de fixité dans l'enquête.

---

<sup>5</sup> Synthèse enquête sans-domicile 2012, Insee Ined

Ainsi nous choisirons nous de définir le SDF comme suit:

**Personne ne bénéficiant pas d'un logement personnel, en précarité, ayant recours à des services dédiés ou non et ayant accès de façon régulière ou non à des services d'hébergement d'urgence ou solidaires.**

Nous faisons le choix d'utiliser cette définition car elle implique la notion de fixité, elle remet l'individu au sein de son bassin de vie et engage des dynamiques ou une forme d'activité de la part de l'individu (démarches, recours à des services, accompagnement juridique ou professionnel).

Le second terme qui nous servira de catégorie et celui de "sans-abri". Nous le définirons comme suit:

**Personne en grande précarité, déconnectée des services dédiés ou en phase de déconnexion avec ceux-ci. Le sans-abri ne bénéficie pas d'un logement et ne recourt pas aux services d'hébergement d'urgence et solidaires. Il dort à la rue, dans des squats, dans divers espaces urbains inadaptés et ne pouvant être considérés comme des espaces habitables.**

La troisième sera plus liée à la marginalité, telle que celle-ci semble être devenue cet autre nom de la grande précarité. Ainsi, afin d'en faire un constat réflexif, cette catégorie sera alors transverse. Afin de ne pas attribuer le regard péjoratif, dépréciatif ou encore subjectif, je fais le choix de ne pas employer le terme de marginal pour éviter tout mésusage. Cette catégorie transverse reposera plus sur le défaut de capital social, de connexion à autrui et à l'ensemble des codes sociaux et pratiques sociales considérées comme pratiques communes.

Ainsi nous choisirons d'utiliser le terme "isolé". J'utilise ce terme et pas un autre à plusieurs fins. Tout d'abord je souhaite en faire un thème transversal qui pourra à la fois définir les publics en précarité que nous étudions mais également l'ensemble des individus qui souffrent d'isolement malgré une situation ne semble pas précaire. Cette catégorie est alors utilisable pour notre étude des précaires mais aussi pour l'étude des riverains qui apparaîtra plus tard lors de l'étude du Leitmotiv de l'association Entourage. Je souhaite définir le terme isolé comme suit:

**Toute personne étant déconnectée de tout réseau social, échange social, activité conviviale. Personne ne pouvant, en l'état, pas avoir d'échange informel avec autrui et s'enfermant dans une forme de solitude et de précarité émotionnelle. Nous pouvons également entendre l'isolement comme une forme de déconnexion avec la société, bien que graduelle et d'ampleur variable.**

Ces trois notions ici définies seront associées aux concepts évoqués plus tôt que sont l'habitus, l'hexis et l'ethos de classe. Concepts sociologiques, ils apportent une plus value méthodologique telle qu'ils servent la réflexion sur le rapport aux autres d'une part mais aussi sur les rapports avec l'urbain, l'expression d'une relative urbanité chez chacun.

Par urbanité j'entends les usages, souvent liés à une forme de socialisation. C'est en somme tout comportement prenant place dans les espaces urbains, communs aux autres et dans lesquels chacun doit agir avec une certaine éducation civique. L'urbanité c'est en quelque sorte l'habitus du citadin, dont nous devinons déjà le manque dans une partie du grand précaire. Ainsi, comment les individus font-ils l'usage de la ville ? Quels rapports entretiennent-ils avec les espaces urbains, ressources fondamentales de leur subsistance ?

## 2. Poser le regard sur l'itinérance du sans domicile.

Cette partie a pour but de montrer que l'usage de l'espace fait par le sans domicile est plus complexe que l'immobilité que lui attribue le regard du passant. Ainsi, il est question de montrer comment et pourquoi le sans abri emprunte d'autres usages de l'espace public et y exerce des mobilités et des temps d'arrêt différents.

C'est aussi la possibilité de recouper les paradoxes induits par leur mode de vie, à la fois nomades et grands immobiles des villes. Ils cumulent cette image passée du vagabond qui est rejetée socialement et celle de l'immobile moyenâgeux qui se refuse au jeu de la modernité.

### a. **L'espace urbain : une ressource indispensable balbutiante ?**

Dans un premier temps, il faut montrer que l'espace urbain est celui sur lequel repose le grand précaire. Entre les divers services dédiés ou non, les acteurs du secteur sanitaire et social ou encore la mendicité, l'espace urbain est indispensable pour eux. A ces éléments s'ajoutent des dimensions plus complexes comme l'existence aux yeux d'autrui ou l'expression du droit de cité qui sont aussi liés à l'espace urbain. Il faut aussi prendre en considération les profils individuels de ces personnes qui ne les entraînent pas à avoir les mêmes parcours.

S'il est une chose que nous devons rappeler, c'est que le grand précaire se caractérise par une carence en capitaux sociaux économiques qui induisent à la fois une rupture avec les dynamiques socio-économiques de la ville mais également d'importantes difficultés à accéder à un logement. Il faut également rappeler que le logement est souvent considéré comme le point de départ de la vie citoyenne, c'est cet élément stable dans une société considérée comme en constant mouvement.

*“Les trois circonstances majeures de la vie métropolitaine, chez soi, au milieu des autres, entre soi” Ascher, 1995, p.258*

Ainsi, le rapport du grand précaire à la ville est autre, mais conserve les fondations moyenâgeuses qui ont autrefois poussées le Vagabond à investir les villes et grandes villes. S'il est commun d'entendre que les grands précaires devraient vivre en dehors

des villes pour leur sécurité, il leur est impossible de désertier les centres urbains, ressource principale de leur survie.

Les grandes villes ont un double intérêt pour le grand précaire. D'une part, elles ont des hautes fonctions de centralité qui les légitiment en tant que grandes villes. Walter Christaller définit cette légitimation dans sa théorie des lieux centraux, autrement appelée modèle christallérien.

En effet, il présente les villes à hautes fonctions de centralité comme étant la rencontre entre l'offre et la demande, si bien que plus les villes ont des services rares, spécifiques en leur sein, elles gagnent en centralité. C'est une observation qui se confirme dans l'enquête [sur]vivre dehors, réalisée par la métropole de Lyon, telle que la grande précarité s'illustre en grande majorité dans les espaces urbains et que la division est essentiellement entre centralité et périphérie. Pour autant, bien qu'il y ait une relative division, les centres restent les lieux favorisés, car considérés comme les plus opportuns.

*“ L'hospitalité d'un territoire – défini à partir de la disponibilité de services d'aides, de facilitation à la domiciliation, de prise en charge de certains besoins – conditionne pour partie l'installation des personnes sans-abri et facilite la permanence ou la restauration du lien avec l'entourage (amis, familles). Toutefois, dans tous les cas, on constate le plus souvent un besoin de mobilité vers l'hyper-centre.”* – 11 survivre dehors

Il est ainsi impossible pour le précaire de quitter les villes et les centres, ils les investissent et y concentrent leur activité, si bien que les centres sont souvent dépréciés pour leur fréquentation. Mais une fois cela acquis, quelles sont les actions qui justifient ce besoin de centralité et comment elles dépendent des dynamiques sociétales alors que le précaire est le grand dernier de la société néolibérale ? Il faut alors interroger les modes de vie du grand précaire, et ce tout d'abord de façon très englobante et synthétique au biais d'un schéma.

Fig.10: Parcours du combattant des personnes à la rue



Association Entourage

Ce parcours ici décrit est appelé par les politiques publiques le “*parcours en escalier*”, il est construit tel qu'il accompagne progressivement l'individu pour l'aider à quitter la rue. Pour autant, ce schéma est également une simplification extrême de ce parcours

en escalier, car il omet les vicissitudes qui se cumulent dans les parcours de rue. Je propose ainsi de partir de ce schéma afin de traiter point par point les étapes ici présentées sommairement. Au tout départ, il y a les maraudes, ressources humaines de terrain du grand précarité qui leur apporte un soutien polyvalent.

*“pour aider les personnes sans-abri à rentrer dans un parcours d’aide – ou a minima à répondre à leurs besoins –[...] En ce sens, le travail consistant à «rendre visibles», c’est-à-dire à repérer les personnes sans-abri pour mieux les accompagner sans être dans la coercition, est un défi de taille. C’est tout l’enjeu de «l’aller vers», c’est-à-dire aller à la rencontre des publics au lieu où elles se trouvent (plutôt que d’attendre qu’elles se manifestent), afin de rendre visible leur situation auprès des associations et pouvoirs publics et amorcer un accompagnement.” - 12 Survivre Dehors*

Les maraudes sont très souvent associatives, parfois d’initiative citoyenne, et sont souvent matérielles. Par matérielles, on entend dire que ces maraudes apportent un soutien alimentaire, des kits d’hygiène, des vêtements ou des duvets selon les saisons. Autrement, les maraudes permettent de soutenir les personnes à la rue en leur apportant un soutien informatif, qui passe souvent par une réorientation vers le 115 dans un premier temps. Elles sont vues comme indispensables par les personnes en précarité qui disent souvent en dépendre. Cette dépendance pose question car il s’agit de structures associatives qui apportent ce soutien, or, c’est un soutien fluctuant. Il n’est pas inconnu que les actions de soutien comme les maraudes soient portées par des équipes bénévoles ou majoritairement bénévoles.

L’exemple du mois d’Août est très parlant sur la métropole lilloise. Ce mois d’Août 2023, j’ai constaté l’arrêt presque total des maraudes sur le territoire lillois, souvent corrélé à la baisse d’activité bénévole sur la période estivale. La conséquence est de fait immédiate, les personnes qui en dépendent sont alors livrées à elles-mêmes, sans ce recours qui, bien que solidaire, était pour eux impératif.

*“Le mois d’Août tu sens la différence, y’a personne. Les gens ils pensent que l’hiver c’est le pire mais l’été on se sent abandonnés, on doit se démerder comme on peut”-M, habitué de l’ABEJ*

Ainsi les besoins primaires doivent trouver des réponses, et ce quotidiennement. Nous en identifions deux, immédiats et impératif pour nombre des individus livrés à la rue, ce sont l’hygiène et l’alimentation. Dès lors les recours sont multiples mais éparpillés, constituant alors un réel parcours du combattant quotidien. Un homme issu de la rue, que nous nommerons C. a suivi un parcours de rue long et difficile qui s’est finalement conclu, très proche de notre vivier associatif, j’ai longuement pu échanger avec lui.

*“Toi le matin, tu te lèves et tu vas aux commodités, ensuite tu prends ta douche et ton petit déjeuner. Ça te prend combien de temps ? Une heure tout au plus. Pour les sans domiciles ça commence à 6h et tu auras pas de petit déjeuner, tu fais la queue pour la douche devant*

*l'Abej à 7h, tu attends ton colis aux restos de 9 à 12 et t'es pas sûr d'avoir pu prendre ta douche ou avoir un colis mais t'as pas le choix donc tu te lèves tout les jours.*" - C.

Ce premier exemple est une réalité éprouvée, l'attente est une composante invariable de la vie de rue. Que nombre d'entre eux répètent sans cesse et ce, seulement pour des besoins primaires. Ceux qui n'ont pas pu les réaliser le matin s'y attèlent ailleurs l'après-midi, traversent la ville, la métropole à pied et ce, sans avoir pu avancer dans leurs démarches. Je décompose les démarches en deux types, celles plus administratives, relatives au statut des individus (aides, sollicitation de la caf, domiciliation, régularisation...) et celles qui suivent ces mêmes démarches qui tiennent plus de l'insertion (recherche d'emploi, formation, demande de logement à caractère social, place dans un foyer d'insertion ou dans un CHU). Ces démarches relèvent dans une certaine mesure d'un "tronc commun" aux personnes en grande précarité, qui observent souvent des parcours d'accompagnement ayant ce même socle. Pour autant, il ne faudrait pas négliger l'importante altérité qui se cache derrière la grande précarité. Le rapport d'enquête [sur]vivre dehors nous le présente par ailleurs comme condition essentielle à la pertinence de l'enquête, sans quoi elle ne saurait présenter des réalités vécues.

*"Un centrage s'opère sur une réponse aux besoins des sans-abri, qui ne se réduit plus seulement à l'hébergement d'urgence et à l'alimentation, même si ces aides demeurent déterminantes. Ce réinvestissement de la notion de «besoin» s'explique par deux grandes raisons : d'une part, la volonté de ne plus être seulement dans la réponse à l'urgence [...] d'autre part le constat d'une diversification des profils, de leurs besoins spécifiques et des barrières individuelles dont ils peuvent être victimes. Cette entrée par les besoins invite à dépasser la figure moyenne du sans-abri pour développer des solutions variées, spécifiques voire exclusive à chaque profil"* - 15 Survivre Dehors

Ainsi, bien que les combats menés au quotidien par ces individus et leurs accompagnateurs du secteur sanitaire et social soit dans le fond le même (le retour à une certaine stabilité socioprofessionnelle), les combats livrés chaque jours par ces acteurs sont beaucoup plus complexes.

Ce relevé est intéressant pour deux raisons. La première raison est notre angle d'étude, celui du rapport à l'urbain. Ce constat montre que les besoins exprimés par le grand précaire engage des ressources importantes pour les besoins fondamentaux (alimentation, logement, santé) mais que ces ressources à elles seules ne sauraient être une remédiation à la précarité. Pour établir une réponse, à l'échelle d'une ville ou d'un territoire, il faut alors le mailler finement de services et structures adaptés, disposer de façon stratégique les services, proposer des locaux avantageux aux associations. Il faut presque appliquer au mot près la théorie des lieux centraux et, dans cette dynamique, réaliser qu'il y a autant de besoins que d'individus.

*“par exemple, les 30% de femmes sans-abri dénombrées à Lyon auront des besoins spécifiques de sécurité ou d’hygiène menstruelle qui vont amener à déployer des lieux dédiés d’hygiène et de soins. De même, l’aide sera adaptée aux barrières individuelles, comme le fait d’avoir une souffrance psychique ou de ne pas maîtriser la langue française”*  
 – 15 Survivre Dehors

Ainsi la journée du grand précaire est souvent composée d’éléments dits “fondamentaux” auxquels viennent s’ajouter des démarches administratives nécessaires à l’avancement de leur situation. Et, enfin, nous constatons un troisième type de démarches qui sont dites “intrinsèques à leur condition individuelle”, représentant alors un élément non négligeable de leur quotidien. Ces besoins sont alors d’autres aller-retours, consommant à nouveau du temps, entraînant à nouveau de l’attente et ce, toujours cumulés aux fardeaux de leurs difficultés individuelles. D’un quotidien harassant et rébarbatif, nombre d’entre eux abandonnent et renoncent. Le quotidien est dur et tous n’empruntent pas les mêmes difficultés, dès lors certains rompent avec ces usages et deviennent les plus isolés, des sans abris à plein temps, ou le lien avec la société se rompt sans retour.

Ainsi, il est important de mettre en relation les ressources et recours du grand précaire avec les difficultés individuelles qui s’y juxtaposent. Dès lors, il faut s’interroger sur l’empilement des divers fardeaux individuels conjugués à la perte du pouvoir d’agir des individus en grande précarité. En ce sens, l’association d’utilité publique ATD Quart Monde à coproduit l’Université d’Oxford une enquête nommée *“Dimensions cachées de la Pauvreté”* qui tend à déconstruire la pauvreté et ses mécanismes. Tout d’abord, la méthodologie employée repose sur la croisée des savoirs. Cette étude repose ainsi sur trois groupes d’acteurs clés, les chercheurs universitaires, des professionnels de divers secteurs et les individus issus de la grande précarité. De plus, l’enquête est internationale et fait intervenir des territoires très hétérogènes. Ces territoires sont le Bangladesh, la Bolivie, la France, la Tanzanie, le Royaume Uni et les États-Unis. Ainsi, l’enquête cumule deux variables supplémentaires, l’interdisciplinarité des acteurs qui la produisent d’une part mais aussi le croisement de données internationales obéissant donc à des altérités ethno-sociologiques différentes. Cette dynamique multisectorielle est un chantier de long cours, tel qu’il résulte d’une ambition internationale, ambition qui manque de données et ressources mobilisables à grande échelle.

*“« Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde » - l’objectif primordial du Programme de développement durable des Nations Unies à l’horizon 2030”*

ATD Quart Monde réaffirme dans ce travail que la pauvreté est multidimensionnelle. Dès lors, comprendre quels sont les tenants de cette pauvreté, éclaircir ses dimensions et comprendre quels mécanismes en sont à l’origine relève en soit d’une étude sociétale d’ensemble. Pointer les porosités du système moderne à travers le monde, c’est en soit en estimer les axes d’amélioration pour une société plus équitable en un

sens, mais aussi envisager une urbanité plus inclusive si on l'applique aux espaces urbains.

Ainsi, l'étude propose trois approches, chacune composée de trois dimensions, résumées en un seul schéma.

Les trois approches sont distinguées comme suit:

- Le cœur de l'expérience, soit les éléments intrinsèquement à la grande précarité, dont la réalité est éprouvée partout et par tous. Leur relation est construite tel que la dépossession du pouvoir d'agir est à l'origine de souffrance physique et psychique et que le quotidien devient une lutte constante, un combat.

Cette partie est aussi une déconstruction du stéréotype du grand précariat qui serait passif face à sa condition, hors l'étude met ici en avant le caractère proactif des individus tel qu'ils combattent et résistent face à leur condition.

- Les dynamiques relationnelles rappellent les rapports sociétaux que nous évoquions auparavant. Elles font intervenir les dimensions sociologiques d'une part (rapports de classes, expressions de classe et processus d'hexis, d'habitus sociaux, principes de capitaux socio-économiques et distinction sociale...), mais aussi le modèle sociétale contemporain néolibéral, conforté par des politiques qui les favorisent et de fait, en enracinement les maux.

- Les privations sont certainement l'élément le plus soumis aux réalités locales, car elles dépendent des réalités socio-économiques locales d'une part, mais aussi de la législation en place (minima sociaux, droits, code du travail...).

Ainsi, elles synthétisent les éléments de la vie qui leur sont inaccessibles ou dont ils ne peuvent pleinement bénéficier. Ils sont à la fois contraints à ces privations par leur condition mais ce sont aussi ces privations qui provoquent cet enlisement dans la grande précarité.

Enfin, toutes ces dimensions doivent être rendues relatives, car elles ne prennent pas encore en compte les particularités individuelles qui jouent aussi un rôle majeur dans les parcours de grande précarité. Ainsi, ce modèle se munie de modificateurs qui prennent en compte tous les facteurs en mesure d'altérer les réalités vécues par chaque individu. L'étude réalise également un aparté sur la précarité vécue par les individus qui ne sont pas actifs, soit les publics jeunes et les seniors. Bien que parcellaire, elle permet d'entrevoir des spécificités relatives aux deux publics qui sont finalement assez similaires dans leur dépossession de leur pouvoir d'agir et leur dépendance aux autres.

Fig. 11: Schéma des Dimensions Cachées de la pauvreté

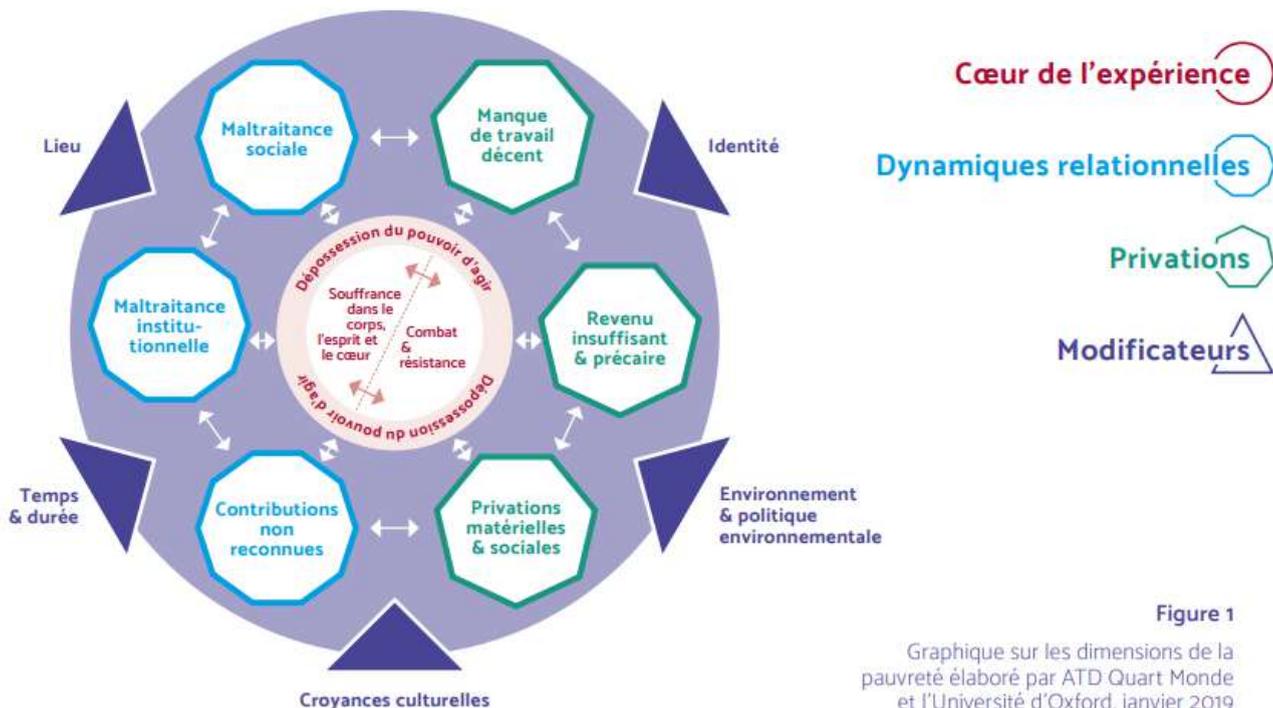


Figure 1

Graphique sur les dimensions de la pauvreté élaboré par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford, janvier 2019

Si je choisis ici d'étudier ce constat, c'est parce qu'il n'est aucune chose plus impactante que la capacité d'agir lorsque l'on parle de citoyenneté. La modernité ouvre de plus en plus ses décisions aux citoyens, qui se saisissent peu à peu des quartiers, des stratégies d'aménagement de leur territoire, des budgets participatifs, ils gagnent en pouvoir de décision. Il n'en est rien pour le grand précaire, il dépend des autres et n'a pour lui que sa volonté. Ainsi, une fois l'ensemble des pratiques déviantes écartées du discours, les individus inlassablement contraints à un quotidien d'attente et de survie ne sont pas maintenus dans un statu quo, c'est leur volonté qui s'étiolle à défaut d'avoir un rôle clé dans leur survie. L'étude d'ATD Quart Monde s'en saisit avec la notion de disempowerment, tel qu'il présente la réalité des personnes en précarité comme suit:

*“La pauvreté entraîne un manque de contrôle sur sa propre vie. Les options et les choix sont limités et contraints par les circonstances de la vie et les actions des institutions. Les personnes en situation de pauvreté ont peu de marge d'erreur dans les choix qu'elles font, tant les conséquences de mauvaises décisions peuvent être graves. De plus, alors qu'elles sont souvent accusées de faire des mauvais choix, elles font en réalité souvent face à des choix impensables entre des options inacceptables. Souvent, elles n'ont pas leur mot à dire dans les décisions prises à leur place par des personnes qui ont autorité sur elles. La pauvreté peut être synonyme de soumission et de dépendance forcée à l'égard des autres, entraînant une perte de dignité et une déshumanisation. La perte de contrôle ainsi qu'un choix limité augmentent le risque et peuvent saper les chances de sortir de la pauvreté, tout en créant un sentiment d'insécurité et de peur”* – 13 ATD Quart Monde

L'insécurité et la peur sont un prolongement de la réalité des personnes en grande précarité. Si l'urbain est une ressource, il conserve ses maux qui lui sont propres. Ainsi, d'un territoire très codifié, où le chez soi représente cet espace sécurisant et privé, les personnes en précarité en sont dépourvues et se voient constamment exposées aux violences.

*“[Sur]vivre dans la rue affecte le corps, qui devient le réceptacle de toutes les violences (froid, faim, pluie, regards, agressions, etc.). Le corps fait l'épreuve quotidienne d'un espace urbain non adapté à la vie dans la rue [...] Les détériorations sont aussi au niveau psychique, près d'un tiers des personnes sans-abri souffrant d'un problème psychique sévère.” -13 SD*

Dès lors, il faut questionner ces violences et comprendre en quoi l'espace urbain est à la fois leur plus grande ressource et l'espace qui leur est le plus hostile, tout en prenant pleine mesure de ce que la violence signifie et comment elle se décline. En effet, à l'image des dimensions de la pauvreté, la violence est aussi à entrevoir au prisme des modificateurs individuels, qui imposent aux individus des violences différentes.

## **b. L'espace public comme milieu qui leur est hostile.**

Lorsque nous pensons aux insécurités, les représentations que nous faisons de celles-ci peuvent varier. Ainsi, au même titre que pour la précarité, il faut prendre pleinement possession de l'idée d'insécurité pour en faire un constat pertinent. Nous pouvons ainsi distinguer la décliner de plusieurs façons. L'insécurité est d'abord physique, c'est celle qui s'impose comme sens premier du mot violence :

*“Caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice”<sup>6</sup>*

La violence physique est la forme la plus apparente d'insécurité, elle fait également partie de la réalité des personnes en grande précarité. La violence physique intervient à tout moment dans la vie des personnes en grande précarité, et prend bien des formes. J'ai pu constater bien des formes de violences lors de mon travail de terrain, allant de la rixe à la réelle tentative d'homicide, entre personnes en précarité ou non. Ces témoignages sont riches car ils portent en eux une forme de réalité à laquelle nous ne sommes que peu exposés, car nous bénéficions d'espaces sécurisants dans lesquels nous sommes à l'abri des autres. Cette réalité est autre pour les personnes en grande précarité qui sont toujours parmi les autres et s'exposent toujours au conflit ou au rejet sans pouvoir le fuir aisément.

---

<sup>6</sup> dictionnaire Larousse

Homme d'une quarantaine d'années souvent rencontré à l'Abej, M. est habitué à la violence et la fuit corps et âme. Dans un échange que j'ai pu avoir avec lui, il montre qu'il doit faire le sacrifice de son confort pour sa sécurité.

*“La Halte de nuit j’y ai dormi une fois y’a deux ans, plus jamais je te jure. Mon parking il est très bien, j’ai froid, j’ai mal au dos, mais au moins je dors les yeux fermés et j’ai pas peur de me prendre un coup de couteau. A la halte ya des crackheads tu dois dormir les yeux ouverts. En plus t’as peur de te faire voler même si t’as pas grand chose, nan mon parking c’est très bien”*

Ici nous pouvons constater deux choses importantes pour notre étude. La première est la place des structures dédiées qui exposent clairement des failles, celles de la sécurité des individus qui s’y rendent. M. expose clairement un défaut dans la mécanique d'aide aux précaires: c'est qu'elle peut avoir un effet contraire en exposant les individus à des dangers plus importants que le froid ou les intempéries, les autres. La seconde c'est que comme nombre d'entre eux, M. fait le choix de s'invisibiliser. De la même manière que pour la violence, l'invisibilisation est une pratique qui à de multiples raisons et la première ici présentée c'est la sécurité des personnes et de leurs biens en échange de leur confort.

Dans l'étude [sur]vivre dehors, l'invisibilisation est une pratique pour laquelle on prête beaucoup d'intérêt dans l'analyse des modes d'habiter du grand précaire, elle approche par ailleurs la question de l'usage ou non des services dédiés comme suit:

*“Dans ce contexte, la «préférence» que certaines personnes peuvent avoir à rester dormir dehors crée un malaise. Pour les uns, on ne saurait préférer vivre à la rue : ce serait une excuse des pouvoirs publics pour ne pas s’occuper des sans-abri ; pour les autres, ce choix serait bien réel et le nier –par exemple en appelant à forcer les sans-abri à un hébergement– est une violence supplémentaire envers des personnes déjà fragilisées. Derrière ce débat se trouve l’ambivalence d’un «choix» rationnel à dormir dehors. Sur ce sujet, les travaux sociologiques montrent que pour une partie des personnes sans-abri, le non-recours «voulu» à certaines formes d’hébergement ou d’aides est une réalité pour plusieurs raisons ; citons-en simplement trois :*

- *en raison de la volonté de s'isoler et de ne pas vouloir interagir avec d'autres personnes considérées comme plus en difficulté que soi. Dans cette situation, il y a certes un choix, même s'il est la conséquence de désocialisations, de violences passées subies ou d'opinions politiques (dans des squats ou des ZAD par exemple)*
- *du fait des représentations que les sans-abri se font des centres d'hébergement, ainsi que d'expériences qu'ils auraient vécues (violence, vol), ou de conditions d'accès rédhitoires (refus d'accepter les chiens, les couples, chambre d'hôtel sans cuisine)*

• *en raison des socialisations tissées dans le quartier. Dans cette situation, aller dans un centre d'hébergement lointain et inconnu peut être vécu comme un danger et un déracinement.*”-13 Survivre Dehors

Cet extrait propose d'estimer les choix des individus à l'aune des sacrifices et bénéfiques qu'ils engagent dans leur mode d'habiter la ville. En effet, ce regard négocié sur tout ou partie des décisions, d'usage des services, de visibilité ou non réexprime l'individualité dans un corps précaire que certains pensent homogène.

Ainsi ce type de négociation des gains et sacrifices est omniprésent dans la vie des personnes en grande précarité, c'est une condition inévitable de leur condition qui induit toujours une décision entre s'invisibiliser et se rendre au contraire le plus visible possible. Être invisible n'est pas seulement pensé au sens propre, c'est également se mêler aux autres et se fondre dans la masse. En effet, dans la synthèse de la Dihal qui traite du droit de cité, il est fait mention de la précarité en ces termes:

*“« c'est entre visibilité et invisibilité que s'organise une vie quotidienne marquée par la précarité de l'abri et c'est dans cette tension que s'est constitué ce nouveau problème social » (Pichon, 2000) alors même que « l'existence de personnes sans domicile est aujourd'hui une des formes les plus visibles de la pauvreté dans les sociétés occidentales »(Firdion, 2000, p.127)”-71*

Cet extrait rappelle le lien étroit entre condition et hexis de classe pour la grande précarité. Ainsi, l'absence de chez soi entraîne nécessairement l'apparition de stigmates sur les corps. De ce fait, s'invisibiliser c'est aussi se soustraire aux stigmates que la rue inflige, c'est ce grimer en quelqu'un d'autre. Les motivations pour s'invisibiliser de cette façon sont plurielles et elles impliquent souvent cet éternel rapport gain-perte propre à chaque individu. Nous choisissons ainsi de traiter des motifs les plus transversaux en premier pour ensuite approcher les motivations les plus spécifiques.

Tout d'abord, se mêler aux autres sert une forme de protection de la dignité et de l'identité individuelle. En effet, *“être en parcours de rue”* ne signifie pas avoir un ethos marginal. Par conséquent, les individus en grande précarité sont également sensibles aux esthétiques physiques et investissent leurs ressources pour s'y rendre conforme. Cette conformité est importante car elle renvoie à l'existence sociale de l'individu, elle distancie l'état de fait de l'état constaté et donne la possibilité aux individus de reconquérir une partie de leur droit de cité (travailler, aller dans des commerces, discuter avec les passants...).

*“Leur aspect physique est une de leurs préoccupations majeures. Ils gèrent leur corps dans un effort de maintien de soi salvateur. Ils utilisent fréquemment les douches et les toilettes de certains cafés. Se laver régulièrement et présenté comme un combat de tous les jours”*  
- Zeneidi-henry, 165

Pour autant, entretenir son aspect physique reste insuffisant pour se grimer en citoyen. De fait, l'envoi d'information contradictoire peut avoir un effet contraire et mettre davantage l'individu en situation de fragilité.

*“J’en ai marre du regard des gens, tu sais jamais comment faire avec eux, ils te donnent l’impression que ça va jamais. [...] Je faisais la manche devant un supermarché et j’étais sapé comme ça ‘fin normalement quoi. Et là il y a quelqu’un qui vient me voir pour me dire “vous avez pas honte de voler l’argent des miséreux ? ça ce voit que vous êtes un profiteur”. Moi je lui répond calmement tu vois je lui dis “monsieur avec l’argent que vous me donnez quand je fais la manche je m’achète des vêtements propres, je dépense pas dans du crack” et tu vois qu’il me croit pas. En fait si t’es pas propre t’es une merde et ils veulent pas t’approcher et quand tu fais des efforts pour t’entretenir un peu bah t’es une merde aussi. Ils veulent pas de nous faut pas se le cacher” –M*

Ainsi, l'usage de signes contraires, comme l'expression d'un hexis (aspect) de classe moyenne et d'un habitus (usage) de personne en précarité peut conduire à une forme de rejet encore plus vive, que l'on peut justifier par une incapacité à situer l'individu pour son interlocuteur. Cette incapacité à situer l'interlocuteur prend deux racines, d'une part elle est la conséquence d'une méconnaissance du public qui se limite à l'idée de personne en urgence sociale extrême. D'autre part, la confusion entre marginal et précaire induit un regard méfiant qui, stimulé par des signes contraires, crée le malaise. Ainsi, cette combinaison des critères permet de lire avec plus de justesse les propos préalable de Zeneidi-Henry sur les publics les plus à même de s'invisibiliser de la sorte.

*“Ce type d’usage ordinaire de l’espace public concerne un ensemble de personnes qui vivent comme une prise de conscience permanente leur condition de SDF à travers leur cheminement dans la ville, et en particulier dans les espaces publics. Il s’agit de personnes récemment devenues SDF ou d’individus qui ont une “carrière de SDF” importante, mais qui luttent pour que ce sigle administratif ne soit pas un indice identitaire définitif, et ne leur colle pas trop à la peau.” (Zeneidi-Henry, 165)*

La mention de ces deux profils fait alors sens à l'aune des éléments évoqués plus tôt. Tout d'abord, les personnes nouvellement à la rue bénéficient d'un "sursis", le temps ne leur a pas encore infliger tous les stigmates de la rue et conservent encore une apparence "commune". De plus, la récence de leur parcours de rue est souvent un fardeau insuffisant pour qu'ils engagent leur dignité dans leur mode de vie. En conséquence, des pratiques comme la mendicité, le recours aux maraudes alimentaires ou aux soupes populaires restent encore difficilement envisagées. Ils sacrifient une part importante de leurs ressources pour préserver un style de vie commun par l'usage de services universels et pour camoufler le plus possible leur condition. A contrario, les personnes ayant eues des longs parcours de rues sont celles dont l'expérience de la survie est la plus entière. Ainsi certains sont des polymorphes sociaux et se fondent dans les masses tout en ayant recours à des services dédiés. Ce

sont ceux qui ont la connaissance la plus fine des maillages solidaires et qui en font usage avec efficacité. Pour autant, toutes les personnes ayant eues des longs parcours de rue ne sont pas en capacité de le faire, bien que l'expérience acquise avec le temps soit là, demeure encore la motivation nécessaire pour s'astreindre à ce mode de vie combatif.

Un autre enjeu du camouflage, c'est la vulnérabilité dûe à l'environnement. En effet, plus loin que la dignité se joue aussi la sécurité des individus: être à la rue, c'est aussi être à la merci des autres. L'absence de l'abri dans le mode de vie du sans abri est le plus grand risque qu'il encourt, il en a besoin pour se dissimuler lorsqu'il est le plus vulnérable. Ainsi les choix peuvent être très différents voir aux antipodes. Soit l'individu se rend invisible et se camoufle dans des espaces non destinées à l'habitation et reclus (parkings, sous-sols, forêts, bordures autoroutières...) soit il se rend sciemment visible pour tirer son épingle du jeu. Se rendre visible passe alors par passer sa nuit dans une halte bon an mal an, choisir de se réunir dans des squats, ou dans des campements. Dès lors, ce sont encore les négociations gains-pertes qui conditionnent également les choix des individus, selon un ensemble de facteurs qui varie avec le temps, les saisons et les périodes du mois.

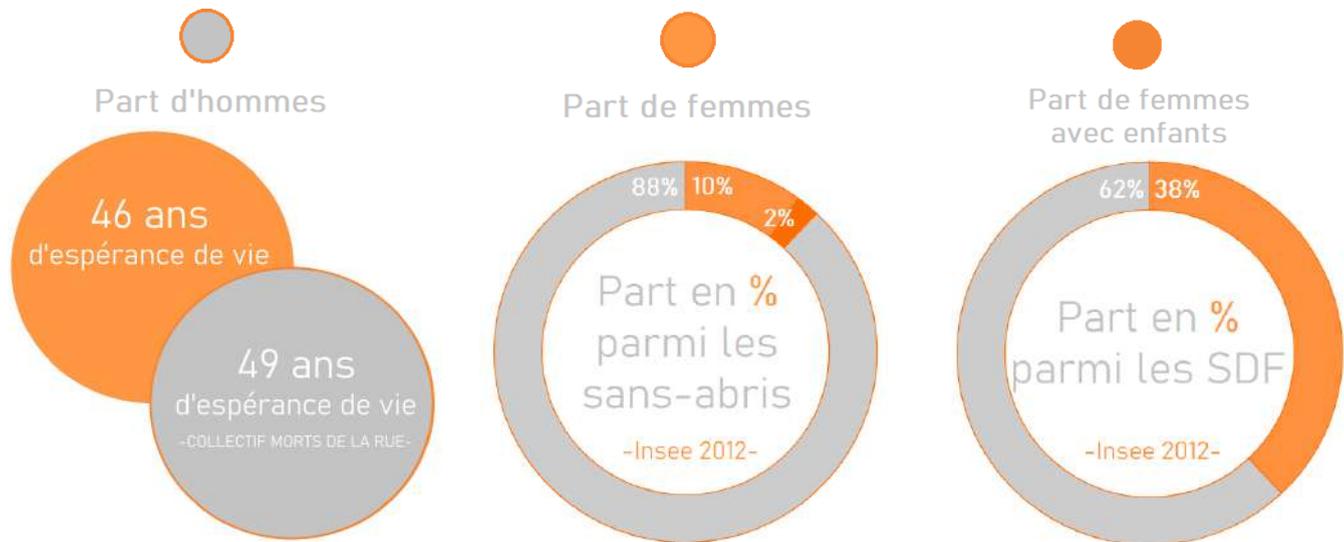
Au fur et à mesure des expériences de terrain j'ai constaté une tendance, confirmée par les publics rencontrés à ces périodes. En effet, on remarque une relative baisse de fréquentation des personnes utilisant les services dédiés entre le 5 et le 10 du mois. Le 5 du mois est la date de versement des aides sociales perçues par une partie conséquente des personnes en précarité. Ces sommes reçues au début du mois sont pour certains une ressource de longue durée, sur laquelle ils survivent le mois durant. D'autres, notamment les addicts, dépensent assez rapidement cette somme dans des biens de consommation pour subvenir à leurs addictions. Pour autant, ils ne sont pas les seuls à faire cela. Certains, dès le versement des aides, en font usage pour loger dans des auberges, manger des repas chauds, se rhabiller et se retrouvent souvent à sec avant la moitié du mois. JF, un membre du comité de la rue de l'association Entourage m'a expliqué les raisons de cette pratique et de sa popularité. La première raison est que modifier son mode de vie ne serait-ce qu'un court instant donne à ceux qui le font un regain d'individualité et de dignité. En effet, dépenser son argent permet à ces individus de reprendre possession de leur pouvoir d'agir et de rompre avec la violence de la rue. La seconde est que le caractère éphémère de cette pratique empêche les individus de subsister sur la durée, la dépense accroît de fait leur dépendance aux services dédiés et aux aides charitables. Cette dépendance est alors croissante au fur et à mesure du mois et rend la vie quotidienne plus ardue chaque jour. C'est alors le début d'un cercle vicieux, où chaque fin de mois est vécue avec difficulté, les incitant à recommencer le mois qui suit pour sortir la tête de l'eau.

Un camouflage qui se distingue complètement ici est réservé à une part spécifique des individus en grande précarité: les femmes.

Les femmes en parcours de rue sont à elles seules un vaste sujet dont l'étude demande une analyse fine. Ici, à défaut d'en fournir une focalisée sur la condition féminine dans les parcours de rue, je propose tout de même de traiter des dangers auxquels elles s'exposent et comment elles tentent de s'en prémunir.

Pour poser quelques éléments de contexte, posons le regard sur quelques chiffres clés:

Fig. 12: Quelques chiffres sur les femmes en précarité



Djemai Julien, IAUGL-M2 UA, 2023.

Ainsi, ces éléments permettent déjà de constater que les femmes en précarité sont une part non négligeable de la grande précarité et qu'elles sont elles aussi, voire plus encore, exposées à la violence sous diverses formes. L'extrait du rapport "Femmes sans abri: vivre la ville la nuit." de M. Maurin appuie clairement sur l'empilement des vulnérabilités subies par les femmes en situation de grande précarité.

D'une part, elles s'exposent aux mêmes risques que les hommes qui sont les risques sanitaires et sociaux (accès à l'hygiène, aux soins, aux loisirs et à l'échange interpersonnel). D'autre part, elles y ajoutent une vulnérabilité supplémentaire qui est nommée ici "*blessure de sexe*" sur la base de l'éthymologie du mot vulnérable. Ainsi on comprend que les femmes sont également confrontées à un tout autre rapport au corps où celui-ci est source de nouveaux dangers et risques.

Ce rapport au corps dans l'espace n'est pas spécifique aux femmes du grand précaire, c'est une réalité partagée par toutes les femmes qui, dans les espaces publics (ici plus précisément urbains) sont plus exposées à ces difficultés. Toutefois, là où la réalité des femmes en grande précarité est d'autant plus violente, c'est lorsqu'elles font face à la nuit. En effet, ce qui distinguera une femme d'une femme en parcours de rue c'est l'accès au logement, déjà défini comme sécuritaire et comme repère fixe dans l'espace urbain. Les femmes en parcours de rue ne bénéficient pas de ce repère et doivent donc se confronter aux espaces urbains de nuit, d'autant plus risqués pour elles.

Ainsi elles engagent d'autres négociations lorsqu'il s'agit de s'invisibiliser ou non, motivées par d'autres réalités.

### **Fuir la vue des autres ou non**

Une femme qui dort en pleine rue s'expose aux violences sexuelles, ainsi elle ne peut pas au même titre que les hommes investir des lieux clés (proches des accueils de jour, des donneries alimentaires..). Par ne pas pouvoir, il est surtout question de les investir sans donner sa sécurité pour contrepartie, ainsi les femmes sont souvent plus dissimulées que les hommes pour dormir. Par ailleurs, dormir n'est pas non plus une évidence, certaines préfèrent dormir le jour, aux yeux de tous. Le but étant ici de modérer les risques de violences subies et de pouvoir rester alerte la nuit. Le problème majeur de cette démarche est le décalage produit par un rythme de vie nocturne qui rend les démarches et accès aux services diurnes plus complexes. Fuir, c'est aussi renoncer aux services dédiés dans lesquels certaines ne se sentent pas en sécurité physique ou morale.

### **S'isoler ou non**

Dans cette même mesure, il est nécessaire de s'interroger sur l'isolement ou non des femmes en parcours de rue. La solitude garantit un certain contrôle sur les rapports interpersonnels et éludent les risques liés aux groupes mais elle favorise les risques de survie (condition médicale, besoin de prise en charge, agression...). À l'inverse, certaines préfèrent le groupe à la solitude et font usage de leur condition de femme pour garantir une relative sûreté au sein du groupe. On comprend ainsi une forme de négociation de la violence pour laquelle certaines préfèrent s'abandonner à une souffrance pour en fuir une autre.

### **Être identifiable ou non**

Être identifiable invoque l'idée d'être identifié en tant que femme ou non. Par cela, on interroge pas la condition précaire de l'individu mais sa féminisation. En effet, bien que la féminité puisse être en elle-même un sujet de débat en sciences sociales et ailleurs, elle n'en reste pas moins un des sujets pour ces femmes en parcours de rue qui décident si elles souhaitent ou non être identifiées comme femmes ou non. Ainsi les pratiques sont multiples pour ces femmes et se déclinent encore dans des négociations propres à chacune d'elles, dans des ampleurs propres à leur situation. Ainsi, on peut discuter de la prostitution qui est une pratique de survie au même titre que la mendicité selon M. Maurin. En effet, la femme vient exacerber sa féminité au bais d'une apparence soignée sur laquelle repose sa subsistance. Ainsi en faisant ce choix elle instrumentalise son corps dans sa survie.

*“Pour Linda, la prostitution est une pratique et non une identité qu'elle s'assigne ou qu'on lui assigne . De plus, en prenant soin de sa présentation corporelle elle ne peut s'engager dans des pratiques comme celle de la manche. Cet argument de justification lié à son apparence corporelle lui permet de concevoir la prostitution comme une pratique parmi*

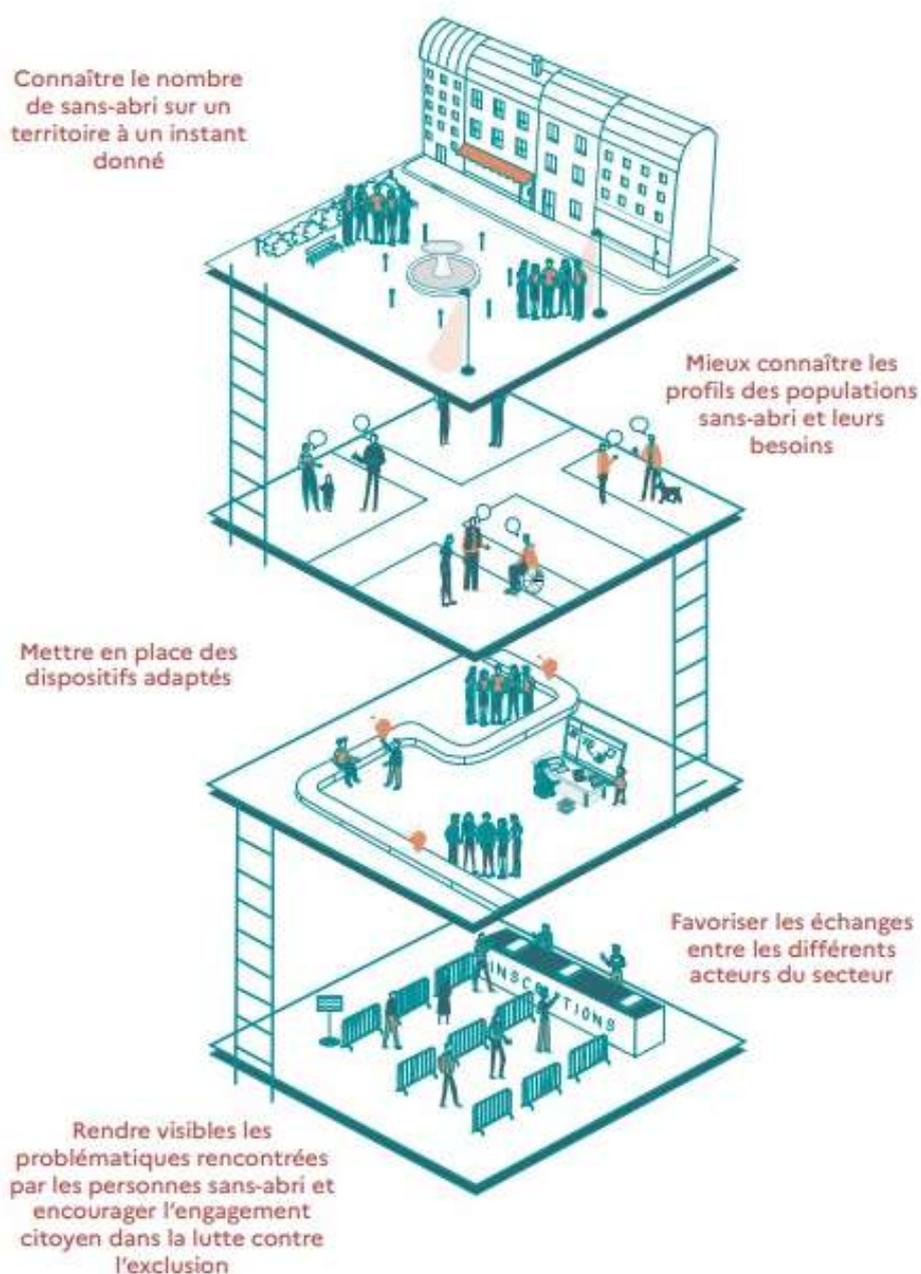
*d'autres, de la situer sur un même plan moral que la mendicité et le fait de garder la face.”*  
- M.Maurin

On a souvent tendance à ranger la prostitution dans une marge illégale, la prostitution rapporte à une certaine identité. Pour autant, ici elle est plus conçue comme une pratique où l'individu s'abandonne à une violence pour en fuir une autre. L'auteure la compare par ailleurs à la violence sociale qu'engage la mendicité, telle qu'elle demande un certain renoncement à la dignité pour certains. A l'inverse, certaines renoncent à leur apparence pour fuir ces violences sexuelles, elles se rasent les cheveux, négligent leur hygiène ou adoptent des attitudes masculines (uriner debout, voix rauque...). Elles neutralisent aussi leurs attributs féminins avec d'épaisses couches de tissus, elles s'effacent.

*In fine, s'il est une chose qui doit être retenue, c'est qu'il n'existe pas une figure du sans-abri. La modernité à délier les images et représentations du grand précaire et cache derrière ce terme plusieurs réalités, plusieurs parcours de rue. Ainsi, cette grande diversité des profils derrière le grand précaire interroge sur les stratégies de remédiation et la structuration actuelle de l'aide publique, sujet suivant de cette étude.*

## II. La place des politiques et stratégies publiques dans les parcours de rue.

Dispositif de l'observation sociale  
Dihal



## 1. Stratégies de remédiation du sans abris par la politique du “Logement d’abord”

Cette sous-partie traite principalement des décisions politiques qui ont été initiées pour rompre avec la grande précarité. Ainsi, des années Reagan à l’expérimentation “un chez-soi d’abord” nous étudierons la méthode appelée “Logement d’abord”. Initialement Housing First, ce programme se présente comme novateur dans sa remédiation à la grande précarité. Cette partie se dédie alors à décrire ses méthodes de fonctionnement et illustrer en quoi, le logement serait la pierre angulaire du parcours de réinsertion des publics en grande précarité.

### a. De l’ancien système “en escaliers” vers un accès direct au logement.

Si le programme “Logement d’abord” porté par les deux derniers quinquennats français est innovant à l’échelle nationale, il est toutefois le successeur de réflexions plus anciennes. On raccorde l’essor de cette stratégie de remédiation des parcours de rue chroniques aux états-unis, notamment lors des années 1990. En effet, les travaux de C. Laval et de Tsemberis et Gurdak font montre d’une époque troublée aux états unis, époque lors de laquelle les politiques publiques sont dans l’incapacité de remplir les objectifs fixés en termes de précarité. En effet les institutions publiques se munissent de plans locaux d’éradication du sans abris à l’horizon +10 ans et se retrouvent finalement incapables de rompre avec le cycle de rue des individus. Laval montre d’ailleurs la focale du programme le plus répandu, qui consiste en une forme de tutelle médico-psychiatrique des individus lorsqu’il évoque l’échec des parcours de réinsertion en parcours de “rue-hôpital-rue”. (C. Laval)

Cette question de l’hospitalisation pose doublement problème dans la stratégie, d’une part elle donne une fonction de tutelle au dispositif, qui vient décider ce qui est mieux pour les individus concernés, d’autre part elle catégorise les individus en parcours de rue. Effectivement, les personnes en parcours de rue sont susceptibles de développer des troubles psychiques, du fait de la rudesse de leur subsistance. Pour autant le programme commet l’erreur de confondre condition médicale et individu et résume la situation de précarité à ce facteur. Dès lors, intervient la question du rapport à soi, très lié à l’échec du dispositif initial.

*“Les programmes de logements accompagnés étaient rassemblés sur un seul site : il s’agissait d’habitations collectives comportant 30 à 100 unités. Ils exigeaient, comme conditions préalables à l’admission, des périodes d’abstinence et de suivi du traitement. Les usagers des centres d’accueil ne pouvaient ou ne voulaient pas répondre à ces critères d’admission. Ce type d’hébergement en grand groupe s’est trouvé être insoutenable pour certains participants des centres d’accueil. Ils ne voulaient pas vivre dans « un logement pour malades mentaux avec des travailleurs sociaux au sous-sol ». De leur point de vue,*

*lorsqu'on vivait dans ce genre de logement, on était l'objet de stigmates sociaux ou de rumeurs.*” – Tsemberis et Gurdak

Le dispositif est alors mal reçu par les publics, il ne trouve pas le succès escompté et n'est pas prompt à se restructurer. Le paradigme s'inverse alors et dans un relatif souci de justification de bonne construction de la politique en place, l'État impute l'échec aux individus bénéficiaires.

*“Ronald Reagan, lui-même, plutôt que de reconnaître l'échec politique de son administration à résorber le sans-abrisme, a déclaré que « c'était par choix qu'ils restaient dehors ». Cette explication erronée, que certains soutiennent encore aujourd'hui, a eu pour résultat l'introduction de lois permettant l'internement forcé de personnes sans domicile fixe ayant un diagnostic de troubles psychiques sévères, et présentant une menace pour elles-mêmes ou pour autrui”* – Tsemberis et Gurdak

Cette déclaration est importante car elle parvient à cristalliser un stéréotype sur la grande précarité: ils ne veulent pas s'en sortir.

Ce constat n'est pas uniquement fait dans les politiques américaines sous Reagan, la France aussi voit sa politique de réinsertion dite *“en escaliers”* peiner à produire des résultats. Elle est par ailleurs remise en question dès 2002 dans le rapport Damon qui décèle les mêmes faiblesses dans ce programme politique par paliers, tournant autour de l'idée d'un accompagnement médico-psychiatrique. Ainsi, le travail produit par Tsemberis et Gurdak est d'un grand intérêt pour comprendre la place de la capacitation ou *“empowerment”* dans les parcours de réhabilitation. En effet, leurs travaux portant sur la place du bénéficiaire dans les démarches de réhabilitation sont capitaux pour comprendre pleinement la logique housing first et ce au biais d'une histoire vécue, celle de Nakesha Williams.

Nakesha est une femme américaine qui est décédée en 2016 suite à un long parcours de rue. Une histoire banale qui a pourtant marqué les médias américains, notamment pour les nombreux refus d'aide qu'elle a maintenus lors de ses longues années d'errance. Revient alors le questionnement initié dès la remarque de Reagan sur une éventuelle volonté de vivre à la rue, ici révoquée par S. Tsemberis à la fois dans ce rapport et auprès des médias.

*“Malgré ses refus répétés, ils n'ont pas changé leur approche. Ces nombreuses tentatives sont documentées : au cours de toutes ces années, les propositions qu'on lui a faites ne concernaient que ce que les travailleurs sociaux pensaient nécessaire pour Nakesha. Personne ne semble avoir pensé à lui demander ce qu'elle voulait ou ce dont elle avait besoin.”* – S. Tsemberis

L'auteur remet ici en question la stratégie d'accompagnement non pas dans sa légitimité mais bien dans sa réflexivité. Il invite à penser le modèle à l'envers de celui en place où l'individu serait le départ de la démarche et non pas

l'accompagnateur. La démarche est paternaliste car elle considère que l'individu en situation précaire n'est pas en capacité de s'assumer en considérant la présence d'éventuels troubles. C'est également l'attribution du défaut, de la faute à l'individu qui conduit à un échec comme pour le cas de Nakesha. En effet, envisager un accompagnement presque pédagogique c'est juger qu'il y a une corrélation entre profil et parcours de rue, pourtant le cas de Nakesha en est un parfait contre-exemple ici souligné.

*“Il est clair que Nakesha souffrait d'un trouble psychique sévère, peut-être un trouble délirant. Cependant, ni elle ni son histoire ne se limitaient à ce trouble. Et, peut-être le plus important, ce n'est pas ainsi qu'elle se définissait. **Il semble que son identité ait pris racine dans les rôles de citoyenne digne, de diplômée universitaire couronnée de succès, et de bonne amie.** Par conséquent, lorsque les travailleurs sociaux lui proposaient d'entrer dans leurs programmes, elle allait à la bibliothèque et se renseignait, réalisant alors que ces programmes étaient destinés aux personnes sans domicile fixe souffrant de troubles mentaux. De tels programmes ne lui convenaient pas. Elle ne pensait pas avoir besoin d'un traitement. Il semble qu'elle aurait accepté un logement selon ses propres choix (pendant une courte période, elle a vécu avec un ami dans son appartement) mais personne ne lui a fait ce genre de proposition.”* S. Tsemberis

Ici, la question d'identité est importante car elle réaffirme le droit de cité et la question de la classification sociale par l'habitat. Par conséquent, si le logement concourt à construire l'identité individuelle, ici il est stigmatisant dans son ensemble. Il est ainsi question de redonner un rôle clé à l'individu dans sa réinsertion et de lui donner un rôle proactif: il doit avoir un rôle majeur dans le processus et dans les décisions à prendre le concernant. C'est dans cette perspective que l'auteur fonde l'association Pathways to Housing en 1992 avec une stratégie tout à fait différente, elle remet l'individu en situation de citoyenneté en lui offrant de choisir ce qui est le plus adapté pour lui. Ce procédé est alors antinomique à celui qui le précède, il prend pour parti pris de “faire avec” et réorganise tout le système d'acteurs en place. Le housing first se construit alors comme un nouveau processus de réinsertion et qui repose sur un socle inaliénable:

- citoyenneté et réhabilitation: On remet l'individu dans une situation de capacitation, basée sur ses propres décisions. Permettre à la personne d'avoir le rôle d'acteur et non de patient est le premier pas vers un retour à l'idée de citoyenneté.
- orientation du rétablissement: Le programme ne repose plus sur un diagnostic pathologique et l'entrée dans un processus médico-psychologique de long court. L'intervention médico-sociale est tournée vers les sujets déterminés par l'individu dans une perspective d'amélioration pas à pas..

- intégration sociale: Le programme prend les dispositions nécessaires à la non stigmatisation des individus. Il œuvre à équiper l'individu pour reprendre sa place dans les rapports sociaux sur tous les champs (intégration spatiale, professionnelle et sociale).
- autodétermination de l'usager: La réussite du projet dépend entièrement de la volonté de la personne à réaliser les objectifs qu'elle s'est fixée. Cela comprend par conséquent une nécessité pour l'individu de savoir définir par elle-même des axes de travail dès le début du processus
- collaboration avec les professionnels et les usagers: Idée d'une démarche co-construite avec des acteurs professionnels volontaires, dont les valeurs résonnent avec le programme même s'il est nécessaire de les former. Les individus doivent également être d'accord pour entretenir un suivi avec ces acteurs tout au long du programme pour évaluer l'avancement.
- un logement en tant que droit humain fondamental de la citoyenneté: Permettre à la personne d'avoir accès au logement et ce au même titre que tout autre citoyen lambda. L'individu accède à un logement en diffus dont le loyer est accessible compte tenu de la situation professionnelle de l'individu.
- une attention aux autres ressources pour un développement indépendant et continu: Les acteurs et l'individu font une veille active des conditions de réhabilitation. Les facteurs extérieurs sont identifiés et abordés conjointement considérant s'ils sont des facteurs opportuns ou non.

Ce socle éthique permet de garantir au Housing First de conserver une logique d'ensemble qui tient avant tout de la méthodologie. La nature du Housing first est avant tout théorique et se positionne en parfait contre pied des programmes précédents qui avaient une logique paternaliste et infantiliste pour les individus.

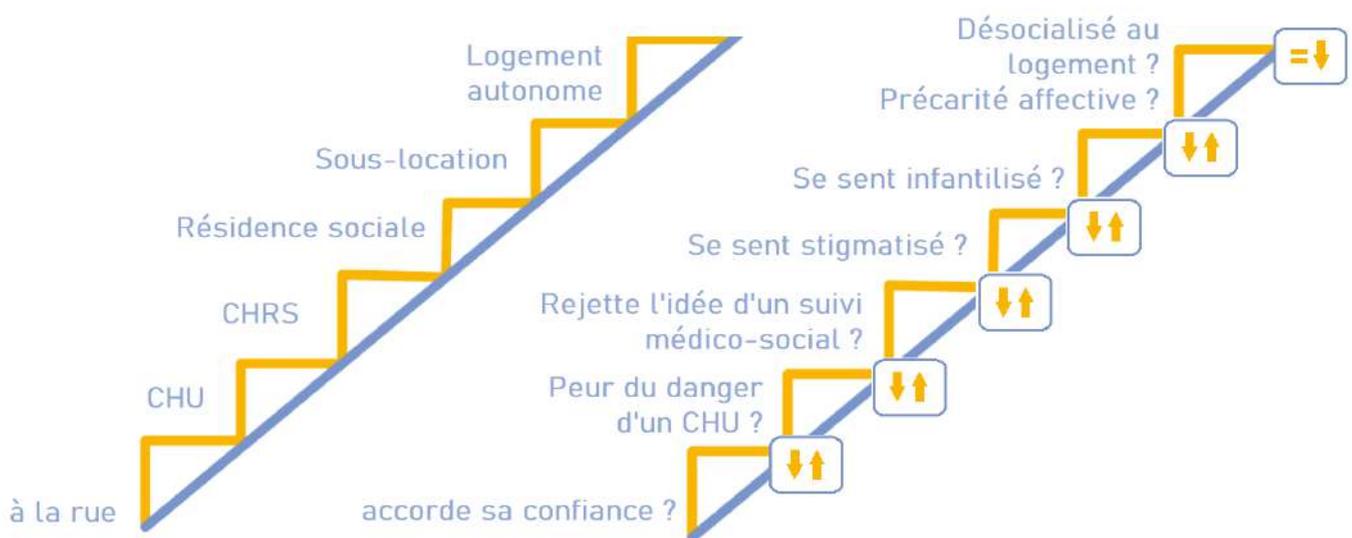
*“La perspective poursuivie était celle du droit au logement, une option digne car comportant les mêmes droits et devoirs que les autres locataires, et non une récompense pour avoir suivi un traitement ou s'être bien comportée. Les usagers veulent des endroits à eux, avec un loyer qu'ils puissent honorer. Enfin, ils demandent des logements diffus, intégrés dans la communauté, offrant intimité, sécurité et où ils sont libres du suivi de leur traitement et libérés des exigences de la plupart des programmes. Enfin, les prestataires de service ne vivent pas sur place, le soutien se faisant par des visites au domicile. La seule différence entre ce logement et un appartement quelconque est que le locataire accepte de recevoir une visite régulière de la personne qui gère son dossier. Ces termes et conditions sont devenus les pierres angulaires du Housing First.” -S. Tsemberis*

La méthodologie Housing first a ainsi fait son essor aux Etats-unis puis s'est exportée au Canada et en Europe, ayant abouti à des adaptations du programme dûes à des spécificités locales (parts du marché foncier public/privé; besoins identifiés; politique sociale nationale et budgets alloués etc...).

En France, la politique s'est déclinée avec les années suite au modèle "en escaliers" qui suivait également une logique de prise en charge via un suivi médico-social et une réhabilitation étape par étape. Ainsi, en apparence, le modèle permet de rompre avec la situation initiale de l'individu en lui permettant de réaliser démarches administratives/juridiques et professionnelles pas à pas avec l'aide de services dédiés tout en reposant sur un soutien matériel progressif. Pour autant, le modèle est inadapté car il induit à la fois l'idée d'une quasi-tutelle des individus ainsi qu'un long cours. Dès lors, les personnes dépossédées de leur capacité d'agir se voient contraintes à l'attente cumulé aux facteurs quotidiens qui les éreintes, les violences qu'ils subissent où qu'ils craignent. Ainsi, le modèle suppose surtout une abnégation importante des individus ainsi qu'une communication claire et constante entre acteurs médico-sociaux et bénéficiaires, des présupposés peu concordants avec les réalités de terrain.

En effet, l'escalier s'abstient de considérer les particularités individuelles et propose un parcours de réhabilitation type, qui semble inaliénable. Or, on sait déjà l'importance de la négociation que chaque individu porte sur son environnement et qui diffère pour chacun. De ce fait, tous ne sauraient correspondre à chacunes des infrastructures qui composent ce parcours.

Fig.13: Modèle et failles du programme de réhabilitation en escaliers vers le logement durable



Stratégie "Logement d'abord" / Djemai Julien, IAUGL- M2 UA, 2022

Ainsi, à l'image de ce qui a été explicité par Tsemberis pour les modèles américains, le modèle français semble également caduc et conduit à repenser l'approche de la réhabilitation des publics.

Le Housing first voit d'abord le jour avec le programme "un chez-soi d'abord" conduit comme expérience préalable du modèle jusqu'à lors méconnu en Europe. L'expérience fait date car elle est celle qui a l'échantillon d'individus le plus important ainsi que le territoire test le plus étendu. Le test prend un échantillon de 700 individus divisés en deux groupes randomisés sur 4 territoires métropolitains (Paris, Marseille, Toulouse, Lille). Les conditions de sélection des individus test étant un parcours logement précaire, des troubles mentaux ainsi que d'éventuelles addictions. Sur les deux groupes randomisés, l'un bénéficiait de la méthodologie Housing first et l'autre du procédé standard (impulsé par eux même) et ce, sur 4 ans.

Selon le Ministre de l'hébergement et du Logement S. Mathieu, dans son introduction au plan LdA est sans appel, la méthode HF ayant permis de reloger durablement 84% des personnes en situation de précarité ayant suivi le programme adapté. L'auteur présente d'ailleurs dans ses propres mots la méthodologie HF comme étant principalement une capacitation des individus.

*"Ce que le Chez-soi d'abord a montré, c'est la force du relogement dans le parcours des personnes. C'est l'importance de s'appuyer sur leurs compétences. C'est aussi l'invalidation de l'idée d'un « prêt à habiter » qui, finalement, ne repose que sur des a priori, l'accompagnement adapté étant la clé de la réussite."* – S.Mathieu

Le test initié se poursuit alors sur les deux quinquennats d'Emmanuel Macron pour lesquels le programme se renomme en Logement d'abord. Le pilotage du programme est attribué à la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal). Elle repose alors sur un monitoring constant et sur une ambition chiffrée au terme des mandatures. Si on s'intéresse plus avant aux dispositions spécifiques au territoire, l'ambition est la suivante:

- 220 000 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) destinés aux profils très précaires créés entre 2018 et 2022 à raison de 40 000 unités par an.
- Trouver des solutions durables pour rendre efficace l'hébergement d'urgence de l'orientation à la prise en charge (places, disponibilité du standard, capitaux matériels et humains).
- 40 000 logements issus du parc privés via l'intermédiation locative<sup>7</sup>
- Transformation au cas par cas des CHRS en logements diffus.
- Restructuration de la chaîne d'information et du recensement des publics via un déploiement national et un perfectionnement du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 115) ainsi qu'une formation du tiers secteur intégrée à la chaîne d'acteurs publics.

---

<sup>7</sup> L'intermédiation locative repose sur une utilisation du parc privé à des fins sociales. Le bailleur loue le bien à un tiers acteur (social; public; associatif agrégé) qui sous-loue le bien à un individu en situation de précarité.

- Intégrer des acteurs pluridisciplinaires au parcours de réhabilitation sur la base d'une démarche plus réflexive.

Le modèle semble alors fonctionner sur l'accès au logement sur la base d'un parc neuf et/ou issu de possibilités tierces (secteur privé ou services dédiés réorganisés). Le bilan présenté par le ministère semble par ailleurs rencontrer les attentes du programme avec des résultats encourageants.

*“plus de 330 000 personnes sans abri ou hébergées ont été relogées de janvier 2018 à décembre 2021; près de 40 000 places d'intermédiation locative créées entre 2017 et 2021 ; un maintien de la dynamique de création dans le parc social très abordable dans un contexte de légère régression de la construction sociale. Sur le plan territorial, et même s'il s'agit bien d'une politique nationale, 45 territoires de mise en œuvre accélérée du LdA se sont engagés plus fortement encore. Sur le plan institutionnel, l'ensemble des compétences relatives au LdA ont été regroupées au sein de la Dihal, qui gère maintenant un budget de près de 3 milliards d'euros pour cette politique. Enfin, d'importantes réformes sont lancées pour mettre en œuvre le LdA dans les structures d'hébergement et dans les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) qui sont chargés de répondre aux demandes des sans-abri. Le LdA s'étend et la France apparaît de plus en plus comme le principal pays mettant en œuvre cette politique à une échelle nationale avec une telle ampleur.” - S. Mathieu p 5*

On notera qu'une partie des objectifs annoncés sont remplis et un succès relatif du programme. Pour autant, il demeure des zones d'ombre qui méritent précisions afin de rendre compte d'une progression avérée. Par exemple, la restructuration du réseau d'acteurs impliqués semble encore opaque et les progrès en matière de veille sur la population jusqu'à la prise en charge (chaîne de communication; dialogue inter-acteurs) semblent encore au stade du projet.

#### **b. Limites réelles et perçues du programme.**

L'application de la méthodologie HF en France trouve plusieurs failles et fragilités qui, malgré les résultats constatés, demandent d'être explicités pour en saisir les pistes d'améliorations et/ou les champs non envisagés par la stratégie actuelle. Dans son étude du cas Français, C. Laval fait avant tout mention des détracteurs à la méthodologie HF. Dans un premier temps on questionne l'expérimentation chez soi d'abord dans sa dimension scientifique, éthique et sa pertinence en tant qu'argument à l'appui de la méthode HF.

On questionne d'abord la pertinence de l'essai sur échantillon randomisé pour obtenir un résultat exploitable. En effet, la comparaison entre l'échantillon test et témoin paraît discutée pour le taux d'engagement des individus entre l'implication d'individus et ceux à qui on laisse libre court à leur propre prise en charge.

Ce premier volet, bien que discuté, n'est pour autant pas le sujet le plus vif de la contestation du programme HF. En effet, trois arguments sont récurrents à l'encontre du programme HF français et portent avec elles une forme d'opposition à son application. Ainsi une partie des acteurs relèvent les porosités du projet et d'autres contestent simplement le modèle.

De ce fait, on constate tout d'abord un rejet du modèle américain introduit dans le système politique français. En effet, on met en cause l'aptitude d'un modèle issu d'un pays à la structure politique et à la couverture sociale très différente de la France à répondre aux besoins français. L'auteur ainsi que les promoteurs du modèle invoquent une forme de tropisme occidental qui synthétise le rejet de toute méthodologie conçue "*hors les murs*".

Je pense également que ce rejet peut être une forme de résonance au nimbyisme<sup>8</sup> émis par une partie du public face à un changement trop soudain ou ayant une inférence directe avec leur mode de vie. Pour autant il ne faut pas penser qu'il s'agit ici d'une opposition ethnocentrée, volontaire ou idéologique. Je pense que les mots de G. Bellemare et J.L Klein dans "*Innovation sociale et territoire: convergence pratique et théorique*" proposent une approche plus analytique de ce ce rejet et invite à réfléchir à une contre-mesure efficace sans entrer dans un état de politique conflictuelle.

*"Pour qu'une idée nouvelle devienne sociale, au sens wébérien du terme, il faut qu'elle soit partagée, reconnue ou qu'elle fasse sens pour autrui. Généralement, cette montée en socialité exige une construction lente du nouvel usage social."* G. Bellemare, J.L. Klein

Ainsi, il semble que pour gagner en popularité la méthodologie Lda doit gagner en tangibilité et surtout s'étendre dans le temps. Il semble que le temps et la transparence du programme soient les deux conditions d'acceptation les plus importantes pour faire du HF américain un Lda français inscrit dans le territoire et dans les usages sociaux.

Si je devais ajouter une critique quant à la méthodologie employée lors de l'expérimentation logement d'abord, elle serait sur la construction de l'échantillon initial. En effet, parmi les 700 individus il y a une tendance qui se dessine et qui homogénéise l'échantillon. On constate que 83%<sup>9</sup> d'hommes, 86% sont de nationalité française et 79% sont en proie à des addictions. Le problème avec cet échantillon est qu'il est construit à des fins de preuves par l'expérience, or, ici on ne peut tirer de vérités générales d'un échantillon avec des catégories fortes. Ainsi, bien que les résultats soient probants, il n'est pas possible d'en tirer des conclusions expérimentales pour les personnes de nationalité autres, les femmes ainsi que les

---

<sup>8</sup> Le Nimbyisme est issu du mouvement américain "*Not In My Backyard*" qui désigne un rejet de toute forme de modification de l'environnement direct des individus. C'est en quelque sorte un rejet systématique du changement de l'espace de vie, les individus étant convaincus qu'il sera négatif pour leur confort.

<sup>9</sup> Un chez soi d'abord, retour sur 6 ans d'expérimentation; Dihal

personnes n'ayant pas d'addictions. Pour autant, il est possible que l'échantillon soit constitué à des fins représentatives pour les populations surnuméraires de l'échantillon, d'y ajuster la focale.

Le second point d'intérêt est repose également sur les représentations collectives. Ici, le point discuté est l'engagement investi auprès du public considéré comme le plus instable. En effet, la construction d'un parcours vers le logement accéléré sur la base de la confiance pose problème pour certains compte tenu du caractère "marginal" des individus accompagnés.

*“à la possibilité de travailler avec « des personnes présentant les risques les plus élevés, sans avoir d'information sur sa capacité à mettre un terme à la consommation problématique de drogues ou d'alcool<sup>11</sup> ». On retrouve ici la ligne de partage pointée précédemment entre attention aux individus quels qu'ils soient et remise en cause des capacités des institutions à faire disparaître les troubles.” - C. Laval*

Ainsi on pose deux questions ici qui méritent toutes deux d'être résolues. La première est le double rapport avec le public. Il est certain que de travailler avec un public ayant une part importante de personnes atteintes de troubles psychologiques et une part relative de personnes en proie à des addictions demande d'accepter le risque encouru de rupture de suivi. Malgré tout, ces personnes présentant des troubles ou non demeurent une part des individus qui doivent être accompagnés. De plus, l'accompagnement établi jusqu'à lors semble avoir montré ses limites, c'est pourquoi reposer sur la méthodologie housing first semble être certes exploratoire et incertaine, mais se justifie en vues de résultats plus satisfaisants. Pour autant il faut légitimer l'inquiétude ici émise car la stratégie Lda repose sur plusieurs acteurs privés via l'intermédiation Locative et elle demande également la mobilisation des acteurs du tiers secteur.

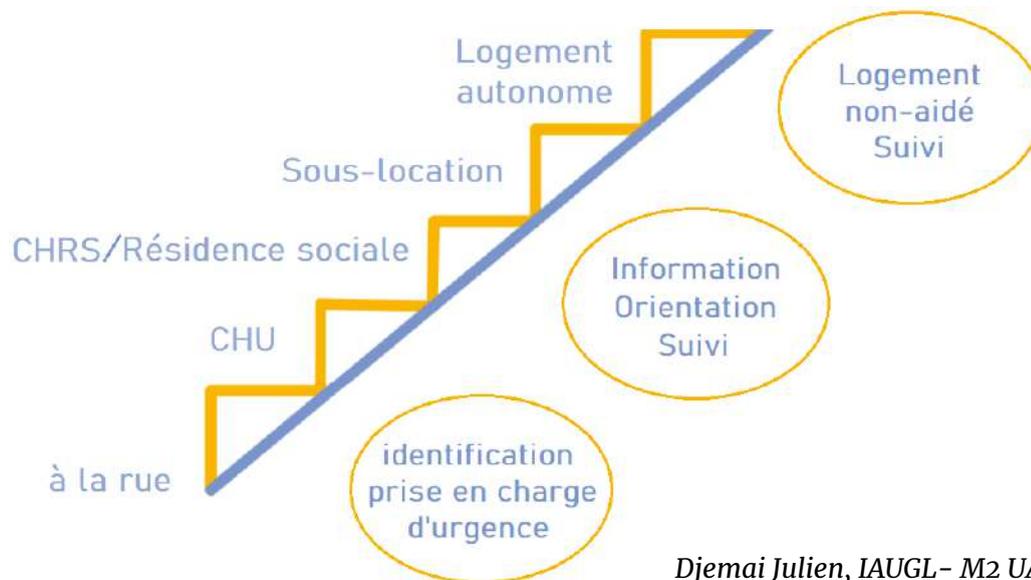
Par conséquent, il faut interroger la capacité du programme Lda à répondre aux engagements de restructuration du parcours de réhabilitation d'une part, mais aussi la capacité à former des nouveaux acteurs médico-sociaux dont les valeurs entrent en cohérence avec celles du programme. Cela demande également de parfaire l'accès au logement sans intermédiaires, même si la création de logements, la captation du parc privé par IL et la réhabilitation des CHU en logements diffus prévus l'accompagnement demeure encore construits en paliers, bien qu'ils soient plus tournés vers le logement individuel au départ. Il faut conserver un certain réalisme compte tenu de la difficulté d'accès au logement pour l'ensemble des publics en situation de précarité, ici conjoints aux ménages précaires en demande de logements HLM. En effet, la saturation du parc demande à la fois une augmentation de celui-ci, sur un foncier restreint et passe donc par des intermédiaires tampons (sous-location, foyer en diffus).

Même si les résultats montrent une performance du programme, il demeure tout de même des zones d'ombre dans la prise en charge des individus, notamment dans les processus d'étude de dossier, de co-construction du projet de réhabilitation.

En effet, cela interroge également la pénurie d'acteurs médico-sociaux formés au dispositifs afin de répondre à toutes les demandes dans la temporalité accélérée du HF qui le distingue beaucoup du parcours en palier initial.

On peut par exemple envisager le parcours comme suit si on considère un individu en situation de rue.

Fig. 14: Conditions réelles de parcours de réhabilitation



Djemai Julien, IAUGL- M2 UA, 2022.

En effet, un certain nombre de paliers demeurent encore présents dans les parcours de réhabilitation. Ceci s'explique notamment car il est nécessaire de passer par certaines étapes pour parvenir à la co-construction d'un projet. Ce sont ces mêmes étapes qui semblent encore faire montre d'un besoin de perfectionnement, afin de les rendre plus fluides et surtout, d'éviter de retomber dans les travers du modèle en escaliers. En somme, même si le modèle est respecté théoriquement, la pratique demande encore d'être retravaillée ou encore réinventée pour répondre aux besoins exprimés par les individus dès leur identification par un acteur de la chaîne de soutien.

Malgré tout, Nicholas Pleace, auteur et enseignant à l'université de York et principal défenseur du Housing First légitime également ces paliers qu'il présente comme alternatives au HF classique.

Il présente notamment la résidence sociale comme dispositif de logement d'abord regroupé et dont il justifie aussi la mise en place comme suit:

*“ces services sont utilisés en lieu et place des services par palier et des services d'hébergement d'urgence car ceux-ci ne permettaient pas de mettre un terme à la situation de sans-abrisme de leurs usagers”* – N. Pleace 27

De fait, on peut alors considérer que le dispositif est réflexif et s'adapte aux profils des individus. Toutefois, il demeure difficile de raccorder des dispositifs tels, engageant nécessairement des suivis aux piliers du Housing First tels que décrits par Pathways to Housing. Ainsi il faut accepter que le logement d'abord n'est pas une application à la lettre du Housing first aux valeurs pourtant inaliénables. Il est nécessaire de saisir cette nuance qui est pourtant assez discrète afin de ne pas s'engager dans des conflits de compréhension du programme. Enfin, le dernier point abordé est celui de la gestion des personnes en situation irrégulière sur le territoire. Leur profil demande un traitement spécifique qui a une implication interministérielle. Ainsi, Lda pour avoir une ambition vraiment englobante doit trouver des outils pour répondre à ces situations d'autant qu'elles ne sont pas négligeables (en faisant ici allusion à la part de population issue de l'immigration africaine au sein du grand précaire).

Une autre étude qui mérite intérêt est celle des gens du voyage, catégorie un peu "à part" du précaire qui pourtant est très présente sur le territoire (250 000 pour 80 000 en errance<sup>10</sup> en 2006). Cette présence justifie par ailleurs un tout autre plan d'action qui les distingue du reste de la population en précaire du territoire. Également piloté par la Dihal, ce plan se distingue notamment par sa volonté d'intégrer les individus au territoire via des projets d'accès au logement comme le projet LERIS. Le projet observe de son côté un système tout autre qui lui repose sur des villages d'insertions desquels découlent des formations, groupes de partage, introduction au français etc... à faveur d'une intégration de la population sur le territoire. Tout d'abord, on constate que le projet ici repose sur une logique de cloisonnement du public au sein d'espaces définis, cumulant alors stigmates et communautarisme qui ne favorisent pas l'intégration. Il s'agit de villages d'insertions avec des horaires de visites définis, des suivis individuels qui tendent à chaperonner les individus suivis. D'autre part, le modèle ici différent ne fait montre d'aucun résultat probant en termes d'engagement et d'intégration (les interactions ont plus attiré à de besoins matériels et moins à des demandes d'intégration<sup>11</sup>).

Ce bref regard sur ce dispositif pose alors question quant à l'intégration des individus en situation d'immigration qui n'ont pas la maîtrise du français ni de cercles sociaux sur le territoire. Ainsi il semble que distinguer les gens du voyage du programme logement d'abord se justifie certainement du fait des effectifs de la catégorie, mais que les résultats issus des études spécifiques sont pour autant applicables à l'ensemble des personnes en situation d'immigration précaire.

Autrement, d'autres points apparaissent pour S. Mathieu qui traite non pas du parcours mais plus du grand précaire.

---

<sup>10</sup> Rapport mal logement en France, Fondation Abbé Pierre, 2006

<sup>11</sup> Engagement local en faveur de l'inclusion des Roms - Étude de localité - Lille (France), 2016

*“même si elle se réduit semble-t-il . On devrait pouvoir constater 330 000 sorties de la rue ou de l’hébergement plus nettement, plus visiblement. Un tel décalage entre le niveau élevé de sorties du sans-abrisme et le maintien d’un nombre problématique de personnes à la rue et dans les hébergements signifie que les flux des entrants dans l’hébergement et/ou à la rue sont au moins égaux aux flux de celles et ceux qui en sortent.”* – S. Mathieu

En effet, l’auteur identifie trois facteurs de maintien de la population malgré l’intensification de l’action sociale avec les programmes Lda. La première est la paupérisation globalement croissante avec les augmentations du coût de la vie qui viennent augmenter le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté. La seconde est la présence de nombreux invisibles qui n’ont pas connaissance des programmes et/ou sont surnuméraires face à l’offre d’hébergement. La troisième est l’augmentation des flux migratoires entrants qui viennent alimenter cette population à défaut de pouvoir exercer légalement sur le territoire. Enfin, il semble également que l’usage n’est pas suffisamment ancré auprès du public qu’il accompagne, qu’il ne prend pas l’ensemble de la thématique comme enjeu principal. Autrement dit, qu’il aide à sortir de la rue, sans pour autant éviter d’y tomber.

*“Pour assurer le développement d’un territoire, il ne s’agit pas simplement de penser la nouveauté, il ne suffit pas seulement d’être inventif pour trouver de nouvelles solutions à des besoins, à des maux, à des urgences ou à des aspirations. Encore faut-il le faire de façon telle que la nouveauté contribue à une production, une distribution, une circulation et une disposition plus solidaires des ressources présentes sur le territoire.”*

– Bellemare et Klein

Ici on comprend que le problème du HF réside en partie dans la réduction des flux entrants dans la catégorie grand précaire. Ainsi, bien qu’il y ait certes les constats émis par S. Mathieu qui expliquent en partie ce maintien de la population, il faut également questionner le projet global de réduction de la précarité qui semble poreux. C’est un sujet qui est dès lors plus axé sur la question sociale et qui s’écarte de l’aménagement, pour autant certaines dispositions peuvent être prises à l’échelle de l’aménagement à des fins sociales. En effet, si la ville et de surcroît l’urbain se munissent de programmes plus inclusifs le programme Lda aurait un meilleur support sur lequel s’exprimer. Par cela, on questionne la capacité de l’aménagement à prendre en compte les défavorisés dans sa construction d’une urbanité plus inclusive, plus diffuse et dont la ségrégation spatiale serait moindre.

## 2- Justice spatiale dans l'espace urbain et formes du rejet.

Cette partie traite davantage des conflits d'usage de l'espace public. Entre un espace de transit, ludique, récréatif ou encore touristique, il est aussi l'espace ou la forme la plus visible de précarité s'illustre. Ainsi dans cette partie on souhaite comprendre les raisons du rejet d'une part, qu'on ne peut résumer en une simple question d'image, et on souhaite brosser un panorama des diverses formes que peut prendre ce rejet.

### **Des façons d'habiter la ville dissonantes**

Comme exprimé plus tôt, cette sous-partie permet de poser les raisons de ce rejet en saisissant les enjeux urbains qu'engage le sans abrisme. Par ailleurs, plus que des enjeux urbains, il est question de la conception d'une ville et pour qui celle-ci est conçue ou non. Ainsi, il est ici question de se demander comment la ville se construit, quelles dynamiques elle explore et quels profils elle favorise ou encourage dans sa conception. J'aime à définir la métropole dans les mots proposés par François Ascher lorsqu'il parle de "métapole". Il définit ce terme comme suit:

*"une métapole est l'ensemble des espaces dont tout ou partie des habitants, les activités économiques ou des territoires sont intégrés dans le fonctionnement quotidien (ordinaire) d'une métropole. Une métapole constitue généralement un seul bassin d'emploi, d'habitat et d'activités. Les espaces qui composent une métapole sont profondément hétérogènes et pas nécessairement contigus. Une métapole comprend au moins quelques centaines de milliers d'habitants."* –Ascher,p.34

J'affectionne cette définition de la Métropole car d'une part elle convient pleinement aux métropoles modernes occidentales et parce qu'elle s'applique d'autant plus au modèle Lillois. En effet la Métropole Européenne de Lille ou MEL fait montre d'une belle cohérence avec cette définition proposée par l'auteur, définition qui induit par conséquent une cohérence avec le reste de la pensée de Ascher. Sa pensée n'étant pas ici l'objet principal de notre étude, elle saura retranscrite de façon synthétique afin de saisir les dynamiques qui habitent une métropole comme Lille. Les postulats dont nous ferons l'usage portent notamment sur la place du chez soi dans l'espace métropolitain, la définition de cet espace urbain ainsi que comment les individus se définissent au sein de ces espaces urbains. Le premier d'entre eux, qui sera l'objet de l'étude du projet Entourage porte sur la disparition de la sociabilité et de la convivialité dans les espaces urbains. Ascher le présente comme suit:

*"les solidarités, les pratiques collectives, la conscience d'intérêts communs ne s'établissent que très peu sur la base de la proximité."* –Ascher, p.150

Ainsi, l'auteur pose ici le socle d'une idée qui est d'ailleurs au centre de ce travail: la sphère sociale interagit avec l'urbain et chacune des sphères infère sur l'autre.

Il est important de spatialiser les solidarités, car cela induit aussi que les conflits s'installent dans l'espace. La seconde idée que nous prendrons de sa pensée est la dynamique métropolitaine, car elle permet d'autant plus de comprendre en quoi, l'individu en situation de grande précarité est dissonant avec la métropole, la grande ville et de facto, avec l'urbain.

*“Dans la métropole, le citadin bouge et tout bouge autour de lui. Nomade, il emporte avec lui ses << objets nomades >> . Mais aussi sédentaire, il s'installe dans son logement. [...] Dans un univers où les déplacements se multiplient et s'allongent, mais sans laisser beaucoup de place à des arrêts intermédiaires, les citadins prennent de plus en plus leur logement comme point fixe.”* –Ascher, p. 148

Ce postulat est d'une grande importance lorsqu'il est question de comprendre en quoi certaines des violences subies par les individus en grande précarité sont liées à la modernité urbaine. Ascher nous décrit l'urbain comme espace de passage, utilitaire où les individus vont et viennent entre des espaces productifs, de loisirs, de rencontres fixés dans l'espace urbain. Au milieu de ce nuage de points, de destinations qui caractérisent la vie citoyenne des individus se trouve leur lieu de résidence, point fixe qui leur permette d'avoir cette mobilité. Ainsi on comprend déjà l'exclusion symbolique du grand précaire car là où ils ont eux aussi ce nuage de points, de lieux à parcourir, ils n'ont pas ce repère qu'est le chez soi. Ainsi, bien qu'ils soient eux aussi mobiles, l'absence de ce chez soi fait d'eux les immobiles de l'urbain, habitant la rue à défaut d'un chez soi. Ainsi s'exprime le conflit majeur entre grand précaire et l'urbain, qui tend à le confondre avec l'idée du marginal : c'est sa position immobile dans l'espace urbain.

*“ce sont désormais les divers corps immobiles dans l'espace urbain qui sont désignés comme ennemis »* (Rousseau, 2008, p.181). Partant du constat qu'il est aujourd'hui difficile de rester immobile dans l'espace public, il s'interroge sur un thème peu étudié dans la recherche urbaine, à savoir que le contrôle de l'espace permet le contrôle de la mobilité des corps. [...] Ce culte de la mobilité désigne de nouveaux ennemis : « les immobiles »” – rapport Dihal droit de cité p. 75

Parmi les immobiles du grand précaire, ce n'est pas un individu mais une pratique qui est la plus vivement stigmatisée dans l'espace: la mendicité, elle donne au précaire son impression d'immobilité. Le mendiant est peut être, s'il en est une, l'allégorie du grand précaire. Pourtant, il faut mesurer la réelle portée de la mendicité qui est souvent altérée par les prénotions des individus. Il faut ainsi d'abord questionner ce que signifie mendier, dans son sens le plus littéral.

Le dictionnaire Larousse nous dit alors que mendier c'est demander l'aumône ou la charité. C'est également demander ou solliciter avec insistance. Mais ces définitions ne nous avancent que peu, il faut alors se demander ce qu'est l'aumône. Le Dictionnaire Larousse propose alors deux définitions à aumône:

*“Don, en général de faible valeur, que l'on fait à celui qui est dans la misère, pour l'assister : Vivre d'aumônes. 2. Peine pécuniaire qui était perçue au profit des ordres charitables.”*

La mendicité ou encore appelée “*la manche*” est une pratique principalement statique, ou très peu mobile. L'individu investit un secteur précis qu'il considère opportun et y passe plusieurs heures. Parfois il se lève et se met au milieu d'une rue passante, afin d'interpeller le plus de passants possible. Pour autant, très peu errent tout en faisant la manche, qui demande énormément d'énergie à elle seule. Parmi l'ensemble des formes de mendicités pratiquées, deux d'entre elles sont les plus visibles et, de fait, les plus stigmatisantes socialement. La première est celle que D. Zeneidi-Henry nomme le “*tape-cul*” et qu'elle décrit comme suit:

*“Il s'agit de l'attitude la plus passive. Assis par terre, sur un trottoir ou une marche entre des commerces, devant le guichet de banque, le mancheur interpelle ou non le passant. Cette façon de faire varie d'une personne à l'autre et d'un état de désocialisation à l'autre.”* – 189

La seconde, nommée “*la priante*” par la même auteure décrit cette pratique déclinée aux entrées des églises, mosquées et lieux de culte. La distinction de cette pratique de la mendicité repose principalement sur le fait qu'elle s'appuie sur les charités religieuses. Nous comprenons ainsi une chose, c'est que la mendicité est intrinsèquement liée au passé, elle porte en elle les marques d'une société révolue: celle des charités chrétiennes. Ainsi elle reprend également en partie les stigmates d'une pauvreté révolue, l'image du bon pauvre statique dont nous faisons mention auparavant qui désormais rompt véritablement avec les conceptions sociétales du bon citoyen.

*“Cette scénographie de la manche restitue un face à face inégal. Assis par terre, le regard se pose d'abord sur les pieds des gens, on est obligé de lever la tête pour croiser le regard du passant, hypothétique donateur. Curieuse expérience que celle de voir les autres, la ville et le monde au ras du sol, avec pour ligne de mire le caniveau. Certains passent des journées entières ainsi.”* – Zeneidi-Henry 189

Ainsi, la mendicité n'est pas dans la bonne grâce du citoyen moderne, on s'en sert souvent pour justifier bien des stéréotypes (pas envie de s'en sortir, des fainéants, ils s'enrichissent au dépend des autres...). Cette dissonance sociale entre mendicité et modernité s'explique surtout par le lien entre fait social et société. Agissants en vases communicants, il est certain que l'un est l'autre définissent la “norme” et la “marge”. De ce fait, bien des clichés et prénotions sont issues des représentations sociétales néolibérales, très liées à l'idée que le mouvement est synonyme d'activité.

*“s’arrêter sans objectif est plutôt suspect. Cette façon d’investir l’espace public ressemble à une course paranoïaque permanente. L’espace public devient un grand couloir ou une gigantesque salle d’attente à traverser à toute vitesse ou du moins sans trop s’y poser”*

- Zeneidi-Henry,166

Ainsi, cette dissonance s’exprime dans le monde social certes, mais elle n’est pas étrangère non plus du monde urbain et de son aménagement. Pour ainsi dire, la ville se conçoit pour servir un mode de vie spécifique ou engager ses riverains vers un mode de vie particulier. Par conséquent, la ville est le support des dynamiques sociétales et tend à elle aussi définir une norme et une marge dans les équipements qu’elle met en place sur ses espaces.

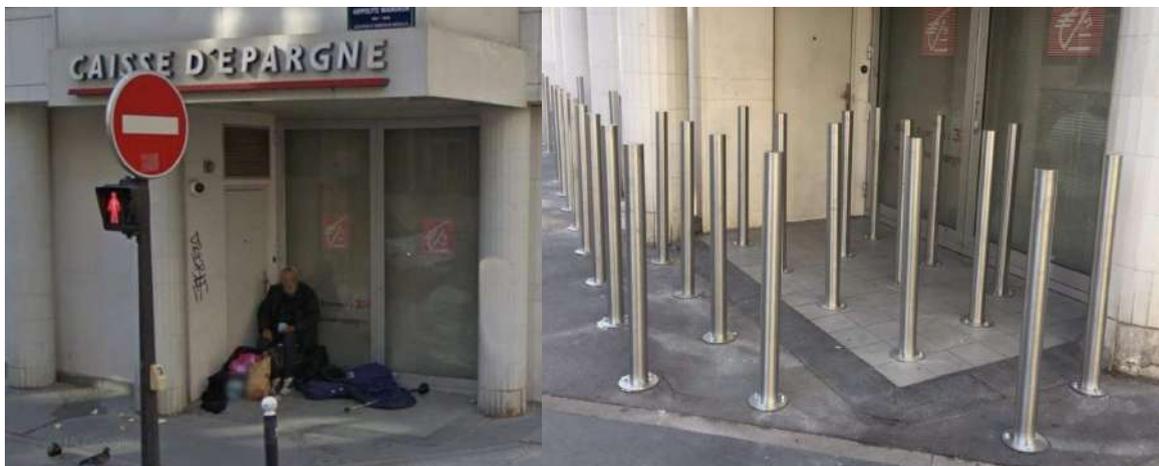
*“L’urbanité est à la fois un état d’esprit et un mode de vie, un code de conduite et un cadre architectural et urbain. [...] C’est une urbanité qui alimente et nécessite une plasticité et son adaptabilité à des modes de vie multiples.”* - Ascher,p.151

Se joue alors un jeu d’échecs urbain, où chaque espace se voit étudier dans ses forces et faiblesses à l’aune du modèle en place. Pour ainsi dire, le rejet de ce qui est vu comme à la marge oscille entre formes et outils officiels, dispositifs officiels et conceptions des espaces urbains. Ainsi, il est essentiel d’observer et de poser “le pourquoi” de chaque équipement, chaque réflexion et politiques urbaines pour saisir la réelle portée de chaque dispositions prises. La ville ne se construit pas au hasard et de ce fait, le rejet également n’en est pas une conséquence inconsidérée. Cette partie a donc une fonction plus exploratoire du rejet et de la répression de la grande précarité. Elle a pour but de montrer que le rejet est protéiforme et qu’il ne revient pas à des hasards de conception mais bien à une stratégie d’ensemble. Ainsi, il est essentiel de prendre compte de cette injustice spatiale, pour mieux mesurer dans quelle mesure les immobiles sont visés dans l’aménagement.

### **Les dispositifs anti SDF**

Principal moyen de rejeter les immobiles, ces équipements sont multiples, physiques ou non et sont tous conçus à ces fins. Bien que tout ou partie des acteurs qui les conçoivent démentent ces dires au sujet desdits équipements. Pour autant nombre d’acteurs du tiers secteur se liguent pour les confronter et pour alerter la population sur la violence de ces équipements, qui paraissent anodins pour le passant. Deux associations portent ces dispositifs de mise en lumière des injustices spatiales. La première et la plus connue est la fondation Abbé Pierre qui s’est exprimée de façon satirique avec les cérémonies des pics d’or. Ces cérémonies, réalisées dans le même esprit que n’importe quelle remise de prix (césars, molières...) récompensent les dispositifs anti-SDF les plus audacieux. Le ton est volontairement osé car il a pour but de choquer son spectateur. Les cérémonies ont été retransmises sur les réseaux sociaux et ont trouvé leur audience, contribuant vraiment à dénoncer ces injustices spatiales. La seconde est l’association La Cloche qui a lancé une campagne de sensibilisation à l’occasion des JO de Paris dont nous ferons l’étude ci-après.

Prenons tout d'abord un premier exemple de mobilier excluant, le plus évident et le plus direct possible. Ici c'est une mise en scène en deux images trouvée sur le réseau social Reddit, le constat y est clair, les poteaux ici installés n'ont aucune fonction apparente: ils sont là pour déloger l'individu qui prenait ce parvis de banque à l'abri de la pluie comme abri.



La violence est déjà celle de la privation d'un abri d'une part, mais aussi celle de la claire expression du rejet. Ici on constate que les barreaux condamnent la porte de cette banque, ainsi l'espace emprunté par cet individu n'avait aucune fonction directe, ici il s'agit d'une répulsion de l'individu à des fins d'images.



Fig 15/16: Dispositifs anti-sdf

Fondation Abbé Pierre, Le Figaro

Ce type de dispositif se décline dans des aspects plus ou moins assumés, plus ou moins évidents. Ainsi, les exemples nommés par les pics d'or en sont de très bons exemples. Ici ce quadratique propose des exemples Lillois, Parisiens, Lyonnais et Toulonnais qui travaillent plus ou moins leur esthétique, qui essaient plus ou moins de camoufler leur fonction. S'il est un mobilier urbain qui a été retravaillé à des fins de rejet, c'est le banc public. Il existe nombre de variantes de bancs publics qui ont pour vocation de clairement empêcher le repos des "immobiles". C'est un dispositif de rejet assez subtil

dont on connaît peu la réalité, souvent camouflée par des efforts esthétiques et/ou de commodité. C'est un équipement important car il est issu de l'acteur public dans son aménagement des espaces urbains.

Nombre de bancs individuels; avec des accoudoirs, en dalle béton fleurissent dans les espaces publics. Individuels pour seulement permettre de s'y asseoir, avec accoudoirs pour s'assurer que la personne ne puisse pas s'y étendre, en béton pour le rendre à la fois inconfortable et s'assurer qu'il soit des plus froids. L'exemple ci-après en particulier attire énormément mon attention car il exprime réellement la volonté camouflée d'exclure les individus en concevant un équipement esthétique, travaillé et plus cher de fait (Terrolle, 2004)



Dossier qui divise la surface plane en deux et la rends étroite

Dalle béton inconfortable, qui conserve le froid

Lattes de bois qui laissent passer des courants d'air > rend le siège très froid une fois allongé

Finitions métalliques faites pour être inconfortables une fois étendu



Fig. 17: exemple détaillé de dispositif anti-sdf

Djemai Julien, IAUGL  
M2 UA, 2023

Un article anglophone du journal KRCR<sup>12</sup> dénonce l'usage de musique dans les stations de métro pour forcer les publics en grande précarité qui s'y réfugient à quitter les lieux. En effet, le choix délibéré de la musique classique répétée en boucle et d'un volume sonore est sciemment fait pour les inciter à quitter les lieux. De plus, la structure du métro (environnement cloisonné, surface en béton qui augmente la réverbération) justifie l'usage de la musique comme dispositif, car il rend l'espace inconfortable et tant que l'intensité sonore demeure sous 80dB n'implique pas de risques pour la santé des usagers de passage. Dès lors, la stratégie est clairement destinée à exclure du site le public précaire, pour différents arguments (sentiment d'insécurité, insalubrité, gêne les usagers...).

<sup>12</sup> Los Angeles is blaring classical music at subway station to chase off homeless people, KRCR

Pour autant l'article est aussi catégorique sur l'échec du dispositif, qui indispose tout autant les usagers et qui est clairement dénoncé comme dispositif honteux par le grand public. On associe notamment cette usage de la musique à celui fait par le dictateur Pinochet dans ses techniques de torture. Ainsi la gestion des publics en grande précarité demande de construire des stratégies spécifiques, que tous les acteurs n'entrevoient pas nécessairement du même œil. Pour une ville comme Los Angeles, qui dépend beaucoup de son image, la présence importante de la pauvreté nuit à son marketing territorial.

Le problème est alors conjugué à la ligne politique locale, qui initie des stratégies de rejet spatialisées de cette pauvreté.

### Les dispositifs légaux et politiques de la ville

L'exclusion spatiale du grand précaire ne repose pas uniquement sur les équipements urbains mais aussi sur le cadre législatif en place qui nie leur mode d'habiter la ville. Les lois et arrêtés municipaux sont nombreux et, contrairement aux équipements, expriment davantage la couleur des idées des élus. Certains de ces arrêtés ciblent clairement les modes d'habiter la ville du Grand précaire, leur refusant leur mode de vie. Ces arrêtés sont notamment dénoncés par les Pics d'Or et nombre de villes sont mises en lumière: Nice, Strasbourg et Périgueux ont fait montre d'une volonté répressive à l'encontre de la mendicité au biais d'arrêtés sanctionnant celle-ci. Calais, quant à elle, a mis en place un arrêté stipulant l'interdiction de maraude alimentaire pour les personnes en situation de migration.



L'exemple le plus récent dont nous pouvons faire mention est l'arrêté préfectoral de la ville d'Angoulême qui, appuyé par le discours de l' élu à son initiative, montre une claire hostilité ciblée. Cet arrêté se présente comme suit:

*“ est interdite toute occupation abusive et prolongée des rues et autres espaces publics – par des individus regroupés, de manière immobile ou peu mobile, n'étant pas en transit et générant des nuisances (sonores, dégradations, menaces, etc.) qui troublent la tranquillité des passants ou des riverains – accompagnées ou non de sollicitations ou quêtes à l'égard des passants.”* – arrêté de régulation du 11 Juillet de la municipalité d'Angoulême

Ici, le souci identifié est clair: c'est la position fixe dans l'espace urbain. L'arrêté fixe l'attitude statique comme étant contraire à la dynamique citoyenne. En effet, le fait de sanctionner la passivité revient à définir cette attitude comme contraire à celle du citoyen, elle synthétise le rejet de la citoyenneté des grands précaires et, plus encore, les marginalise. Le discours soutenu par l'adjoint à la Prévention, J.P Pousset achève d'identifier les individus concernés par l'arrêté et tend même à les stigmatiser.

*"Quand vous êtes sur un banc, vous êtes seul, vous êtes calme, vous n'êtes pas alcoolisé, vous n'urinez pas sur les arbres. Les jeunes qui sortent du collège et du lycée qui rigolent et font la fête, ça ne pose aucune difficulté". Par contre, si vous vous promenez sur l'espace public seul ou accompagné, vous consommez, vous êtes avec deux, trois chiens qui ne sont pas muselés qui importunent les passants, vous êtes assis devant un commerce, effectivement à ce moment-là, on est au cœur de cet arrêté, la police pourra intervenir."* –JP. Pousset<sup>13</sup>

Ici, le discours échoue à dissimuler toute impartialité de l'arrêté, qui se destine clairement à un public identifié et exacerbé comme marginal. En effet, la Ligue des Droits de l'Homme s'est exprimée sur l'arbitraire de cet arrêté qui exprime d'autant plus la fonction répressive de celui-ci. D'ailleurs, la sanction est symbolique plus que dissuasive (35€). Elle instigue une forme de peur de celle-ci, surtout pour des personnes dont les ressources sont réduites. Le débat autour de cet arrêté est dense et vif et les acteurs qui s'y opposent sont nombreux, pour autant les élus sont pour son maintien *in fine*. Par ailleurs, cet arrêté est supporté par une association de commerçants locaux.

*"Nous, la seule chose que l'on attend, c'est travailler en sécurité, que les passants, les touristes puissent se balader sans avoir peur"* – Charlotte Barroud, présidente de "Cap en Ville"<sup>14</sup>

Cet appui d'une partie des riverains montre que même s'il est peut-être question de stigmatisation, ce témoignage montre aussi l'incapacité de la ville à dessiner des espaces où ces personnes ne sont pas en conflit d'usages. D. Zeneidi Henry évoque par exemple les conflits d'usages de la ville au travers d'exemples comme celui d'un SDF ayant choisi comme lieu pour mendier le parvis d'une pharmacie bordelaise. La pharmacienne, alors contrariée par la présence de cet individu, le rejette et fait appel aux forces de l'ordre pour le déloger. Aussitôt l'homme réinvestit ce parvis, ce bout de trottoir, et fait savoir à la pharmacienne, un peu plus énervée chaque fois, qu'il a le droit lui aussi d'avoir un lieu où il peut exister. L'auteure évoque dans son écrit les mots suivants, dont la justesse pointe le besoin de redessiner des espaces pour tous, y compris ceux sans toit.

<sup>13</sup> Discours retranscrit par France 3 Nouvelle Aquitaine

<sup>14</sup> Discours retranscrit par France 3 Nouvelle Aquitaine

*“Il s'est approprié un morceau de trottoir, son identité est déduit d'une position. il est SDF, chronique de la rue. personne pour le retenir, juste ce bout de trottoir sur lequel il se pose. l'histoire de sa vie se dérobe, elle ne compte plus. Aujourd'hui tout se fait autour et à partir de ce morceau d'espace et de quelques autres parenthèses dans la ville.”* – Zeneidi-Henry, 11

Ce morceau de trottoir considéré comme repère urbain pour l'individu sans chez soi est alors discuté, objet de conflit et est de fait précaire malgré tout. La ville accepte pourtant la sédentarité, mais elle la limite à ceux qui possèdent un chez eux, la rue quant à elle n'est pas faite pour la sédentarité, **"la rue est interdite de cité"**

–Zeneidi Henry, 135

*in fine*

Parfois, il est aussi bon de questionner comment le grand précaire est construit dans les représentations sociales, politiques et , urbaines. L'auteure évoque notamment les appels au samu social de riverains pour “aider” des individus identifiés dans l'espace public. Elle émet l'idée d'une instrumentalisation de la solidarité à des fins de régulation de l'urbain. L'idée est forte, elle pose le riverain dans un triptyque public, privé, état qui refuse dans une certaine collusion la rue aux grands précaires. Triptyque dont on sait qu'il traduit la société, elle-même traduite en urbanité.

L'auteure met d'ailleurs en lumière ce rôle majeur de l'acteur public comme designer de l'urbain. L'aménagement met à disposition des espaces non neutres, dessinés pour valoriser et faciliter une urbanité spécifique, souhaitée. Ces termes rappellent alors l'idée de justice spatiale évoquée par J. Rawls (1971) qui émet l'idée que le politique s'inscrit dans l'espace et qu'il transforme la ville en “miroir de la société” – Zeneidi Henry, 74

Par conséquent, il est essentiel de se demander pourquoi la justice spatiale peine à redonner une place claire et pacifiée dans l'espace urbain aux grands précaires. Il est évident que le problème de grande précarité est un mal social presque invariable mais pour autant quelles dispositions sont prises pour intégrer à la cité ceux qui vivent sans chez eux ? L'étude [sur]vivre dehors nous rapporte dans son préambule un constat qui permet de mieux saisir les enjeux de l'aménagement urbain lorsque nous traitons de grande précarité.

*“organiser durablement l'aide aux sans domiciles et adapter l'espace urbain pour le rendre habitable revient à faire l'aveu que le phénomène ne peut être enrayeré à court et moyen terme, mais aussi à prendre le risque de rendre visible et d'installer durablement une pauvreté dans des espaces publics aux usages jusqu'alors récréatifs (se déplacer, se promener, faire ses courses, etc.) ; à l'inverse, ne pas prendre en charge le phénomène, rendre l'espace urbain répulsif (mobilier anti-SDF) ou bien proposer des solutions de confort transitoires et précaires revient à nier l'humanité des personnes et leur droit à la ville, et en fait à nier l'humanité de notre société toute entière”* [Sur]vivre Dehors, 3

Cet état de fait remet en place chaque enjeux qu'induit la précarité dans les milieux urbains. On sait que la grande précarité s'est vue considérée comme une "urgence sociale" par les politiques occidentales, on conçoit alors ces publics au prisme de leur situation et on pense réhabilitation et remédiation lorsque l'on traite de grand précaire. Ainsi on comprend que plus qu'un dilemme, l'aménagement se voit conduit à une situation où il tombe de Charybde en Scylla. Il faut alors établir une distinction claire concernant le grand précaire qui, bien que considéré comme urgence sociale, ne peut être enrayé par des politiques dirigées. En effet il s'agit, au même titre que la lutte des classes ou que la discrimination de problèmes sociétaux et donc englobant. Ainsi, prendre un parti pris dans l'aménagement urbain revient à prendre une décision profondément politique et donc de surcroît, clivante et conflictuelle. Pourtant on sait que le logement est un droit fondamental de notre constitution: on comprend donc l'enchevêtrement d'impératifs et de dilemmes qui gangrènent toute réponse claire au grand précaire.

Malgré tout, qu'en est-il de cette politique de l'urgence en soit ? Comment s'imbrique-t-elle dans l'urbain ? Pour tenter d'entrevoir une réponse, il faut interroger la géographie de l'assistance.

*"La géographie de l'assistance peut-être définie comme un vaste champ de ressources, ou un marché de prestations diverses. Ces dernières vont de l'hébergement d'urgence à la prise en charge plus complète dans des lieux spécialisés"* – Zeneidi-Henry, 98

Étudier cette géographie de l'assistance permet de rendre compte de la stratégie de spatialisation des services dédiés par l'acteur public, principal aménageur urbain. Pour cause, l'état est principal financeur des accueils de jour en France qui sont en majorité associatifs. On compte près de 1000 accueils de jour en France dont 89% sont portés par des associations. Ces mêmes associations sont financées à 88% par l'Etat<sup>15</sup>. Par conséquent, l'Etat joue un rôle majeur dans le maillage des services dédiés sur le territoire, il joue un rôle clé dans la subsistance de ces acteurs associatifs, comme des exécutants de cette politique de l'urgence déléguée. De plus, les financements sont attribués à différentes échelles gouvernementales. De fait 52% des accueils perçoivent un financement des communes, 34% des départements, et 10% d'une intercommunalité<sup>16</sup>, dès lors, l'attribution des financements sont issus d'échelles réduites car elles relèvent d'enjeux locaux et sont des compétences décentralisées à des fins de pertinence. Si ces financements sont pourvus à des échelles réduites, l'acteur public est en capacité de spatialiser ces services dédiés afin de mailler le territoire de façon à contenir le dilemme du grand précaire: comment aider sans nuire à cet urbain souhaité ? D.Zeneidi-Henry propose une piste d'étude qui pourrait traduire spatialement ce dilemme propre à l'aménagement.

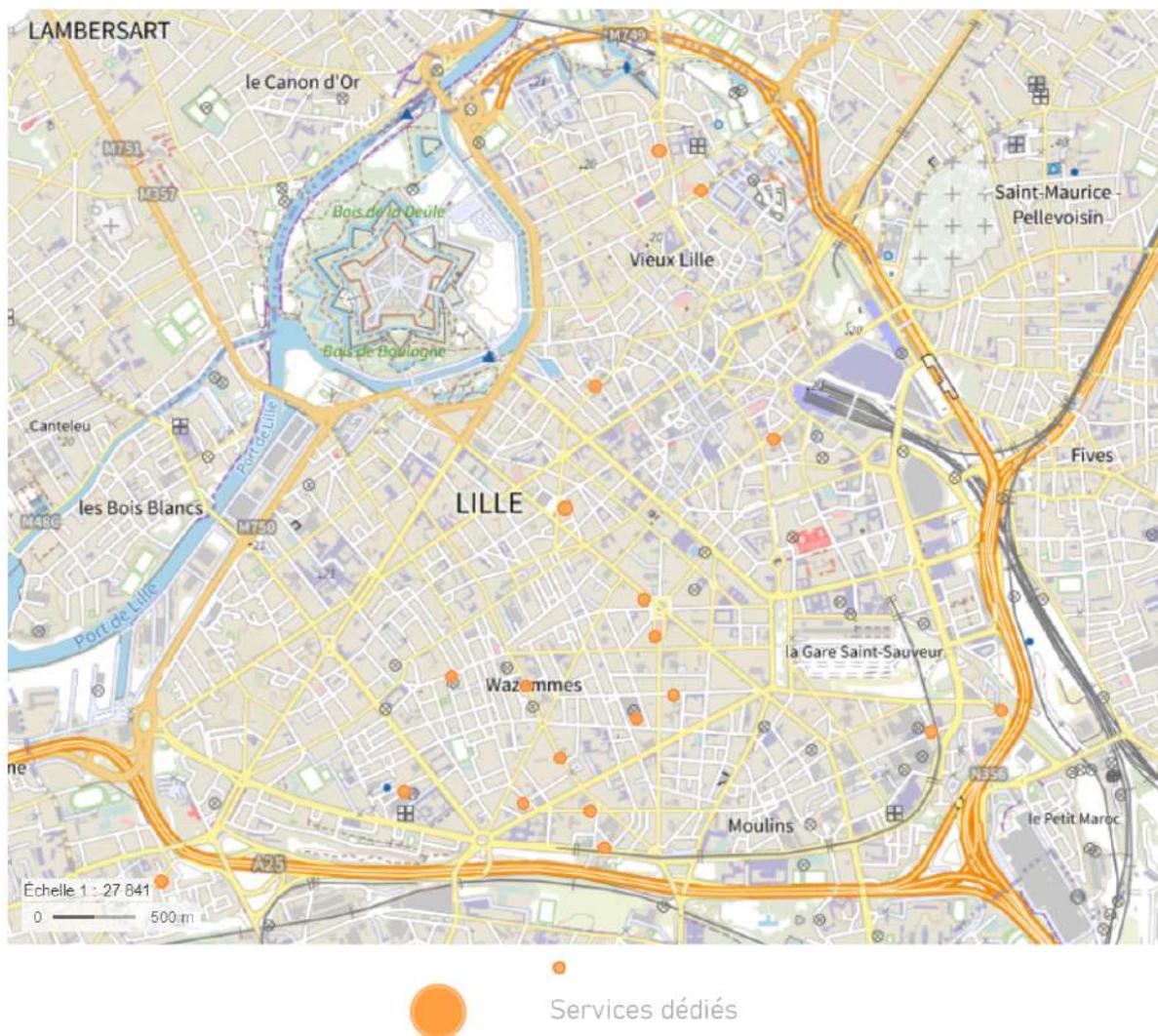
<sup>15</sup> Agence Nouvelles Solidarités Actives, Enquête accueil de jour, Juillet 2021

<sup>16</sup> Agence Nouvelles Solidarités Actives, Enquête accueil de jour, Juillet 2021

“Takahashi observe des corrélations structurelles entre localisation des services destinés au homeless et les secteurs les plus pauvres de la ville. Que faut-il en déduire y aurait-il une véritable volonté d'isoler ces lieux et de quelle autorité émanait cette volonté ? Ce phénomène de captivité est la résultante des rapports sociaux et du degré d'accessibilité et de résistance des différents quartiers de la ville.” – Zeneidi Henry, 103

Observons alors la répartition géographique des services dédiés sur le territoire lillois et ce en considérant les caractéristiques de l'urbain (fonction de centralité, niveau de vie des ménages).

Fig.18 Plan IGN des services dédiés du secteur lillois

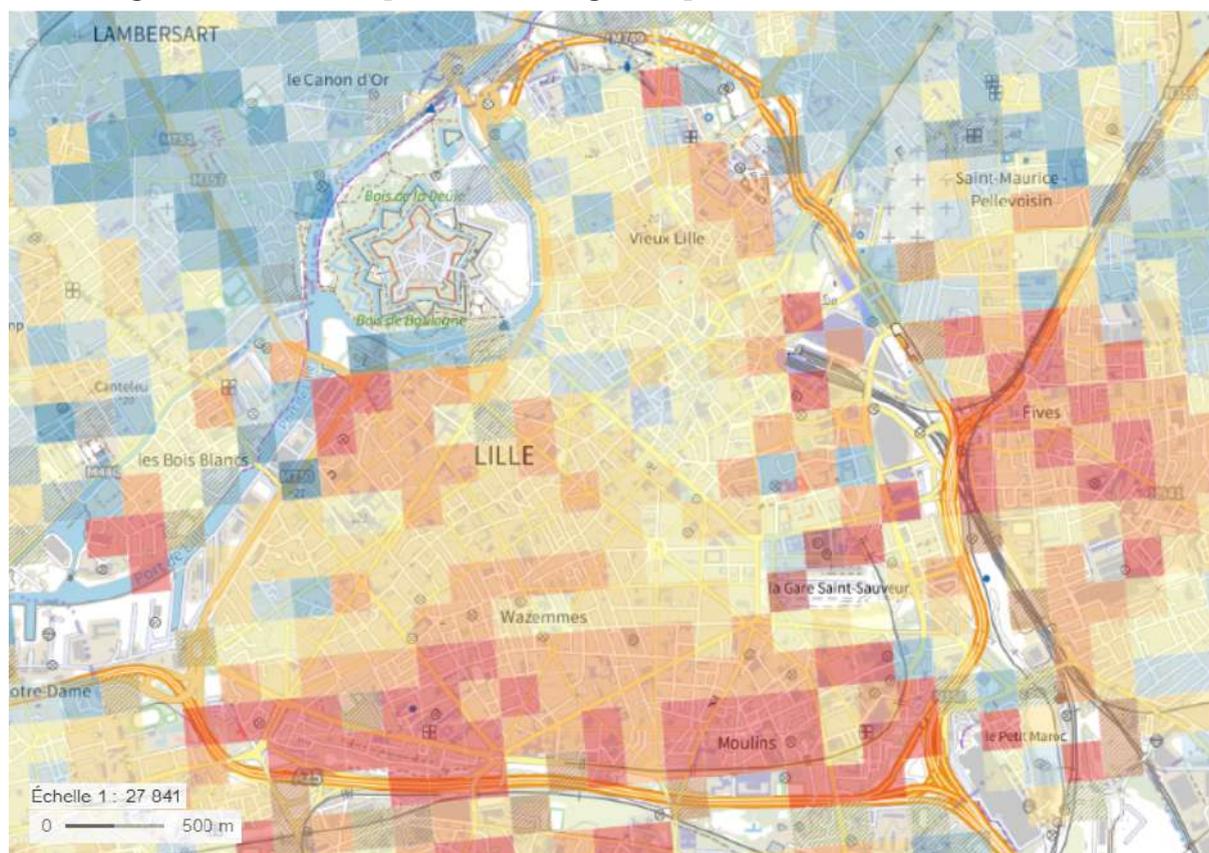


plan IGN réalisé sur Géoportail/ Djemai Julien, IAUGL-M2 UA, 2023.

Ici il ya plusieurs dilemmes posés et qui méritent d'être interrogés, s'il y a ségrégation spatiale des services dédiés aux grands précaires, pourquoi celle-ci est elle inconstante ? Là où l'auteur nous faisait mention de la spatialisation de l'assistance pour la dissimuler dans l'urbain, une certaine irrégularité est constatée. Elle évoque notamment la hiérarchie du rejet de services dédiés en mentionnant l'accueil pour

toxicomane comme premier devant la halte de nuit ce qui n'est pourtant pas le cas pour Spiritek qui est située rue du Molinel, très proche de la gare Lille Flandres là où point de repère est situé bien plus en retrait Parvis Saint Michel. Bien que le quartier Wazemmois semble avoir une présence importante de services dédiés, les services sont majoritairement diffus sur la ville centrée (intérieur de couronne autoroutière). Par ailleurs, Wazemmes enregistre un taux de pauvreté assez élevé de 26.7% en 2019<sup>17</sup> Ce qui la positionne en 5 eme position des quartiers les plus pauvres sur les 13 quartiers lillois. Bien que haut placée, d'autres quartiers plus paupérisés seraient également propices à ce déploiement de services dédiés. Cette irrégularité demande alors d'interroger si l'acteur public spatialise les services selon une logique de rejet stratégique. On peut notamment se demander si les services sont spatialisés selon des logiques de "containment" où les services seraient situés dans des quartiers paupérisés afin de conserver des quartiers aisés préservés de cette visibilité de la pauvreté que sont les services dédiés.

Fig.19 Plan IGN des parts de ménages en précarité du secteur lillois.



Part de ménages pauvres\*  
(en%)

\* Inférieur au seuil de pauvreté  
Insee, 2017

plan IGN réalisé sur Géoportail/ Djemai Julien, IAUGL- M2 UA, 2023.

<sup>17</sup> Présentation du quartier de Wazemmes 2023, Ville de Lille.

S'il y a corrélation pour les quartiers de Lille-sud et de Fives/Hellemmes, les services situés dans le tissu lommois et du vieux Lille tronquent le constat. Après réflexion et étude des différents exemples, tous semblent être discutables.

Il en va de même pour celui de l'ABEJ situé Rue Solférino. Accueil de jour majeur de la ville de Lille fréquenté par 2555 personnes sur l'année 2022<sup>18</sup> et ce avec des fréquentations quotidiennes avoisinant les 200 passages<sup>19</sup>. Or, cet accueil semble poser problème pour le voisinage. Un malaise identifié à la fois par les usagers de l'accueil et par ses équipes. Et pour cause, l'accueil est jouxte le parvis saint Michel et termine presque la rue Solférino, de l'autre côté trône le théâtre Sébastopol, élément culturel structurant qui ouvre alors une rue Solférino très tournée vers la restauration et les débits de boissons.

L'accueil quant à lui est proche d'un cabinet médical, hermétique à l'échange (aucune personne n'a souhaité me faire part d'un avis sur l'ambiance de la rue, demande qui semble trop engageante pour s'exprimer librement). Pour autant, la presse s'empare du sujet plusieurs fois et évoque autant l'idée d'un rejet du quartier envers la structure<sup>20</sup> et l'envie de l'accueil de s'ouvrir au quartier pour briser ce froid constaté<sup>21</sup>. Or, alors que cet accueil existe depuis 2001 rue Solférino, il serait amené à déménager à Lille-Sud vers de nouveaux locaux, avec l'aide de la ville de Lille. Géographiquement, le message est fort et donne au postulat de Takahashi une certaine prégnance avec un déménagement aussi distant du site initial. On peut notamment y associer une autre idée de l'auteure qui évoque la visibilité comme critère majeur du rejet, le corps portant alors un habitus et un hexis rejeté socialement sans pour autant l'affirmer à voix haute. Dès lors, le service ne parvient pas à intégrer son quartier et se transforme en stigmaté pour ses riverains.

*“La question des SDF émerge donc très souvent à partir de leur visibilité dans les espaces publics urbains.[...]”* – Zeneidi Henry, 73

Cette idée est d'ailleurs rapportée dans un article de presse qui explique que le déménagement se justifie notamment pour des *“locaux jugés désormais « peu adaptés », avec un impact important sur la vie du quartier, puisque les files d'attente s'étiraient parfois sur le trottoir.”*<sup>22</sup>

---

<sup>18</sup> données rapport d'activité 2022 Abej Solidarité

<sup>19</sup> acquisition lors d'un échange avec les équipes de l'accueil de jour

<sup>20</sup> Article VdN *“À Lille, l'ABEJ dans le viseur de ses voisins ? Son directeur se dit « scandalisé »*

<sup>21</sup> Article France Bleu/France 3 *“A Lille, les sans-abris invitent les riverains du centre d'accueil à partager un café”* Octobre 2016

<sup>22</sup> Article VdN *“la ville accompagnera le transfert de l'accueil de jour de l'ABEJ Solidarité vers Lille Sud”* Octobre 2022

Fig. 20 : Parvis de l'accueil de jour Abej Solférino



Djemai Julien, IAUGL-M2 UA, 2023

*“À l'image des lettres égarées qui attendent dans les centres postaux qu'on leur trouve un destinataire, les SDF patientent. Aussitôt sortis de l'accueil de nuit, ils attendent que les institutions ouvrent leurs portes pour leurs démarches administratives. Ils font la queue devant les locaux des associations caritatives pour manger. ils attendent que la journée passe. Ils attendent qu'on trouve un sens à ce quotidien échevelé par la politique de l'urgence.”*

- Zeneidi Henry 99/100

Dès lors l'auteure pose les mots sur cette passivité des usagers des accueils, non pas las et passifs mais contraints à l'attente de rendez-vous médicaux, administratifs ou encore d'un abri des intempéries. Par conséquent ces espaces que sont les services dédiés sont ces catalyseurs urbains de l'immobilité, seuls endroits où l'urbain semble tolérer cette présence. Pourtant, l'idée d'un déménagement futur vers le quartier Lille Sud questionne usagers et équipes de l'accueil sur son objectif réel: est-ce une nouvelle façon d'invisibiliser les grands précaires des espaces urbains en faveur d'une meilleure gestion des espaces urbains valorisés ? Les propos rapportés par la Voix du Nord de l' élu “Faire respirer Lille” Bernard Charles n'infirmement pas ces interrogations.

*“On doit saluer le travail de cette association depuis plusieurs décennies, et ce mouvement dans un secteur en pleine réhabilitation à proximité de Lillenum est un beau projet qui peut réussir mais doit être appuyé sur la durée », a estimé l' élu, allant même jusqu'à évoquer la création « d'un comité d'accompagnement » pour éviter que ne ressurgissent les problématiques « de gestion de l'espace public » rencontrées à Solférino, ou que l'on ajoute « de la précarité à la précarité ».”*

- B. Charles, discours en faveur du transfert de l'accueil Abej Solférino.

En effet ce déplacement pose question, pour autant un cas similaire peut être étudié qui pourrait nuancer une stratégie officieuse de rejet de la part de l'acteur public. Cet exemple est celui de l'ABEJ point de repère qui, entre 1996 et 2020 se situait près de la Gare Lille Flandres et s'est vue proposer de déménager avec soutien financier dans les locaux de la Halte de Nuit au Parvis Saint Michel, un quartier plus excentré. L'accueil s'installe en 2020 et les constats émis des équipes sont enthousiastes.

*« Au rez-de-chaussée, notre surface d'accueil était auparavant de 60 m<sup>2</sup>, avec souvent 80 personnes par jour. Dans notre nouveau local, on est plutôt à 200 m<sup>2</sup> ! », se réjouit Jonas Campagne.» - Article Lille Actualité*

En effet, l'accueil semble gagnant avec ce déménagement parvis Saint Michel, une surface plus importante, une proximité avec l'accueil Solférino et l'accueil Frédéric Ozanam rue Barthélémy Delespaul permet une captation fluidifiée des publics, la présence d'une cours intérieure offre également un lieu d'attente plus maîtrisé même si subsiste une présence sur le parvis de l'accueil mieux acceptée car réduite.

L'accueil dispose désormais de 6 douches au lieu de 2 dans les anciens locaux, équipements salués car permettant de fluidifier les passages et de réserver certaines douches aux femmes pour leur garantir confort et sécurité sur place. D'ailleurs le rapport d'activité 2022 nous rapporte que l'accueil à un flux journalier moyen de 115 personnes pour 30 835 sur l'année. Le rapport surface d'accueil/ nombre d'accueillis est alors plus mesuré, avec une surface plus de triplée pour une augmentation du flux inférieure à 1.5 fois. Ainsi, l'accompagnement vers de nouveaux locaux, bien qu'ils soient excentrés, n'est pas une perte au change pour la structure, qui y gagne en capacité d'accueil et de prise en charge. Dès lors, la spatialisation des services dédiés est un sujet fortement nuancé, si celle-ci concourt à une stratégie d'invisibilisation, celle-ci est inégale et ne peut être affirmée à l'étude de la géographie de l'assistance lilloise. Bien que certains signes soient distingués, il demeure impossible d'en tirer une conclusion générale.

Pour autant, il paraît important de prêter attention aux mots de l'adjointe au maire à l'hébergement d'urgence, Marie-Christine Staniec-Wavrant. En réponse aux inquiétudes portées par Bernard Charles plutôt sur la gestion de l'espace public et la crainte d'un *“ghetto de pauvres”*, elle affirme un succès à venir axé sur l'intégration du public au quartier par le projet urbain.

*« La diversité que vous évoquez et qui s'installe aujourd'hui dans ce secteur ne produira pas de difficulté, parce que ce sera un beau projet urbain », a conclu Marie-Christine Staniec-Wavrant.» - La Voix du Nord*

Ainsi le sujet demande encore du temps avant d'en saisir la réelle portée. Si l'élue affirme une volonté de revitalisation du quartier par la mixité sociale et la création d'espaces urbains structurants (évocation de Lillenum comme premier pas vers un quartier redynamiser), il faut encore laissé le temps à l'accueil d'investir le quartier et

constater le cas échéant quelles mesures sont prises pour intégrer à la fois l'accueil à la vie de quartier et les individus à l'espace public sans créer d'espaces stigmatisants pour les riverains et les usagers de l'accueil.

### **Aparté: Soft power et gestion de l'image lors des Jeux Olympiques 2024**

S'il est un sujet vivement débattu cette année c'est celui des jeux olympiques 2024 à Paris. En effet, l'organisation de celui-ci fait débat à divers niveaux sur des questions de répression sociale sur divers publics précaires en faisant un débat vif et tendu. En effet, nous avons évoqué plus tôt la campagne d'alerte "Jo du mobilier agressif" de l'association La Cloche avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre qui mettait en image un plan de rejet de la précarité en rue.

*"Comment prétendre accueillir des athlètes du monde entier alors même que nos rues restent si inhospitalières pour les personnes contraintes d'y vivre toute l'année ? Au vu des efforts déployés pour recevoir les Jeux Olympiques, on espère que le mobilier urbain sera cette fois-ci pensé et conçu pour vivre la ville plutôt que la subir ou en être exclu"*

- Mathilde Finon, responsable de la Cloche de Paris.

Fig. 21: Campagne d'alerte "Jo du mobilier agressif", association la Cloche



Illustrant ici le paradoxe d'un projet d'aménagement majeur à destination d'un événement fugace là où nombre d'individu souffrent de l'absence d'aménagement en faveur de leur condition de vie précaire qui elle est de longue durée, la campagne critique les efforts démesurés déployés par Paris pour accueillir les Jeux de 2024. Pour autant, il est de notoriété publique que les Jeux Olympiques sont plus que des jeux sportifs et portent en leur sein des enjeux économiques, touristiques et géopolitiques majeurs: ils sont l'expression du soft power d'un État. Le rapport de la Dihal sur le droit de cité dans la gestion de l'indigence explique d'ailleurs l'impératif de gestion de l'urbain pour une ville, qui doit se montrer sous son meilleur jour à des fins de compétitivité internationale.

*"Les études sur la ville néolibérale dominées par la géographie critique anglo-saxonne permettent de lier les phénomènes d'exclusion avec la valorisation des espaces publics dans un contexte de compétition urbaine mondiale (Margier, 2011)."* - Dihal, droit de cité p 73

Ainsi il demeure évident qu'un événement d'envergure mondiale génère des stratégies de containment de la pauvreté en rue afin de parfaire son image médiatique lors de l'événement. Dès lors, la ville de Paris a initié des stratégies ayant reçues de vives critiques, notamment les plans de transfert des sans-abris franciliens vers la province émis par le gouvernement français dans une certaine discrétion. Le sénateur Jean Pierre Moga mentionne notamment un manque de considération envers les maires provinciaux<sup>23</sup> dans les décisions réalisées entre le gouvernement et les préfets régionaux. Ce qui pose question au sens politique nous concerne peu, pour autant, la corrélation temporelle entre la note émise par le gouvernement et les grands événements sportifs à venir laisse penser à une stratégie de dissimulation.

En effet, le dispositif est déployé depuis mi-mars avec pour ambition de désengorger les hôtels ayant mis à disposition des chambres en hébergement d'urgence pour rendre celles-ci disponibles pour les touristes lors des grands événements à venir. Les publics alors transférés dans une des régions tampons seront accueillis dans des sas temporaires sur une durée de 3 semaines avant d'être orientés vers des services dédiés adéquats. Or, en connaissance des temporalités très étendues des parcours de réhabilitation des personnes en grande précarité, un délai de 3 semaines paraît très insuffisant pour répondre à l'accueil inconditionnel évoqué par O. Klein, ministre de la ville et du logement, porteur de la note. Pourtant la mesure fait débat, il y est question de réquisition pour besoin des hébergements hôteliers franciliens d'une part, mais aussi d'une incapacité des structures d'accueil franciliennes de répondre à la demande importante d'hébergement d'urgence. Ainsi, la mesure est présentée comme un dispositif d'accueil adapté. Pour autant, la fédération des acteurs de la solidarité (FAS) interroge la mesure réelle du dispositif. En effet, mis à part la mise en place des sas, il est important de gagner en clarté sur les mesures et capitaux financiers et humains mis à disposition pour répondre à un accroissement soudain de la population précaire sur les territoires tampons. Par conséquent, il n'est pas seulement question de mettre en place un dispositif tampon mais aussi de mettre en place les budgets adéquats pour répondre à la situation créée en province suite aux transferts.

*"Pour le président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Pascal Brice, "accueillir des gens dans de bonnes conditions un peu partout en France plutôt qu'à la rue en Ile-de-France, sur le principe c'est positif, mais est-ce qu'on s'en donne les moyens ?". Le problème, souligne ce responsable associatif, est qu'il manque des places d'hébergement d'urgence" dans les régions d'accueil, ainsi qu'une "impulsion politique du ministère de l'Intérieur pour un vrai travail d'accompagnement". Car "s'il s'agit de mettre des gens*

---

<sup>23</sup> Public Sénat, 7 juin 2023

*dans les bus" et de ne plus s'en occuper ensuite, "c'est de la dispersion, pas de l'accueil", selon lui.*" – Agence France Presse

Ainsi, dans une mesure similaire à la géographie de l'assistance évoquée avec l'exemple de l'Abej Solférino, il faut laisser un temps au dispositif de transfert pour voir quelles mesures il porte avec lui. Par conséquent, une étude d'impact in fine doit être réalisée afin de voir quelles dispositions ont été prises.

Un autre exemple peut être développé afin de montrer que cette priorisation des enjeux locaux qui génère une forme de violence sociale est celui de la réquisition des logements étudiants CROUS parisiens à faveur des athlètes des Jeux Olympiques sur la période estivale 2024. En effet, le besoin de logements élevés sur un territoire déjà densément bâti et dont les ressources foncières sont limitées à motiver une demande de réquisition des logements Crous pour loger les athlètes des Jeux Olympiques. Projet suspendu le 31 Août 2023 à faveur de l'association Solidaires Etudiants qui avait demandé une procédure au tribunal administratif de Paris pour enrayer le dispositif.

### III. Le tiers secteur: un levier supplémentaire



*Tiers lieu Au Fil de Soi*  
21 rue Maracci, Lille

1. Le tiers secteur de la métropole européenne de Lille: dynamiques imbriquées et maillage territorial

Dans cette partie je souhaite profiter de mon expérience vécue lors de ces quelques mois passés au sein de l'association Entourage d'une part, mais également au sein du tiers lieu "Au Fil de Soi", situé au 21 rue Maracci dans le Vieux-Lille. En effet, par delà les partenariats actifs sur la métropole avec lesquels nous travaillons ensemble vers un projet commun, le tiers lieu Maracci revêt une importance toute particulière. Ainsi, cette partie aura pour but de rendre compte du tiers secteur non pas exhaustivement mais au biais d'une expérience vécue que j'essaierais d'objectiver au mieux. En effet, si cette expérience vécue comme une observation participante permet d'engranger beaucoup de matériaux informatifs (modes de communications, dynamique interne au tiers lieu, fonction du lieu dans le quartier, dans la ville, sur la métropole...) c'est une expérience prompt à la subjectivité par sa convivialité et par l'atmosphère qu'elle génère.

**Un projet Transitoire: Le tiers lieu "Au Fil de Soi"**

Je suis arrivé tard dans ce tiers lieu. Transitoire, il arrivait doucement en fin de course avant de céder place à un tout autre projet pour 2024. Situé au 21 rue Maracci dans le Vieux Lille, il s'était installé dans les murs de l'ancien internat scolaire ayant fermé ses portes en 2018: l'institut Sainte Marie. Alors inoccupé, le bâtiment s'est vu devenir un don gracieux à la fédération Habitat & Humanisme qui est alors devenue détentrice du lieu.

Habitat et Humanisme est une fédération de 59 associations qui ont pour objectif de créer un habitat durable et inclusif dans les quartiers. Avec cet ancien espace scolaire, de près de 4000 m<sup>2</sup>, il a fallu du temps aux bénévoles et à l'association pour obtenir les autorisations ERP nécessaires à l'exploitation du site. Le site s'ouvre au public en 2022 et va accueillir à son plus haut 50 employés de structures associatives et privées diverses. Parmi celles-ci, Entourage, La Cloche, Solinum, Ensemble 2 Générations, Benenova, Les Chtites Maisons Solidaires, Pro bono Lab, le groupe SOS Solidarités et bien sûr Habitat & Humanisme y ont résidées avec des loyers très préférentiels, propices au développement de leur activité. Pour autant, ce n'est pas seulement cette proximité physique qui a joué un rôle d'incubateur pour ses acteurs.

En effet, un ancien service civique de Habitat & Humanisme s'est engagé à produire un livrable sur ce projet, un court métrage évoquant le pourquoi et le comment d'un bâtiment devenu tiers lieu. Ce travail m'a permis de saisir ce que j'avais manqué car arrivé trop tard dans ce tiers lieu. Ce court métrage évoque notamment les difficultés du lieu à se traduire en tiers lieu, Habitat & Humanisme avouant son expérience en la matière et qui, encore aujourd'hui peine à définir clairement cette idée du tiers lieu.

De fait, il paraît complexe de donner une définition consensuelle d'un tiers lieu, pour autant la définition en cinq piliers proposée par l'Agence Nationale de Cohésion des

Territoires nous servira de socle pour définir le Fil de Soi en tant que tiers lieu vraiment signifiant sur son territoire. L'ANCT définit alors les tiers lieux comme suit:

**Un fort ancrage territorial:** *Ce sont des lieux qui répondent à des besoins territoriaux et engagent pour ce faire des coopérations locales, en mobilisant les acteurs du territoire, pouvoirs publics, entreprises, associations, universités...*

Le Fil de Soi s'est construit en partie sur un consensus de valeurs clarifié avec un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) initié par Habitat & Humanisme ex ante de l'ouverture du lieu. Le tiers lieu s'est aussi ouvert au public de son quartier pour lequel il a une action passerelle. Il fait le pont entre un quartier socialement favorisé et l'un autrement plus défavorisé. Il s'ouvre au public physiquement (portails et portes ouvertes) mais aussi en agissant sur sa localité en communiquant ses actions, en proposant des événements générés par les acteurs du tiers lieu et en proposant une offre de service de qualité et pertinente pour les riverains.

A l'étude, le tiers lieu couvre nombre de sujets clés pour le territoire, qui trouvent d'ailleurs des synergies intéressantes entre les diverses structures.

**Une communauté d'acteurs engagés:** *Dans les tiers-lieux se retrouve une communauté d'acteurs qui développent des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.*

La boîte à vélos & l'atelier BICI: Un atelier pour réparation de vélo conjugué à une structure qui équipe et encourage les professionnels à se déplacer à vélo et à favoriser les mobilités douces. Situé dans le vieux-Lille, l'atelier de réparation joue un rôle de service de proximité pour les particuliers mais aussi pour épauler la démarche des boîtes à vélos qui épaulent les acteurs publics au développement des mobilités douces sur la ville de Lille qui tend à développer des zones à faibles émissions sur le long cours. Ainsi il y a à la fois une concordance des enjeux publics tiers secteur et une certaine pertinence interne au tiers lieu qui permet de mutualiser les équipements et les compétences.

(Je pourrais également citer l'écosystème Entourage/La Cloche/Solinum/Benenova qui fait montre d'autant plus de synergie mais je souhaite le développer à part.)

**Une hybridation d'activités:** *Les activités sont multiples et les modèles s'équilibrent entre activités lucratives (services, formation, location, restauration...) et activités d'intérêt général (inclusion numérique, remobilisation dans l'emploi, social...).*

Le tiers lieu à équilibrer son modèle en proposant une partie importante de sa surface à deux clients privés et s'est ouvert sur le reste de sa surface à des acteurs associatifs de l'économie sociale et solidaire et du monde culturel.

La première entreprise privée est la boîte de production de films cinématographiques nommée Trésors Film et la seconde est le Bar Comptoir Hironnelle. La première entreprise est anecdotique pour notre étude car elle est celle ayant le moins interagit avec le reste du tiers lieu. Evidemment, les loyers issus de son occupation ont un rôle certain dans les frais de fonctionnement du tiers lieu que nous ne pouvons pas nier. Le comptoir hironnelle quant à lui à jouer un rôle moteur pour le tiers lieu dans sa communication sur le quartier d'une part mais aussi dans son envergure communale. Auparavant situé près de la Gare Saint Sauveur, c'est un bar connu pour son ouverture aux projets culturels et qui profite d'une très bonne audience sur ses différents médias. Ainsi à son installation sur le tiers lieu il a joué deux rôles clés. Tout d'abord il a vraiment contribué à établir l'îlot Maracci comme espace ouvert sur son quartier avec ses terrasses et sa fonction de débit de boisson. Dès lors, il a aidé le lieu à développer un caractère intrigant qui lui est propre, un lieu ouvert pour se restaurer mais également pour faire couture, réparations de vélo, s'engager pour du bénévolat ou pour des cours artistiques ou sportifs.

**Une gouvernance partagée:** *L'ensemble des parties prenantes, et notamment les usagers des lieux, sont impliquées dans la définition et l'orientation du projet de territoire.*

La seule condition pour les associations du tiers lieu étaient, pour Brigitte Lorthoïs bénévole en charge de la gestion du tiers-lieu pour Habitat & Humanisme de créer une vie de tiers lieu partagée et animée par tous. Dès lors est évoqué un point qui me semble essentiel. En effet, comment convaincre des salariés de structures diverses à investir une partie de leur temps à la coordination de la vie du tiers lieu ? Mission outrepassant de fait leurs fiches de missions respectives.

Ainsi, il fallait créer une atmosphère propice à cette dynamique de groupe pour tirer plein potentiel d'un vivier associatif aussi regroupé et connecté par des projets communs. Il est alors nécessaire de comprendre comment construire un tiers lieu non pas physiquement (par le bâti) mais bien dans sa dynamique. Dès lors, Natacha Méricond, bénévole et coordinatrice du tiers lieux pour Habitat & Humanisme a mis en place les réunions mensuelles du tiers lieu. Ces réunions, impulsées par Habitat & Humanisme donnaient alors une forme de verticalité à l'organigramme du tiers lieu qui, bien que discuté pour certain, lui ont apporté de vraies synergies. En effet, ces réunions avaient diverses fonctions. D'apparence informelles, ces réunions traitaient de la vie du tiers lieu, de ses règles de fonctionnement mais surtout des activités de chacun. Y ont été discutées actualités individuelles, prochaines dates clés, succès et réussites individuelles ou collectives.

Ces mêmes réunions permirent alors à tous de trouver des convergences d'intérêts, de faire opérer des synergies dans les réseaux partenariaux, de mutualiser des efforts pour parvenir à créer des projets ensemble. Ainsi, bien que ces réunions aient apportées un semblant de verticalité, elles sont également et surtout vectrices de dynamiques communes sans pour autant contraindre les occupants à y dédier un temps supplémentaire non prévu dans leurs missions respectives. Cela est rendu

possible par le caractère informel de celle-ci, lors du déjeuner autour du repas, dans un espace ouvert où tous s'expriment lors d'un tour de table.

**Une dynamique d'expérimentation et d'innovation:** *Espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les tiers-lieux sont évolutifs et adaptables, ils favorisent ainsi l'émergence de nouveaux projets collectifs.*

Maintenant, j'aimerais poser le regard sur l'écosystème associatif Entourage/La Cloche/Solinum/Benenova qui, lors de mes missions, a fait preuve d'une synergie forte et une belle proactivité sur différents plans. Sur le plan opérationnel, les structures sont partenaires à différents degrés et sur différents enjeux avec pour point commun des valeurs et un tiers lieu qui les réunit spatialement pour stimuler échanges et projets.

La Cloche et Entourage partagent un combat commun, celui de rompre avec la fatalité de la précarité et de rompre avec les préjugés la concernant. Les deux associations sont des acteurs opérationnels de terrain qui ont une présence importante avec les publics en précarité et les riverains. Ces enjeux communs permettent notamment de mutualiser les effectifs salariés sur des événements d'envergure. Autrement, ils permettent de mutualiser les outils développés par les structures, l'application entourage pour les équipes de la Cloche et inversement avec le guide des commerçants solidaires le Carillon. Mutualiser ces outils permet notamment d'investir plus de capitaux humains dans le perfectionnement de ceux-ci et leur caractère open source en fait une ressource partagée efficace surtout avec l'appui d'échanges informels récurrents (sur la base de la proximité physique).

Autrement, c'est aussi la coordination d'efforts qui permettent d'avoir de réels impacts sur la localité. Un exemple qui fait vraiment sens est celui du Mardi qui à un impact direct sur les publics accompagnés.

Le mardi matin est une des rares fermetures de l'accueil de jour Solférino de l'ABEJ qui "laisse" les usagers dépourvus d'option ce matin-là. Les deux associations se sont alors coordonnées pour fournir des remplacements pertinents à l'ABEJ sur ce créneau tout en y greffant leur stratégie de socialisation et de visibilité sur l'espace urbain. De ce fait, Entourage organise un petit déjeuner solidaire sur ce créneau accueillant riverains et personnes en précarité sur le quartier de Wazemmes, celui-ci est par ailleurs fédérateur car il parvient à observer une importante fréquentation hebdomadaire (entre 30 et 50 usagers). Celui-ci est autogéré par les bénévoles qui en font un point de repère et de communication avec les différents publics sur l'activité de l'association. Cet événement se poursuit par celui de la Cloche qui, jusqu'à la réouverture de l'ABEJ, donne une alternative à ses usagers jusqu'à la réouverture de l'ABEJ. Cet exemple est intéressant en deux points à mon sens. Tout d'abord il montre que les structures ont incubées un effort commun pour répondre à un besoin ponctuel identifié sur le territoire, besoin identifié via une veille partenariale.

Cet effort n'est en aucun cas une mesure compensatoire ni un substitut à l'ABEJ. Les deux associations ne fournissent pas d'accès à des aides médico-sociales, il s'agit d'une alternative. Choisir un créneau creux permet de gagner en attractivité tout en proposant un modèle pertinent pour les structures, c'est un système gagnant-gagnant-gagnant.

Ici , s'il s'agit d'acteurs de terrain, ils bénéficient également de l'aide d'acteurs support. Parmi ceux-ci, le partenariat entre Solinum et Entourage est celui dont j'ai le plus fait l'usage. En effet, notre association reposant sur une application "couteau suisse de la solidarité", il met à disposition une carte interactive des structures solidaires de la métropole produite par Solinum: le soliguide. Ce guide est d'une importance capitale car il permet d'équiper durablement les individus en information qui les aident à se réorienter par elles-mêmes ou grâce au conseil d'un riverain qui dispose de l'application et des informations qui y sont disponibles. L'action de Solinum est alors de cartographier ce maillage de l'économie sociale et solidaire qui vient enrichir l'action de terrain des riverains et bénévoles qui utilisent le support Entourage.

Le bénévolat lui aussi est un sujet de cet écosystème associatif, il bénéficie notamment du soutien de Benenova qui motive des actions bénévoles spontanées pour d'autres structures. Ces structures sont alors multiples et ne sont pas nécessairement tournées vers les questions de grande précarité. Pour autant, le contexte du tiers lieu permettait de créer une interaction très pertinente entre Entourage, La Cloche et Benenova. Au début de l'occupation de l'îlot Maracci les premiers occupants furent les pensionnaires du foyer SOS Solidarité. Installé au dernier étage du bâtiment, là où l'internat était auparavant. Ce foyer alors exclusivement composé d'hommes majeurs seuls, offrait une forme d'hébergement d'urgence qui cohabitait avec le tiers lieux grâce au soutien d'un agent notamment mais aussi par la bienveillance des associations qui s'y sont installées ensuite. Ces hommes sans papier ni titre de séjour disposent alors d'un accompagnement administratif mais restent assez isolés de l'extérieur (absence de réseaux amicaux, activités de loisir...). Pourtant, avec l'échange proactif entre les équipes de Sos Solidarité, de Benenova et d'Entourage, ces hommes se sont engagés sur plusieurs actions bénévoles qui les ont conduits à faire des rencontres amicales, se sociabiliser et intégrer des réseaux de solidarité en tant qu'acteurs. Plus qu'une simple occupation du temps libre, c'est aussi l'idée d'avoir un rôle proactif dans une tâche qui nous a été rapportée comme bénéfique et qu'Entourage porte dans sa démarche, alors dynamiser par ce tiers lieu qui permet ces rencontres avec fluidité.

### **Capital territorial et tiers secteur**

Ainsi, tous ces exemples qui ne représentent qu'une infime partie de la vie de ce tiers lieu semble, à mon sens, définir au mieux ce qu'est le tiers secteur. Tiers secteur que j'aime à définir dans les mots de D. Bachet qui le présente comme suit:

*“Le tiers secteur a pour vocation de redonner toute sa place à un “social” régénéré et de s'affranchir partiellement de la rationalité marchande. Le mouvement associatif participe de cette dynamique, en particulier lorsqu'il affiche la recherche d'une cohérence culturelle qui va de la “petite cité” (le quartier) jusqu'à la société dans son ensemble.” - D. Bachet*

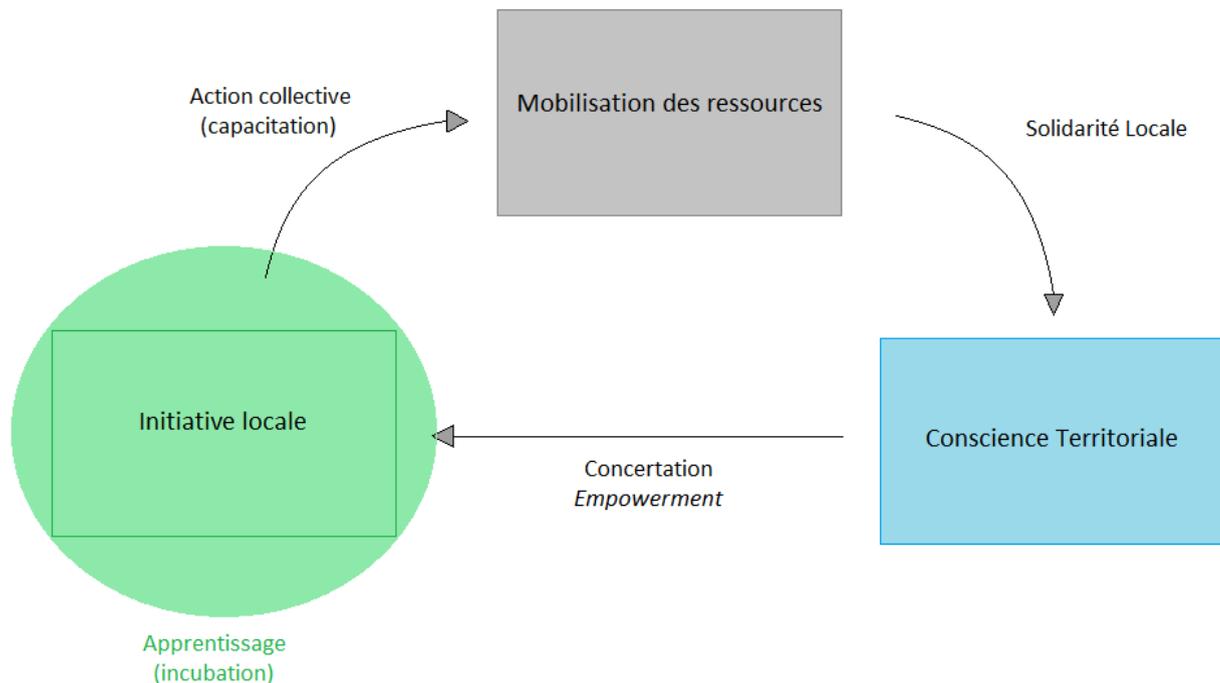
Ainsi, c'est à la fois ce qui synthétise pour moi le tiers lieu Au Fil de Soi et ses acteurs associatifs, ils conjuguent ensemble des enjeux et des ambitions pour parvenir à construire un projet commun cohérent. De ce fait, le tiers lieu jouait un réel rôle territorial car il agissait à la fois de son chef mais aussi comme un réel opérateur de territoire expert, monitorant différents indicateurs et assurant une communication nécessaire aux instances publiques. Pour autant, son caractère transitoire a aussi son contrecoup, bien qu'ayant permis aux structures de réaliser des synergies entre elles, l'implantation comme passerelle sur le quartier se dissipera nécessairement en partie une fois le lieu clos. Par conséquent, ce tiers lieu était à la fois un outil de petite cité mais également un incubateur métropolitain.

*“ Les milieux dynamiques sont le résultat de processus longs qui permettent aux acteurs de mobiliser le capital social ancré territorialement (le capital socioterritorial), ce qui demande dans bien des cas de le construire. Ce capital comprend tous les actifs tangibles et intangibles que les collectivités locales peuvent mobiliser pour mettre en œuvre des processus de développement.” - J. Klein, p. 189*

Un autre exemple de ce monitoring actif est l'intérêt donné aux rapports d'activités de structures comme l'ABEJ qui est également un indicateur du logement d'urgence et de l'évolution de la population pour les instances publiques ou les réunions de coordination qui permettent aux élus d'échanger sur les réalités de terrain avec les porteurs de projets associatifs .

Ces acteurs entretiennent alors des rapports assez particuliers avec les instances publiques qui jouent le rôle de pourvoyeur de moyens *in fine* et non d'incubateur de stratégies sur certains enjeux territoriaux. Par conséquent le tiers secteur est un acteur clé de la construction de l'urbain, les campagnes d'alerte sociale produite par la Cloche ou la Fondation Abbé Pierre doivent donc être comprises comme tel et non comme du militantisme, elles demandent de poser le regard sur ce qui pose problème en ville, elles questionnent la ville sur les trottoirs.

Fig.22 Processus de construction du capital socioterritorial selon J.P Klein



*Innovation sociale et territoire / Djemai Julien, IAUGL-M2 UA, 2023.*

C'est notamment au biais d'une étude co produite par la Cloche, la Fondation Abbé Pierre, le cabinet d'architecture studaré et l'association des Cris des Villes nommée *Assise* que se justifie d'autant plus le rôle d'opérateur de terrain des associations, contributrices essentielles à la régénération urbaine.

Cette étude que l'on ne travaillera pas nécessairement dans le détail fournit des pistes très pertinentes au dilemme de cet urbain conflictuel, autour du banc dont on avait auparavant estimé qu'il en est un catalyseur. Ainsi, agir avec les acteurs de quartier, aux profils différents permet de réfléchir à des solutions d'aménagement qui sont pacifiées et qui serviraient in fine une urbanité pour tous.

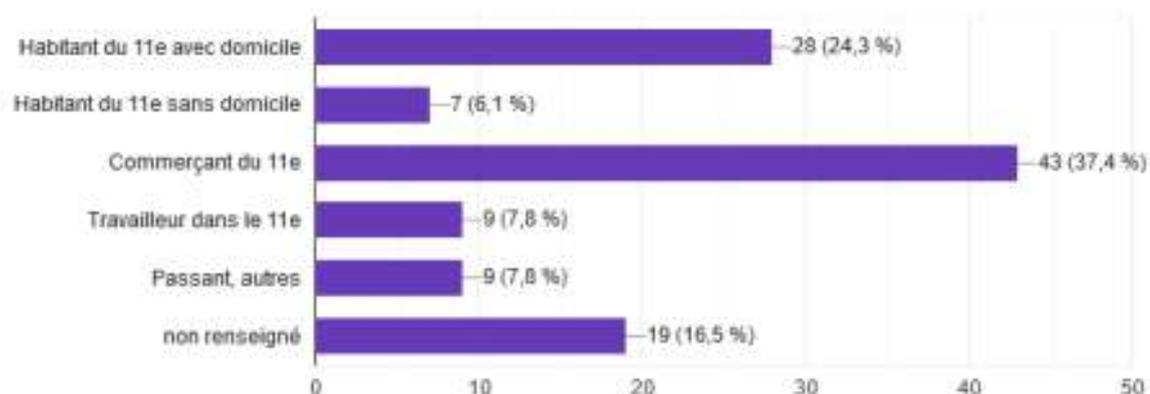
Même si cette étude sommaire ne permet pas de définir une réponse catégorique au problème identifié du banc public, elle permet toutefois de générer des résultats pertinents à mon sens. Tout d'abord proposer à tout venant de participer à l'étude sans distinction aucune permet de croiser les regards et les représentations de chaque individu. Si ce croisement enrichit la réflexion, c'est aussi une très bonne démarche sensible car elle permet à chacun de sortir de son scope individuel et de prendre aussi mesure des réalités d'autres personnes. Ainsi, si cet atelier est pertinent c'est avant tout dans sa méthodologie. Il est construit afin d'être reproduit sur des échelles similaires et ne prétend pas être un travail qui fournirait une réponse universelle, il sert à construire un capital socio territorial nouveau et plus conscient des autres membres de la "petite cité"

# Questionnaire

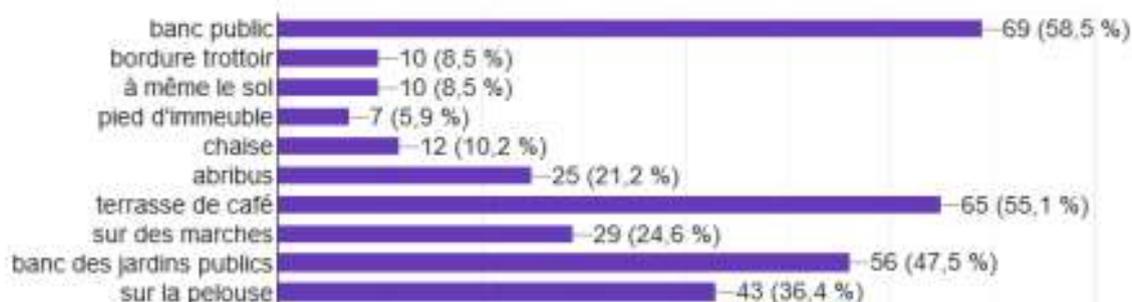
## les assises du 11<sup>e</sup>

### retours des habitants

Répartition des habitants du 11<sup>e</sup> parmi les réponses



Répartition des endroits où les participants s'assoient régulièrement à Paris



Proportion des participants trouvant qu'il manque ou non d'assise dans le 11<sup>e</sup> arrondissement

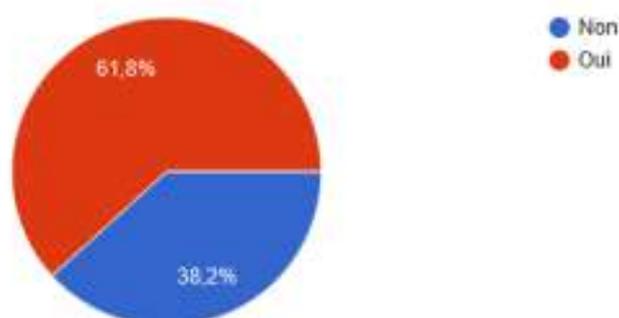


Fig. 23: Extrait de l'étude Assise, répartition socioprofessionnelle des participants et usages.

## 2. Entourage, la convivialité comme expression du droit de cité

### **Sensibiliser : Isolement relationnel et désaffiliation**

J'ai effectué mon stage au sein de l'association Entourage qui depuis 2014 agit en faveur du lien social en France. L'association définit le lien social comme étant la plus grande forme de pauvreté car considérée comme pouvant aboutir à toute forme de précarité. Elle a d'ailleurs une façon spécifique de définir la précarité, elle y associe un spectre très large de réalités individuelles. On pourrait notamment considérer que la précarité au sens d'Entourage est le disempowerment évoqué par ATD Quart Monde. L'idée se rapporte au fait que l'individu se définit en grande partie par la place qu'il occupe dans l'espace social, or en être dépourvu conduit à une forme de précarité affective qui a nécessairement un impact descendant sur les autres champs individuels. Entourage se rapporte ainsi également au concept de dynamique sociale plus que l'idée d'état, identifié par Zeneidi-Henry.

« À la place d'exclusion, Paugam propose l'usage du terme disqualification sociale, et Castel celui de désaffiliation. Les théories qui supportent ces deux concepts se ressemblent. « parler de désaffiliation, ce n'est pas entériner une rupture, mais retracer un parcours. la notion appartient au même champ sémantique que la disqualification ou l'invalidation sociale ». Ces deux auteurs reprochent au concept d'exclusion de traduire un état figé quasiment définitif. Ils proposent des analyses qui privilégient des dynamiques et des approches centrées sur les processus sociaux. [...] Castel développe une analyse similaire. Il fonde son concept de désaffiliation à partir de "zones de cohésion sociale" reposant sur une association d'un emploi et d'un réseau relationnel stable. Les fêlures au sein de ces zones conduisent une vulnérabilité progressive pour déboucher sur une situation de désaffiliation. Ce n'est donc pas tant les différents états qu'il faut retenir à partir de ces nouveaux concepts de la nouvelle pauvreté, que les passages entre les différents stades. ces analyses peuvent être efficaces pour comprendre d'une manière globale les chemins qui mènent à la pauvreté" - Zeneidi Henry, p.54

Ainsi Entourage agit sur deux plans. L'association agit avec les sans domiciles fixes pour leur ouvrir de nouveaux réseaux de sociabilité mais également avec les 7 millions de français isolés socialement<sup>24</sup>. Ainsi l'association motive la création de moments conviviaux dans les quartiers, ici métropolitains, lors desquelles se retrouvent bénévoles, riverains et personnes en grande précarité.

L'association agit sur deux plans, ceux-ci ayant une importance toute particulière compte tenu des différents constats faits lors de cette étude.

Tout d'abord, l'association sensibilise les personnes à l'importance du lien social auprès de riverains, scolaires et privés. Ces sensibilisations servent plusieurs objectifs. Le premier d'entre eux est la déconstruction des prénotions associées à la grande

---

<sup>24</sup> étude fondation de france 2022

précarité. Là où le contexte sociopolitique actuel fait du grand précaire un parangon d'urgence sociale, l'association propose d'emprunter un scope différent. En effet, là où l'urgence sociale est décrétée sur le temps long (ce qui relève d'ailleurs du paradoxe), elle fait du grand précaire une masse homogénéisée. Il ne s'agit pas ici de critiquer une forme de confusion précarité/marginalité mais plus de dire que l'urgence sociale tend à déshumaniser les individus et les limite à leurs situations. Ainsi, Entourage propose de voir la chose autrement, telle que la rencontre et la solidarité se tourne non pas vers une situation mais vers un individu, ce qui implique nécessairement de tisser du lien sur le long terme et sans précipitation.

Ensuite ces sensibilisations ont aussi pour but de déconstruire l'idée de l'immobilité. Ces représentations, également appelées "prénotions" sont des biais créés par le décalage temporel entre riverains et personnes en précarité. En effet, lorsque l'un se meut dans l'espace, l'autre se repose d'avoir fait ses déplacements. Cette logique est par ailleurs transversale car elle s'applique à nombre de prénotions associées au grand précaire sur la base d'un constat déjà établi dans cette étude: quelle distinction public/privé peut exister pour quelqu'un qui habite la rue ? Il y a un constat que je trouve pertinent et qui, à mon sens, fait montre de cette incapacité de l'urbain à permettre aux grands précaires d'exister sur l'instant T hors de leur situation d'urgence sociale: c'est l'alcoolisme.

Un cliché qui a la peau dure est celui-ci, il trouve notamment deux réponses. La première est celle de l'usage de l'alcool comme analgésique, permettant d'oublier le temps qui passe, l'indifférence des passants, les douleurs physiques...

La seconde est le biais de représentation qui fait que, voir dans l'espace public une personne consommant de l'alcool, mendiant, ivre etc... fait un travail d'association d'idées chez les individus. Toutefois, seulement 14% des personnes en grande précarité mendient régulièrement et 21% sont alcooliques.

Ces statistiques assez basses entrent alors en dissonance avec les représentations faites du grand précaire et ce, à cause de leur visibilité dans l'espace urbain, conséquence de l'absence d'un espace privé pour ces individus.

Plus loin encore pour la consommation d'alcool, c'est également une exclusion récréative de la pratique qui est opérée. En effet, le cadre qui voit la personne consommer de l'alcool altère la vision qu'on a de celle-ci. Nombreux sont ceux qui consomment de l'alcool sur des terrasses en ville ou chez eux autour d'un repas, d'un prétexte socialement accepté. De ce fait, ceux pour qui la consommation d'alcool s'associe à une déviance se justifie par leur contexte, hors de ces lieux socialement acceptables, illustrant ainsi à nouveau l'exclusion du droit de cité par cet espace urbain.

**Mobiliser : Construire un capital socio territorial dense, imbriqué et connecté.**

Si l'association prête autant crédit à la sensibilisation au lien social c'est avant tout car elle croit qu'il faut pouvoir se mobiliser là où personne ne se positionne auparavant dans l'idée de l'urgence sociale. Entourage sensibilise pour donner les clés de lecture aux riverains, pour faire de l'urbain un espace solidaire, ayant déconstruit l'idée du précarité. Ainsi, Entourage mobilise les personnes pour faire de l'urbain un espace pacifié et capable de conscience territoriale dont on redoutait l'absence dans les mots soutenus dans [sur]vivre dehors évoqués plus tôt.

C'est certainement l'objectif ayant le plus affecté mes missions de part sa nature à faire feu de tout bois et à tenter de connecter tous les acteurs possibles autour de cette idée : créer du lien social est un besoin majeur aujourd'hui. En ce sens, cette partie de mes missions s'est construite sur cette idée que je devais favoriser le lien social partout où il pouvait l'être, demandant ainsi de trouver ces lieux ouverts à cette proposition. Ces lieux sont alors multiples, permis par des veilles partenariats avec des structures associatives, des lieux solidaires ou encore des instances publiques ils sont ces espaces de décélération nécessaire à l'altération des prénotions associées à la précarité.

Créer des contacts avec ces espaces métropolitains c'est faire avec eux le travail réalisé par le Fil de Soi en miniature, établir des passerelles entre les individus. En effet, pour permettre la rencontre et l'effacement de la notion d'aidant/aidé, d'urgence sociale, de rapport vertical et permettre d'établir un contexte propice à l'horizontalité et la sociabilisation il faut des espaces de décélération. L'idée de décélération est, à mon sens, très liée à celle de l'innovation sociale.

Dans *“l'urbanisme par les modes de vie”* , Kauffman émet l'idée que des oasis de décélération sont nécessaires en milieu urbain.

*“les rythmes urbains accélérés associés à la ville moderne cohabitent avec des rythmes qui réclament la lenteur comme un principe organisateur de la ville et de la convivialité”*  
-Kaufmann & al

Ainsi il faut ces lieux clés et un temps long pour en faire des espaces définis comme passerelles adaptées au modèle que l'on souhaite diffuser.

Je choisis alors de présenter deux exemples que je trouve pertinents qui ont fait l'objet de ce travail de “petites cités” propices à la déconstruction du conflit urbain.

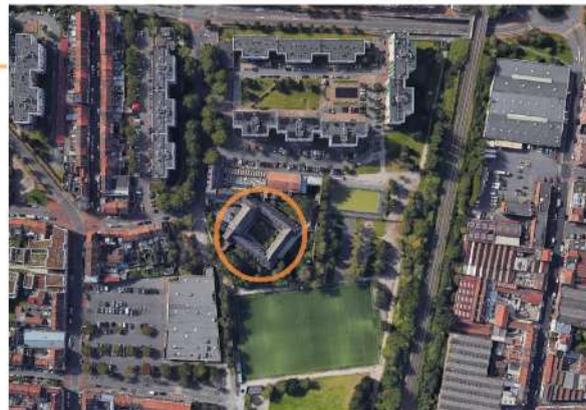
Le premier est le petit déjeuner de la Salle de la Margelle du quartier de Wazemmes. Rendez-vous hebdomadaire, c'est un espace qui jouxte le marché de Wazemmes et qui chaque mardi accueille qui le souhaite pour partager un petit déjeuner dans un espace ouvert mais couvert. Ce projet qui accueille chaque semaine une cinquantaine de participants est à mon sens un très excellent projet de déconstruction du grand précarité pour les riverains car il parvient à faire ce qui avait auparavant échoué à

l'accueil Solférino, il interagit avec l'extérieur. Je pense que cela est dû à deux facteurs: le premier est le fait que l'événement prend place dans le quartier de Wazemmes qui est socialement moins favorisé que le quartier Solférino. On pourrait rappeler les craintes évoquées par l' élu "Faire Respirer Lille" qui craignait que ce type de projets apporte de "la précarité sur de la précarité". Pour autant ce projet est très bien reçu dans le quartier car la Margelle ne revêt aucune fonction médico-sociale en elle même, c'est un espace associatif neutre. Ainsi je pense que disposer de locaux tiers permet de capitaliser sur l'image de la structure et d'en faire le départ de la stratégie de reconnection au quartier. Ensuite, c'est également parce que ce lieu n'a pas de fonction médico-sociale qu'il permet la convivialité. En effet, s'il faut permettre aux riverains de passer le pas de ce lieu, il faut également permettre aux publics en grande précarité de voir ce lieu non pas comme une énième structure sociale mais bien un espace de repos, sans fonction autre que de prendre un petit déjeuner et de discuter. On sait le quotidien en flux tendu des personnes en grande précarité, ainsi les mettre face à l'éventualité de démarches ne permet pas un échange complètement naturel, d'où l'importance d'un espace neutre et identifié comme tel.

Le second lieu est, contrairement au premier, un espace encore en projet avec nous. Issu du travail d'une collègue en déploiement sur le secteur roubaisien, il fait montre de qualités d'étude d'autant plus intéressantes pour nous. Ce lieu est le couvent des clarisses géré par le cabinet d'architectes Zerm. Ce lieu est intéressant car il est clos et joue le rôle inverse du tiers lieu ou de l'oasis de décélération: c'est une enclave dans son quartier.

Fig. 24 : Contexte urbain du Couvent des Clarisses, Roubaix

### Vues aériennes earth



\* Inférieur au seuil de pauvreté  
Insee, 2017

### Schéma Géoportail

Lors de sa prise de contact avec la structure, ma collègue avait identifié avec les responsables une volonté du lieu de s'ouvrir au public et de surcroît, au quartier. Pour autant, ce lieu est architecturalement clos. Il se situe dans un quartier socialement défavorisé et proche de lieux plus favorisés. Selon les données fournies par l'Insee, le quartier où réside Zerm fait montre d'un très haut niveau de précarité avec 51,2% de ménages sous le seuil de pauvreté. Ainsi ce lieu ayant déjà une fonction et souhaitant construire des fonctions parallèles qui rapproche celui-ci du tiers lieu. Par conséquent, il faut trouver une façon d'inviter les personnes à investir le lieu et à se représenter celui-ci comme un espace ouvert à tous et sur lequel ils peuvent s'exprimer. Autrement dit, faire du couvent des Clarisses le catalyseur d'une vie de quartier est un réel enjeu d'intégration au quartier mais aussi à la ville si on choisit un autre scope plus large. Un scope plus large se justifie notamment afin de permettre de remplir les missions de l'association Entourage: ouvrir des espaces pacifiés et conviviaux aux riverains et grands précaires dans lesquels ils peuvent se rencontrer et créer la solidarité. Pour le moment ce lieu accueille des événements mensuels portés par les bénévoles de l'association Entourage. Il fonctionne lui aussi en autonomie et permet aux riverains de faire la rencontre de personnes en précarité avec lesquelles se tissent des liens sur cet espace, considéré secure car neutre et pacifié par la posture de l'association.

Dès lors, ma fonction relève plus d'un travail pré-opérationnel que d'animation. Il est notamment question de trouver ces espaces et structures propices à devenir des passerelles dans leurs quartier qui remplissent trois fonctions:

- s'ouvrir sur le quartier et connecter les espaces socialement distants
- être un espace où tous peuvent s'exprimer et faire ensemble.
- Déconstruire le conflit d'usage entre riverains et grands précaires par la rencontre dans un espace pacifié.

Ainsi, même s'il n'est pas question de logement en soi ni d'aménagement des espaces urbains, ce travail est une forme de réponse au problème identifié initialement. De fait, mailler les villes d'espaces pacifiés que tous peuvent investir équitablement, où tous se sensibilisent à cet impératif en faisant ensemble permet d'offrir une alternative aux personnes issues du grand précaire et aux riverains.

Cette idée avait notamment été évoquée dans le rapport [sur]vivre dehors qui questionne l'usage de services dédiés et/ou de services universels pour le grand précaire et sur l'impact que pouvait alors entraîner un cloisonnement dans des services dédiés en termes de désaffiliation sociale. En effet, l'usage de services dédiés comme les accueils de jour stigmatise les individus à long terme, il les rapportent à leur condition. Autrement, ces lieux sont aussi des lieux qui ne se montrent pas apte à synergiser avec la vie de quartier, que les riverains n'investissent pas et auxquels ils associent des maux urbains (insécurité, dégradations, dégradation d'image...).

A l'inverse, investir des services universels et culturels engage des coûts très secondaires dans le cadre d'une subsistance précaire. Par conséquent les personnes sont exclues de fait de ces activités et se désocialisent d'autant plus qu'elles ne peuvent que répondre à une partie de leurs besoins primaires. Dès lors, générer des espaces associatifs ouverts à tous et avec une gratuité pour tous permet deux choses. D'abord cela offre une option gratuite pour une personne dont le budget conditionne le quotidien, ensuite cela permet de mettre tous les participants sur un pied d'égalité avec des conditions de participation identiques. Ces deux éléments concourent alors à répondre à des besoins sociaux et affectifs tout en assurant que l'espace fourni ne soit pas stigmatisant.

*“L'entrée par les besoins des personnes sans-abri est aussi un moyen de ne plus réduire l'aide à leur égard à une réponse urgente aux besoins fondamentaux comme manger ou dormir. Au contraire, elle invite à prendre en compte des besoins qui peuvent apparaître secondaires (se connecter à Internet, lire, étudier, prendre soin de son corps, avoir une sexualité) alors qu'ils sont au contraire primordiaux dans l'estime de soi et dans la possibilité de réinsertion. Ainsi, l'entrée par les besoins élargit le sujet du sans-abrisme depuis une dimension simplement fonctionnelle (héberger et nourrir des individus) vers une prise en compte d'autres enjeux qui touchent à la dignité des personnes (reconnaître leurs besoins affectifs, de se déplacer, de se cultiver, etc.)”* - [Sur]vivre dehors, p.15

### **Faire ensemble pour réinvestir l'urbain**

Un autre champ d'action que j'ai longuement investi est celui du bénévolat. Il joue un rôle majeur dans l'action des associations en compensant les manques de capitaux humains et financiers nécessaires à leur plein déploiement.

La question du bénévolat est une question assez transversale mais elle a ici deux intérêts principaux. Tout d'abord le bénévolat Entourage est une forme d'investissement qui repose sur la création de lien social sur le terrain, les activités sont diverses et sont plus des prétextes de création d'espaces pacifiés propice à la convivialité dans lesquels les bénévoles jouent un rôle moteur. En effet il faut d'abord rappeler que l'association se déploie par le biais d'une application mobile ouverte à tous qui a pour ambition de réunir riverains inclus et grands précaires au sein d'espaces pacifiés. Par conséquent les acteurs qui gravitent autour de l'action d'Entourage sont triples, il y a les riverains qui viennent aux événements, les personnes issues d'une forme d'isolement et/ou de précarité avérée et les bénévoles de l'association qui en sont les coordinateurs. L'association comporte encore un certain flou opérationnel dans son organisation du bénévolat mais une réorganisation récente permet tout de même de comprendre une logique propre à l'association. Les bénévoles ayant un engagement régulier et ayant suivi une formation à la posture du lien social, au message de l'association et à la coordination d'événements sont appelés ambassadeurs. Ils couvrent la grande majorité des événements mis en place et sont ceux sur lesquels reposent les équipes bureau de l'association. Ces bénévoles ressources sont accompagnés de bénévoles réguliers dont la formation n'est pas

réalisée pour diverses raisons et que nous considérons comme entoureurs, favorisant la convivialité sur les événements. Ces bénévoles sont essentiels car ils garantissent la création d'espaces pacifiés sur la base des partenariats opérés en amont et sont également les meilleurs acteurs pour favoriser la diffusion de l'application comme support de la solidarité sur la métropole. Ils sont ceux qui, une fois en contact avec les publics, leur explique comment réorienter ou être réorienté avec l'application, où trouver des soutiens matériels sur la base de dons solidaires (un espace de don de seconde main) et où trouver des espaces qui leurs sont ouverts inconditionnellement. Ils sont aussi ceux qui animent les groupes de l'application, divisés par intérêts et localisations métropolitaines sur lesquels ils favorisent les solidarités de proximités, de quartiers etc...par la sensibilisation sur site des participants en les faisant coopérer, échanger, se rencontrer.

*“Ces deux relations, l'individu dans son rapport à autrui et l'individu dans son rapport à la société, sont aussi deux manières d'envisager la « Ville solidaire ». D'un côté, la proximité spatiale peut provoquer des situations d'entraide et de l'autre, la visibilité des conditions d'exclusion interroge la solidarité de la société à l'égard de ses exclus.”* Dihal rapport à l'espace urbain, p 79

Fig. 25: Outils déployés sur l'application Entourage



Faire ensemble, c'est également faire avec.

Ce qui m'avait interpellé lors de ma découverte de l'association c'était l'importante part de pair-aidance qu'elle catalyse. Cette pair-aidance s'instruit à divers niveaux

dans l'association et trouve pour moi une très grande pertinence dans les actions menées par l'association.

Tout d'abord certains ambassadeurs et bénévoles sont en situation de grande précarité matérielle et/ou affective et s'investissent dans les actions de l'association. Leur présence joue un rôle multiple et clé car ils offrent à la fois la preuve d'un espace inclusif et non stigmatisant en leur donnant un rôle clé dans la coordination des événements et leur permet également de récupérer en capacité d'agir dont on connaît les manques explicités plus tôt (les dimensions cachées de la pauvreté, ATD Quart Monde). Autrement, ils sont les meilleurs interlocuteurs des différentes parties prenantes car ils offrent un regard acerbe sur les réalités de la rue et également sur les prénotions construites par les riverains. Dès lors, c'est cette autre partie de pair-aidants qui offre un exemple pré-opérationnel clé à l'association: Le Comité de la Rue.

Le Comité de la Rue est composé de personnes ayant eues des expériences de rue significatives et qui font don de leur connaissance fine de ces réalités aux équipes de l'association dans leurs stratégies d'ensemble. Les membres du comité participent alors aux décisions clés de l'association qu'il soit question d'actions claires ou de communication, d'événements ou d'organisation future. Ils agissent à la fois à l'échelle nationale pour laquelle ils traitent des réflexions d'ensemble de l'association avec les équipes mais aussi par antennes, sur lesquels ils offrent leur conseils et support lors des actions locales et en amont.

Leur présence dans l'association est, à mon sens, double. Elle apporte tout d'abord une contenance pratique à la volonté émise de l'association d'agir ensemble et de ne pas se positionner comme un acteur médico-social qui prend une posture d'aidant. Ensuite, elle offre une réelle innovation opérationnelle car elle offre à l'association une réflexivité importante grâce au soutien de personnes ayants des liens étroits avec la rue et ses réalités, c'est un outil opérationnel très ancré dans la démarche ethnographique et qui fait montre d'un grand intérêt auprès d'instances publiques qui s'en saisissent également désormais (on peut citer le rapport d'étude femmes à la rue de la région Ile de France paru en 2020, confié à Elina Dumont, auteure et membre du comité de la rue d'Entourage). C'est également un constat important émis par le rapport d'étude [sur]vivre dehors qui définit clairement les intérêts d'une désintermédiation de la parole du grand précaire.

*“Les sans-abri n'ont pas de «structure» pour les représenter et ont l'image d'être peu intéressés par la politique et l'engagement. Il n'existe pas de «cause» portée par les sans-abri eux-mêmes, ce qui renforce le fait que leurs droits sont ignorés. Les associations qui mettent le phénomène en lumière l'intègrent généralement dans une approche plus large (mal-logement, pauvreté), même si certaines associations ciblent tout de même uniquement ce public. La «voix» des sans-abri est peu ou prou inexistante sans intermédiation (ex. Les Enfants de Don Quichotte). Certaines associations comme Entourage se positionnent aujourd'hui sur ce créneau, afin de favoriser une désintermédiation de la parole des sans-abri. La citoyenneté des personnes à la rue est peu*

*active. Elle trouve à s'exprimer par l'expertise de la rue qui leur est reconnue. Bien que d'autres thématiques apparaissent prioritaires, cette expertise d'usage pourrait être mobilisée pour mieux inclure les sans-abris dans la définition des politiques publiques et des aménagements et services urbains qui les concernent.*"[Sur]vivre dehors, p19

## **Conclusion**

Ce que ce travail a tenté d'interroger selon moi est la différence réelle entre égalité de droits et égalité de faits entre riverains et personnes en grande précarité.

La modernité a établi la précarité comme un enjeu sociétal érigé en urgence sociale. Cette urgence a alors construit le précaire comme une masse uniforme qui porte plusieurs noms ayant tous pour point commun le caractère marginalisant qu'ils portent. Cette marginalisation du grand précaire passe alors par une dissonance des modes d'habiter qui sont des preuves urbaines de l'échec d'une gestion urgente du problème précaire par des politiques dans l'incapacité de combler les besoins. Ces besoins sont également conscris sous le critère univoque du logement sur la base du droit au logement comme droit fondamental des citoyens. En effet la grande précarité se caractérise par ce manque particulier du chez soi et s'effrite contre les pavés urbains et ses violences, pour autant le synthétisme de la réponse politique fait montre de faiblesses.

Tout d'abord, ériger un groupe sous l'idée du grand précaire impose de nier l'individualité des personnes et suppose de fait le besoin d'un accompagnement focalisé sur l'abri. Modèle longtemps construit en escalier sous cette même idée, celui-ci réduit ensuite les intermédiaires pour venir singer les projets housing first en proposant un début de co-construction individuelle des parcours de réhabilitation. Pour autant, c'est dans les grandes villes que le modèle promulgué peine à répondre aux besoins. Envisagé comme conjoncturel au départ, il faut envisager la précarité comme un modèle structurel sujet aux aggravations et qui, dans le cadre politique actuel, peine à trouver des réponses plausibles. En effet, il faut comprendre que le logement d'abord proposé souffre de deux failles majeures sur des territoires denses et dynamiques comme des métropoles.

Tout d'abord le souci est que l'intermédiation locative et la mobilisation du parc de logements sociaux est complexe sur un marché déjà sous tension. L'engorgement des demandes issues de ménages à critères sociaux pour des logements sociaux rend d'autant plus complexe l'accès à ceux-ci une fois en compétition avec le programme LdA. Ce marché en tension crée une nouvelle forme d'entrée en précarité pour ceux qui attendent de voir leurs dossiers traités.

Ensuite les métropoles sont des espaces très sujets à la concentration du grand précaire (accès aux services dédiés et aux réseaux de soutiens plus répandus) qui, in fine, avec la hausse de la précarité augmente le nombre de personnes en grande

précarité sur le territoire. Par conséquent, en l'absence d'une réponse préventive qui restreindrait les risques de tomber en précarité, le programme logement d'abord devient un tonneau des Danaïdes où l'effort organisé ne produirait pas de résultat concluant en terme de baisse de la précarité sur le territoire.

Ainsi il semble que le problème soit autre et dépende plus de l'idée de ce qu'est le précariat. On le sait désormais multiple et très soumis aux parcours individuels, pour autant il n'est pas un mal moderne mais sociétal. On sait que la précarité existe avec la société et n'est pas considérée de façon identique dans tous les contextes sociétaux. Pour ainsi dire c'est l'évolution du contexte socio-économique qui conduit la modernité à entrer en dissonance avec la grande précarité et à entretenir un rapport autre avec celle-ci. Bien sûr la précarité est également accompagnée de la marginalité dans l'histoire, toutefois, il existait auparavant un clivage clair entre ce qui était du domaine précaire et du domaine marginal. La distinction entre précariat et marginalité s'est alors opacifiée avec la modernité non pas pour des raisons de méconnaissances uniquement mais surtout pour ce qui est vu comme non conforme à la modernité: l'immobilité.

Les temporalités des individus sont réglées dans la métropole, elles sont régies par la dualité sédentarité et nomadisme qui traduit le chez soi, l'entre soi et au milieu des autres de Ascher. Ainsi la métropole est adaptée à un mode de vie (ou la favorise selon si on la construit comme conséquence ou cause du néolibéralisme) et construit par la même occasion les catégories qu'elle rejette ou ne favorise pas. Étudier l'urbanité permet ainsi de discerner cette dissociation notamment par le mobilier urbain.

Dans cette étude nous avons traité de diverses formes de rejet qu'il faut certainement relier à la compétition des enjeux locaux des métropoles. S'il est certain que les espaces urbains ne construisent pas d'espaces favorisant "l'immobilité" du grand précariat, c'est notamment pour éviter de faire l'aveu d'un mal structurel qui ne saurait trouver de réponse dans les politiques publiques, c'est avouer que c'est un mal incurable malgré les efforts fournis. C'est là tout le paradoxe qui caractérise le grand précariat dans ses représentations modernes. Immobile car visible dans l'urbain, il est vu comme un mal qui souligne les faiblesses d'une société incapable de la résoudre, d'une ville avec des cicatrices. Le grand précariat est alors désigné comme urgence sociale, comme pour souligner le caractère exceptionnel et temporaire de cette condition de vie sans chez soi. C'est ici que réside alors tout le paradoxe qui produit des réponses pensées comme urgentes sur un mal qui n'est pas nouveau dans les sociétés occidentales qui s'est munie d'un nouveau cadre socio-économique qui ne considère plus le grand précariat comme pouvant exister.

De ce fait, les métropoles ne peuvent se résoudre à construire des équipements urbains spécifiques, ce qui n'explique pas pour autant les équipements de rejet qui investissent les villes. On sait qu'il est notamment question d'une expression d'un soft power pour ces villes qui subissent une importante compétitivité dans leur attractivité et qui ne souhaitent pas exhiber les difficultés qu'elles rencontrent. Ces

difficultés ne sont par ailleurs pas simplement liées à une idée d'une précarité importante sur le territoire mais aussi d'une bonne gestion de l'urbain dans son ensemble. Les propos alors rapportés plus tôt sur l'arrêté préfectoral d'Angoulême disaient par exemple ceci:

*“Quand vous êtes sur un banc, vous êtes seul, vous êtes calme, vous n'êtes pas alcoolisé, vous n'urinez pas sur les arbres. Les jeunes qui sortent du collège et du lycée qui rigolent et font la fête, ça ne pose aucune difficulté”*

Il est clair que l'idée ici émise est celle de comportements socialement rejetés mais ces comportements sont également le reflet de ce que les villes ne parviennent pas à fournir: des moyens de vivre décemment malgré l'absence d'un chez soi.

Prenons par exemple les commodités qui sont ici évoquées avec un regard presque inquisiteur. Ici ils semblent renvoyer l'idée d'une faute imputée aux individus que l'on qualifie alors de marginaux, pour autant cela montre aussi deux choses. La première c'est que les usages sont vus comme des conséquences de la marginalité de l'individu et non comme les preuves de défaillance des équipements urbains, la seconde est le “défaut” de régulation que ces équipements ont en ville.

Un homme souvent rencontré lors de ma mission proposait un regard très riche sur la ville de Lille. Ayant vécu de très longues années dehors, il identifie les espaces selon ce qu'ils apportent ou non comme considération et relève souvent des porosités dans les équipements urbains. Celui-ci évoquait notamment le manque de sanitaires publics hygiéniques sur la ville de Lille, non pas leur nombre mais leur hygiène. Il faisait notamment mention de cette négociation que nous évoquions auparavant et pour laquelle il préfère s'abstenir d'utiliser ces sanitaires pour éviter d'affecter sa santé pour manque d'hygiène de celles-ci. Il choisit alors de mettre une partie de son image en jeu, il préfère cette conséquence à une autre. Ce manquement à l'hygiène est d'ailleurs abordé de deux façons, il parle notamment de personnes peu respectueuses mais aussi de personnes qui se dissimulent dans ces sanitaires afin de consommer des drogues dures, se piquer à l'abri des regards et pouvoir jeter les déchets sur place, engageant alors des risques sanitaires d'autant plus importants. Ces comportements non prévus demandent alors une régulation afin de permettre l'usage de ces sanitaires et d'en faire des équipements respectueux de tous, si ceux-ci ne sont pas déjà envisagés comme des moyens d'invisibiliser consciemment ces pratiques marginales dans l'espace urbain (notons qu'il s'agit là de suppositions).

Dès lors, l'enjeu est pour l'urbain de concevoir une urbanité qui prend également en compte les personnes issues du grand précaire. Le problème est alors celui d'une réorganisation de l'espace urbain qui jusqu'à lors considère leur présence comme marginale et conflictuelle avec l'habitus urbain. Ce travail est alors transversal car il demande à la fois de concevoir des espaces vraiment inclusifs mais aussi de déconstruire les représentations faites du grand précaire par les autres urbains qui entrent en conflits avec eux en ville, chantier qui n'est pas encore d'actualité dans les stratégies publiques.

C'est là qu'intervient le tiers secteur selon moi, car il apporte sa force intrinsèque: l'expérimentation locale, concertée et innovante.

C'est là que se situe pour moi tout le travail de mise à l'équilibre de cette étude entre Urbanisme et Sociologie de la Ville. Le tiers secteur remplit ces rôles clés qui sont encore très vaporeux pour les acteurs publics et il s'inscrit dans l'espace urbain de diverses façons. S'il est une chose que je souhaite synthétiser au mieux ici, c'est le changement de paradigme qu'opère le tiers secteur lorsqu'il est question du grand précaire. Plus qu'une politique de l'urgence sociale, il est ici question de rendre leur individualité aux personnes. Le tiers secteur ne rencontre pas une situation par ses actions mais remet l'individu au centre du propos. Là où l'action publique positionne le précaire en mal conjoncturel à guérir par une politique de l'urgence, le travail du tiers secteur prend le contrepied. Qu'il soit question des tiers lieux, panoramas associatifs coopérants, ou simplement des actions menées individuellement, nombre de ces acteurs du tiers secteur s'unissent autour de l'idée d'un maillage territorial unique et très connecté. Ce maillage est alors l'instrument clé d'une stratégie du long terme qui se base sur la construction d'espaces pacifiés sur lesquels chacun aurait sa place sans qu'il soit question d'espaces dédiés. Ces espaces peuvent alors être considérés comme des oasis de décélérations, dans lesquels la déconstruction de représentations peut s'opérer et dans lesquels les urbains peuvent se rencontrer et faire ensemble. Ces espaces deviennent alors des repères urbains où des ponts s'opèrent entre des catégories socio-professionnelles distantes et dans lesquels se recréent des solidarités de quartier qui rappellent l'idée de "petite cité".

*"Même si la ville est toujours comprise par les chercheurs comme un milieu potentiellement hostile et indigne à la vie quotidienne des personnes SDF, les différentes façons de représenter l'espace public influent sur la manière d'envisager la solidarité. Pour certains sociologues (Pichon, 2003 ; Hopper, 2003), l'espace public est un lieu qui laisse au SDF une capacité d'organisation résiduelle rendant possible leur inscription dans l'espace. Ces derniers envisagent la solidarité dans sa dimension à la fois institutionnelle et interpersonnelle, en s'intéressant à l'assistance dont bénéficient les personnes à la rue, de la part d'associations ou de simples citoyens, voisins ou camarades de galère."*

-Dihal rapport espace public, p.81

Ainsi, là où nous nous figurons la violence physique qu'induit la grande précarité, le tiers secteur remet aussi au centre des inquiétudes la violence sociale qu'induit celle-ci. Là où certaines solutions se focalisent sur l'aspect matériel de la précarité, c'est aussi et surtout avec le support du tiers secteur que s'envisage une réponse à ces besoins de liens sociaux et de réaffiliation sociale qui permet aux personnes jusqu'à lors exclues de se ressaisir d'une partie de leur droit de cité, en ayant quelque part ou faire avec et s'exprimer ensemble, dans des espaces construits non pas pour eux mais pour tous.

## Bibliographie

### Ouvrages

Ascher, F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes* (p. 345).

De Vigan, D. (2007). *No et moi : roman*. (p.285)

Zeneidi-Henry, D. (2002). *Les SDF et la Ville : géographie du savoir-survivre*. Editions Bréal. (p.288)

Divay, G. (2013). Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques, Guy Bellemare et Juan-Luis Klein (dir.), Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale » <https://doi.org/10.7202/1016477ar> (p.194)

### Participation à un Ouvrage

Bachet, D. (2000). Le « tiers secteur » : le retour de la troisième voie. *L'Homme et la société*, 135(1), 139-155. <https://doi.org/10.3406/homso.2000.3029>

Buxant, C. (2018). Housing First : une invitation à envisager la fin du sans-abrisme. *Vie sociale*, 23-24(3), 125. <https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0125>

Di Méo, G. (2010). Subjectivité, socialité, spatialité : le corps, cet impensé de la géographie. *Annales de géographie*, n° 675(5), 466-491.

<https://doi.org/10.3917/ag.675.0466>

Hurtubise, R. (2018). Le logement d'abord au Canada : diversité des appropriations et redéfinition des politiques publiques. *Vie sociale*, 23-24(3), 75.

<https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0075>

Laval, C. (2018a). Conclusion générale : questions politiques pour l'après-expérimental. *Vie sociale*. <https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0233>

Laval, C. (2018b). Contexte d'émergence du Housing First. *Vie sociale*, 23-24(3), 21.

<https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0021>

Laval, C. (2018c). Genèse du « Un chez-soi d'abord ». *Vie sociale*.

<https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0175>

Maurin, M. (2017). Femmes sans abri : Vivre la ville la nuit. représentations et pratiques. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 112(1), 138-149.

<https://doi.org/10.3406/aru.2017.3247>

McAll, C. (2018). Apparaître au monde : effets de l'expérimentation Housing First à Montréal après quarante-huit mois. *Vie sociale*, 23-24(3), 85.

<https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0085>

Tsemberis, S., & Gurdak, K. (2018). Housing First : de la rue à un foyer, de son foyer au monde. *Vie sociale*, 23-24(3), 31. <https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0031>

### **Documentaires**

Drexel, C. D. (Réalisateur). (2014, 22 janvier). *Au bord du monde* (version du réalisateur). Daisy day Film.

Waterlot, J. T., & Mérigond, N. T. (2023, août). *Au Fil de Soi* (Livrable interne). Habitat & Humanisme.

### **Rapports**

Abej Solidarité. (2022). Rapport d'activité 2022. Dans *Abej Solidarité*.

Agence des Nouvelles Solidarités Actives. (2021). Enquête accueils de jour 2021 : Synthèse. Dans *Gouvernement.fr*.

ATD Quart Monde & University of Oxford. (2019). Les dimensions cachées de la Pauvreté : Recherche participative internationale. Dans *ATD Quart Monde*. OCDE.

Dihal. (2016). Un chez soi d'abord : Retour sur 6 ans d'expérimentation. Dans *Housing Hub Europe*. Dihal.

Dumont, E. D. & Région Ile de France. (2019). Femmes à la rue : Rapport de Mission. Dans *Région Ile de France*.

Grand Lyon Métropole, (2020). *[Sur]vivre dehors : enseignements et interpellations prospectives issues de la série d'études [sur]vivre dehors*. Métropole de Lyon.

*Les sans-domicile et l'emploi - Insee Première - 1494*. (s. d.).

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281440>

Mathieu, S. (2022). La stratégie « logement d'abord » . *Constructif*, N° 62(2), 71-75.

<https://doi.org/10.3917/const.062.0071>

Ministère de la cohésion des territoires & Dihal. (2017). -Plan quinquennal pour le logement d'abord 2018-2022. Dans *Gouvernement. fr*.

[https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/03/plaquette\\_lda\\_4p\\_vf.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/03/plaquette_lda_4p_vf.pdf)

Pleace, N. P. & Dihal. (s. d.). Logement d'abord. Dans l'observatoire *européen du sans-abrisme*.

Studéca & La Cloche. (2020). Assise. Dans *La Cloche*. La Cloche.

Ville de Lille. (2021). Présentation du quartier de Wazemmes. Dans *Ville de Lille*.

## **Webographie**

Afp, *Le Figaro*, (2023). Le transfert de sans-abri de Paris vers les régions suscite des inquiétudes.<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/le-transfert-de-sans-abri-de-paris-vers-les-regions-suscite-des-inquietudes-20230524>

*France Bleu et France 3*, (2016, 20 octobre). A Lille, les sans-abris invitent les riverains du centre d'accueil à partager un café.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/lille-les-sans-abris-invitent-les-riverains-du-centre-d-accueil-partager-un-cafe-1476806900>

20minutes.fr, (2023, 26 mai). Pourquoi la région Hauts-de-France est-elle exclue du dispositif de transfert des sans-abri parisiens ?

<https://www.20minutes.fr/societe/4038374-20230526-pourquoi-region-hauts-france-exclue-dispositif-transfert-abri-parisiens>

Géoconfluences ENS de Lyon. *Justice spatiale — géoconfluences*. 2002

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/justice-spatiale#:~:text=En%20d'autres%20termes%2C%20la,agir%20indirectement%20sur%20les%20humains>.

Le Figaro, (2020, 3 mars). *Voici les pires dispositifs anti-SDF « primés » par la Fondation Abbé-Pierre*.

[https://immobilier.lefigaro.fr/article/voici-les-pires-dispositifs-anti-sdf-primés-par-la-fondation-abbe-pierre\\_b75fd612-5c80-11ea-a7f9-a992154e6904/](https://immobilier.lefigaro.fr/article/voici-les-pires-dispositifs-anti-sdf-primés-par-la-fondation-abbe-pierre_b75fd612-5c80-11ea-a7f9-a992154e6904/)

Fondation Abbé Pierre, *LES PICS D'OR # 2 : le palmarès de la cérémonie 2020*. (s. d.).

<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/les-pics-dor-2-le-palmares-de-la-ceremonie-2020>

Lille Actu, (2020, 6 juin). Lille. Le point de repère de l'ABEJ, accueil des 18-25 ans, a déménagé

[https://actu.fr/hauts-de-france/lille\\_59350/lille-le-point-de-repere-de-l-abej-accueil-des-18-25-ans-a-demenage\\_34074920.html](https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/lille-le-point-de-repere-de-l-abej-accueil-des-18-25-ans-a-demenage_34074920.html)

Gouvernement.fr, *Logement d'abord*.

<https://www.gouvernement.fr/logement-d-abord>

Le Point, (2023, 23 mai). JO-2024 : Le transfert de sans-abri de Paris en province fait polémique.

[https://www.lepoint.fr/societe/jo-2024-le-transfert-de-sans-abri-de-paris-en-province-fait-polemique-23-05-2023-2521408\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/jo-2024-le-transfert-de-sans-abri-de-paris-en-province-fait-polemique-23-05-2023-2521408_23.php)

*France 3 Nouvelle-Aquitaine*, (2023, 18 juillet). Rester immobile dans les rues d'Angoulême peut désormais coûter cher : le nouvel arrêté de la Ville créé la PO.  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/charente/angouleme/rester-immobile-dans-les-rues-d-angouleme-peut-desormais-couter-cher-le-nouvel-arrete-de-la-ville-cree-la-polemique-2814035.html>

*La Voix du Nord*, (2022, 1 octobre). LILLE : La Ville accompagnera le transfert de l'accueil de jour de l'ABEJ Solidarité vers Lille Sud.  
<https://www.lavoixdunord.fr/1235762/article/2022-10-01/lille-la-ville-accompagnera-le-transfert-de-l-accueil-de-jour-de-l-abej>

*Batiactu*, (2020, 3 mars). Découvrez le meilleur des pires dispositifs urbains anti-SDF.  
<https://www.batiactu.com/edito/decouvrez-meilleur-pires-dispositifs-urbains-anti-sdf-58965.php#64f75dc58f92d>

KRCR, The National Desk. (2023, 5 avril). *Los Angeles is blaring classical music at subway station to chase off homeless people*.  
<https://krcrtv.com/news/local/la-blaring-classical-music-at-subway-station-to-chase-off-homeless-people-california-los-angeles-beethoven-loud-decibel-sound>

## Table des figures

Fig. 1 : Failles méthodologiques du recensement de l'enquête sans domicile	6
Fig. 2 Triptyque artistique autour du mendiant moyenâgeux	15
Fig. 3: La Nef des fous, 1498 B. Brandt	16
Fig. 4: Le Vagabond, 1490-1510 J. Bosch	16
Fig. 5: Diptyque artistique de la figure du Clochard	17
Fig. 6: Diptyque artistique de la figure du mauvais précaire	18
Fig. 7: capture d'écran du moteur de recherche Google: "clochard"	20
Fig. 8 : Caractéristiques sociodémographiques des sans domiciles	24
Fig. 9 : Voies d'immigrations clandestines	25

Fig.10: Parcours du combattant des personnes à la rue	29
Fig. 11: Schéma des Dimensions Cachées de la pauvreté	34
Fig. 12: Quelques chiffres sur les femmes en précarité	40
Fig.13: Modèle et failles du programme de réhabilitation en escaliers vers le logement durable	48
Fig. 14: Conditions réelles de parcours de réhabilitation	53
Fig 15/16: Dispositifs anti-sdf	60
Fig. 17: exemple détaillé de dispositif anti-sdf	61
Fig.18 Plan IGN des services dédiés du secteur lillois	66
Fig.19 Plan IGN des parts de ménages en précarité du secteur lillois.	67
Fig. 20 : Parvis de l'accueil de jour Abej Solférino	69
Fig. 21: Campagne d'alerte "Jo du mobilier agressif", association la Cloche	71
Fig.22 Processus de construction du capital socioterritorial selon J.P Klein	81
Fig. 23: Extrait de l'étude Assise, répartition socioprofessionnelle des participants et usages.	82
Fig. 24 : Contexte urbain du Couvent des Clarisses, Roubaix	86
Fig. 25: Outils déployés sur l'application Entourage	89